

LE 15 MARS 2023

ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

RAPPORT DE FIN D'ÉTUDE



ELIAS BERTHET, NINON CADIOU, MATTÉO LANOË, HUGO LEROUTIER, THOMAS MERIOT, MONA RABIER

LISTE DES SIGLES

AFPMA : Pôle de formations des industries de l'Ain

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CA : Communauté d'Agglomération

CPER : Contrat Plan État-Région

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ENSEIS : École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement, et de l'Intervention Sociale

ETP : Équivalent Temps Plein

ESR : Enseignement Supérieur et Recherche

GBA : Grand Bourg Agglomération

IEP : Institut d'Études Politiques

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IFSI : Institut de Formation aux Soins Infirmiers

MFR : Maison Familiale Rurale

OVE : Observatoire de la Vie Étudiante

PASS : Parcours Accès Santé Spécifique

PME : Petite et Moyenne Entreprise

TPE : Très Petite Entreprise

VUF : Villes Universitaires de France

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de sa politique de soutien en faveur de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, Grand Bourg Agglomération a souhaité lancer une étude pour mesurer l'impact économique de la vie étudiante sur leur territoire. Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération a conventionné avec la Public Factory, un dispositif développé par l'IEP de Lyon qui vise à créer des liens entre étudiants, chercheurs, acteurs publics (agents des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, institutions, élus), parapublics et socioéconomiques autour d'une vision de l'action publique innovante. Six étudiant(e)s sont chargé(e)s de cette étude : Elias Berthet, Ninon Cadiou, Mattéo Lanöe, Hugo Leroutier, Thomas Meriot et Mona Rabier.

REMERCIEMENTS

Cette étude s'est étalée sur près de huit mois, entre septembre 2022 et avril 2023, et a été réalisée grâce à l'appui des agents et élus de Grand Bourg Agglomération. Nous remercions notamment Madame Nathalie Gagnère pour son accompagnement et sa disponibilité, ainsi que Madame Sylviane Chêne, Monsieur Pierre-Yves Lecca et Madame Catherine Pochon pour leur soutien tout au long de cette étude. Nous remercions également Madame Marianne Alex, notre responsable académique, pour l'aide précieuse qu'elle a su nous apporter. Nous tenons également à remercier les responsables de la Public Factory, Mesdames Martine Huyon et Jeanne Deveaux ainsi que Monsieur David Vallat, de nous avoir permis de réaliser ce travail. Enfin, nous remercions les 660 étudiant(e)s qui ont accepté de répondre à notre questionnaire, ainsi que les entreprises, responsables d'établissement et étudiant(e)s qui nous ont accordé de leur temps lors des entretiens.

SOMMAIRE

0. Introduction	p. 4
1. La vie étudiante à Bourg-en-Bresse	p.10
1.1 Enseignement supérieur.....	p.16
1.2 Vie étudiante sur le territoire.....	p.24
1.3 Le logement et la mobilité des étudiant(e)s.....	p.31
2. Économie et emploi	p.37
2.1 Calcul de l'impact économique.....	p.42
2.2 Emploi et compétences.....	p.56
3. Préconisations - plan d'actions	p.68
3.1 Préconisations sur la vie étudiante	p.71
3.2 Préconisations sur l'économie et l'emploi.....	p.76
4. Annexes	p.81
4.1 – Questionnaire.....	p.83
4.2 – Méthodologie	p.89
4.3 – Liste d'entretiens.....	p.92
4.4 – Comptes-rendus des entretiens.....	p.94
4.5 – Bibliographie	p.106



INTRODUCTION

"Créés pour la plupart entre 1960 et 1995, les sites délocalisés d'enseignement supérieur, également appelés antennes universitaires, visaient à augmenter massivement le nombre d'étudiants tout en désengorgeant les premiers cycles des grandes villes et en démocratisant l'enseignement supérieur. Dès l'origine, les collectivités territoriales ont joué un rôle moteur dans leur développement, percevant les antennes comme un moyen de maintenir une population jeune sur place et de soutenir la consommation et la vie économique par la constitution d'un marché étudiant local."

Rapport de la Cour des comptes "Universités et territoires", 2023



Avec un Pôle universitaire d'équilibre de près de 4 000 étudiant(e)s, une vingtaine d'établissements publics et privés, et plus de 80 formations post-bac dans différentes filières, Grand Bourg Agglomération travaille à faire reconnaître et valoriser le rôle des acteurs locaux pour permettre aux jeunes d'étudier au plus près de chez eux.

Il est cependant difficile de valoriser cette présence sans en connaître les impacts et retombées sur le territoire. Cela est d'autant plus déterminant à évaluer que :

- Le territoire va voir sa population étudiante augmenter d'ici 3 à 5 ans d'environ 800 à 1 000 étudiant(e)s, soit une augmentation de 20 % de la population étudiante actuelle (selon les projections) ;
- Les représentants élus de Grand Bourg Agglomération souhaitent réinterroger les grandes orientations politiques et les actions à mettre en œuvre par la collectivité au service des étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire ;
- Il existe une volonté forte de bien accueillir les étudiant(e)s en leur offrant un cadre de vie et d'étude attractif pour maintenir les jeunes sur le territoire et en attirer de futurs ;
- Le maintien et le développement d'une présence étudiante est un gage de dynamisme pour l'avenir du territoire et du maintien d'un tissu économique fort et innovant.

ZONE D'IMPACT



Territoire

- Grand Bourg Agglomération, née le 1er janvier 2017
- 74 communes, 133 000 habitant(e)s en 2019 (INSEE)
- Première Communauté d'agglomération du département en nombre d'habitant(e)s



Vie étudiante*

- 4 000 étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire, projection d'une augmentation de 20 % dans les 5 prochaines années
- 22 établissements d'ESR sur 15 sites avec plus de 80 formations post-bac, répartis sur 4 communes



Economie / Emploi*

- 8 300 entreprises, principalement des TPE et PME
- 56 000 emplois sur le territoire
- Un taux de chômage de 5,4 % en 2022

* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Face aux perspectives d'évolution présentées et étant membre de l'Association des Villes Universitaires de France (VUF), Grand Bourg Agglomération souhaite engager une étude d'impact portant sur la présence des établissements d'enseignement supérieur et des étudiant(e)s sur son territoire. L'enjeu est ici de faire reconnaître et de valoriser le rôle des acteurs locaux pour permettre aux jeunes d'étudier au plus près de chez eux. Il s'agit aussi de dégager les atouts du territoire et de faire ressortir le lien avec le tissu d'entreprise.

C'est dans cette optique qu'un partenariat a été conçu avec la Public Factory, un dispositif porté par l'IEP de Lyon visant à former les étudiant(e)s professionnellement dans le cadre de projets innovants permettant de guider la décision dans un monde complexe et incertain.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Pour répondre à la demande, il s'agira d'évaluer quantitativement et qualitativement l'impact direct et indirect de la présence d'établissements de formation post-bac (y compris de la recherche), ainsi que des 4 000 étudiant(e)s présents sur le territoire. Voici la méthodologie développée pour répondre à la demande :

**POUR MESURER LES IMPACTS
ÉCONOMIQUES DIRECTS :**



Données quantitatives (budgets
globaux des universités)

**POUR MESURER LES IMPACTS
ÉCONOMIQUES INDIRECTS :**



Données quantitatives
(questionnaires) et qualitatives
(entretiens)

**POUR MESURER LES IMPACTS
SOCIAUX :**



Données quantitatives
(questionnaires) et qualitatives
(entretiens)

OUTILS : DONNÉES QUANTITATIVES (DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET QUESTIONNAIRE), DONNÉES QUALITATIVES (QUESTIONNAIRES ET ENTRETIENS)

RÉTROPLANNING

19/10/2023

Premier point
d'étape

21/12/2022

Finalisation de
la
méthodologie

11/01/2023

Deuxième
point d'étape

22/02/2023

Troisième point
d'étape

28/02/2023

Clôture du
terrain

15/03/2023

Rendu du pré-
rapport

22/03/2023

Quatrième
point d'étape

27/03/2023

Rendu des
livrables
définitifs

07/04/2023

Soutenance



LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ÉTUDIANTE

ÉLABORATION ET DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE :

- Auteurs du questionnaire : étudiant(e)s de la Public Factory de Sciences Po Lyon & Grand Bourg Agglomération
- Thématiques traitées, liées aux étudiant(e)s :
 - Études supérieures
 - Logement
 - Perspectives professionnelles
 - Dépenses
 - Activités
 - Ressenti général
- Dates de diffusion de l'enquête : du 17 janvier au 10 février 2023
- Canal de diffusion de l'enquête : questionnaire en ligne sur le site « LimeSurvey »
- Répondants :
 - **660 répondant(e)s** sur un total de 4 000 étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire, soit 16,5 % de la population estudiantine totale
 - 31 étudiant(e)s ont laissé leurs coordonnées pour approfondir l'enquête lors d'un entretien et 15 ont été contacté(e)s, de manière représentative
 - Traitement de l'enquête réalisé par les étudiant(e)s de la Public Factory de l'IEP de Lyon

Votre logement

Où habitez-vous actuellement pour vos études ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Bourg en Bresse
- Viriat
- Péronnas
- Saint-Denis-lès-Bourg
- Dans une autre commune du département de l'Ain
- Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Autre

Résidez-vous :

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- En résidence CROUS
- En résidence étudiante (hors CROUS)
- En appartement privé individuel
- En colocation
- Chez l'habitant
- Au domicile d'un proche (chez vos parents, chez un ami, etc...)
- Autre

Extrait du questionnaire en ligne

PARTIE 1:

LA VIE ÉTUDIANTE À GRAND BOURG

AGGLOMÉRATION



INTRODUCTION PARTIE 1

Pour garantir la pérennité et assurer le développement de la vie étudiante sur Grand Bourg Agglomération, il est nécessaire de dresser un portrait des étudiant(e)s ainsi que de leur mode de vie sur le territoire.

Dans cette optique, plusieurs sources ont été mobilisées :

- Le **questionnaire à la population étudiante** (*cf. introduction*) ;
- Les **entretiens qualitatifs** effectués auprès d'étudiant(e)s, de responsables d'universités, d'élu(e)s, d'agent(e)s et de professionnel(le)s privé(e)s en lien avec l'enseignement supérieur (*cf. liste des entretiens en annexe*) ;
- Des **documents fournis** par la Communauté d'Agglomération ainsi que les différents partenaires contactés (*cf. liste des documents en annexe*).

L'analyse combinée de ces différentes sources permet de dégager les principales caractéristiques des étudiant(e)s, mais aussi de déterminer leurs besoins et leurs envies, en vue de formuler des recommandations visant l'amélioration des conditions de vie des étudiant(e)s sur le territoire.

PROFIL DES RÉPONDANT(E)S

Le questionnaire à la population étudiante étant l'outil principal nous ayant permis de comprendre la vie étudiante sur le territoire, il semble dès lors nécessaire de réaliser un focus sur le profil des répondant(e)s.

Ayant recueilli un nombre conséquent de réponses, la représentativité du questionnaire peut être considérée comme très satisfaisante.

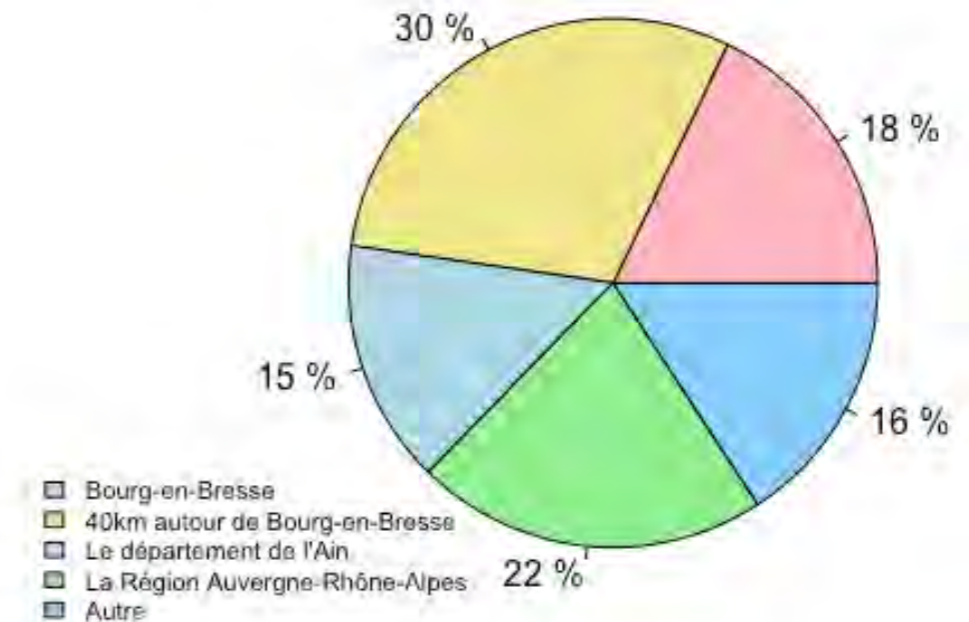


PROFIL SOCIOLOGIQUE DES RÉPONDANT(E)S

PARMI LES 660 RÉPONDANT(E)S À L'ENQUÊTE :

- Une **majorité de femmes (60 %)** : un constat général observé lors de questionnaires, proche de la réalité statistique du terrain (55% de femmes parmi les étudiant(e)s sur le territoire*)
- Des répondant(e)s ayant **majoritairement entre 19 et 20 ans (44 %)** avec un âge moyen de 22 ans, de manière similaire à l'ensemble des étudiant(e)s du territoire*
- Parmi les 6 % de répondants(e) « autre » : une moyenne de 33 ans, correspondant aux étudiant(e)s en formation continue

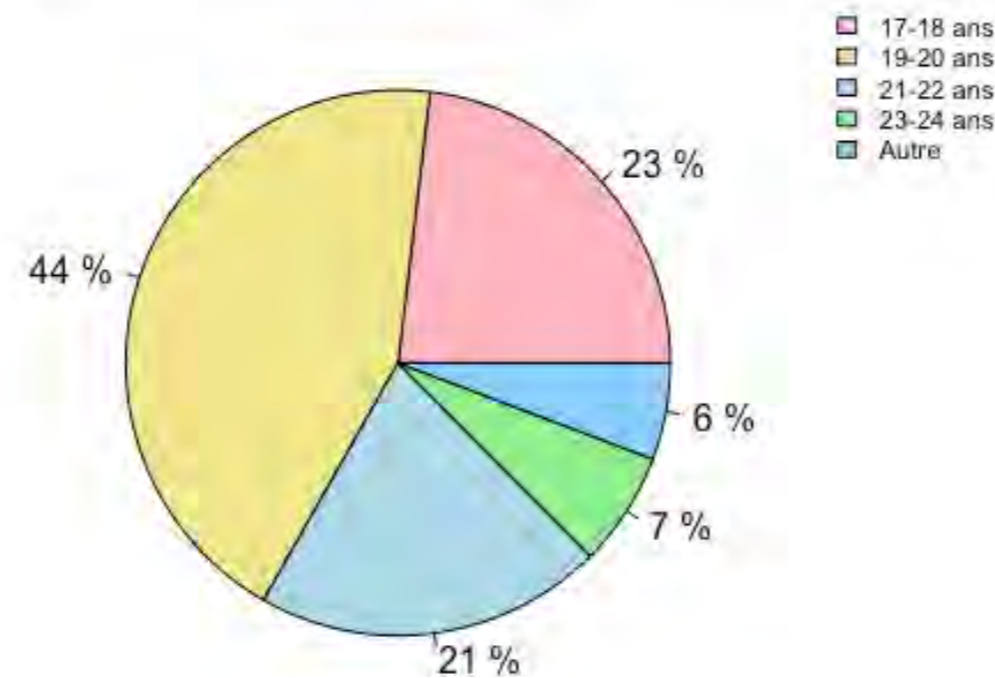
Origine géographique des répondant(e)s de l'échantillon



Genre des répondant(e)s de l'échantillon



Âge des répondant(e)s de l'échantillon



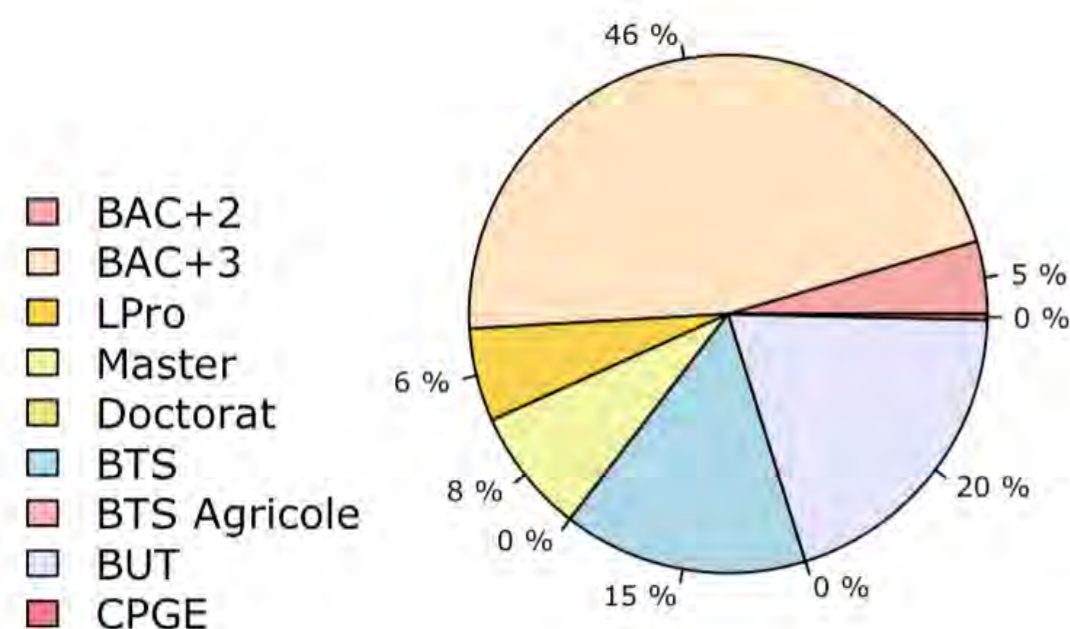
- Des étudiant(e)s **provenant principalement de Grand Bourg Agglomération (48 %)**, dont 18 % de Bourg-en-Bresse (proche du taux global de 50 % d'étudiant(e)s originaires du département*)
- Un taux de réponses « autre » élevé (16 %), en partie dû à de nombreuses erreurs des répondant(e)s mais aussi certains d'entre eux provenant de régions limitrophes et de l'étranger (6 répondant(e)s)

* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

PROFIL ACADÉMIQUE DES RÉPONDANT(E)S

- Une **sur-représentation des répondant(e)s en licence** (46 % contre 20 % sur la totalité du territoire*), puis en Brevet Universitaire de Technologie (20 %)
- Une **sous-représentation des répondant(e)s en master** (8 %) ainsi qu'en licence professionnelle (6 %)

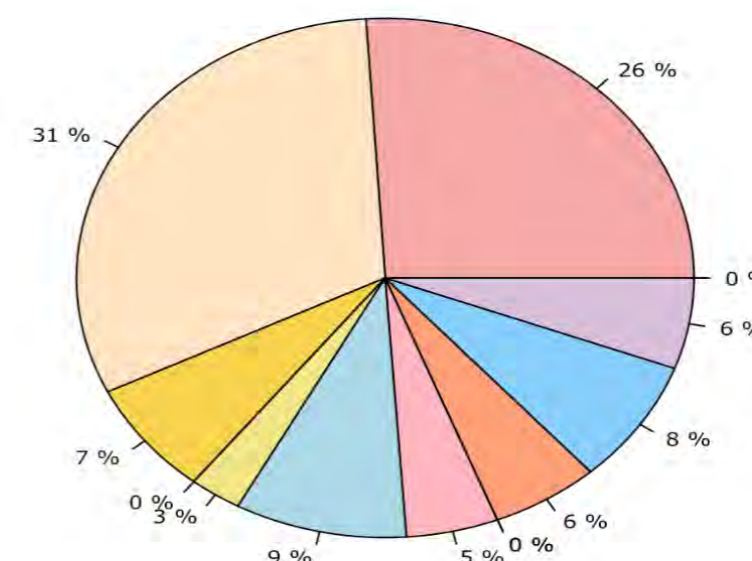
Quel type de formation suivez-vous ?



- Des répondant(e)s provenant majoritairement des deux universités présentes sur le territoire : **Lyon 3** (31 %) et **Lyon 1** (26 %)
- Une représentation variée des différents établissements du territoire, permettant d'établir des résultats en adéquation avec la réalité du terrain

NB. Une absence de réponse des étudiant(e)s provenant des diverses CPGE, de l'INSPE, de la MFR ainsi que du groupe Sylvia Terrade.

Dans quel établissement êtes-vous inscrit ?



* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

IDÉOTYPES DES ÉTUDIANT(E)S DU TERRITOIRE

En nous appuyant sur les données recueillies par le questionnaire, nous avons pu construire ces trois idéotypes qui reprennent les caractéristiques majeures des étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire.



CAMILLE 19 ANS

- ÉTUDIANTE À LYON 3 EN DROIT
- BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS



RÉMI 20 ANS

- ÉTUDIANT À LYON 1
- NON BOURSIER
- ORIGINAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS
- FORMATION EN ALTERNANCE



MARIE 22 ANS

- ÉTUDIANTE À L'ENSEIS
- NON BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES
- LOUE SON LOGEMENT

SOMMAIRE PARTIE 1 — LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

A — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

B — VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

C — LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT(E)S



A — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND BOURG
LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE



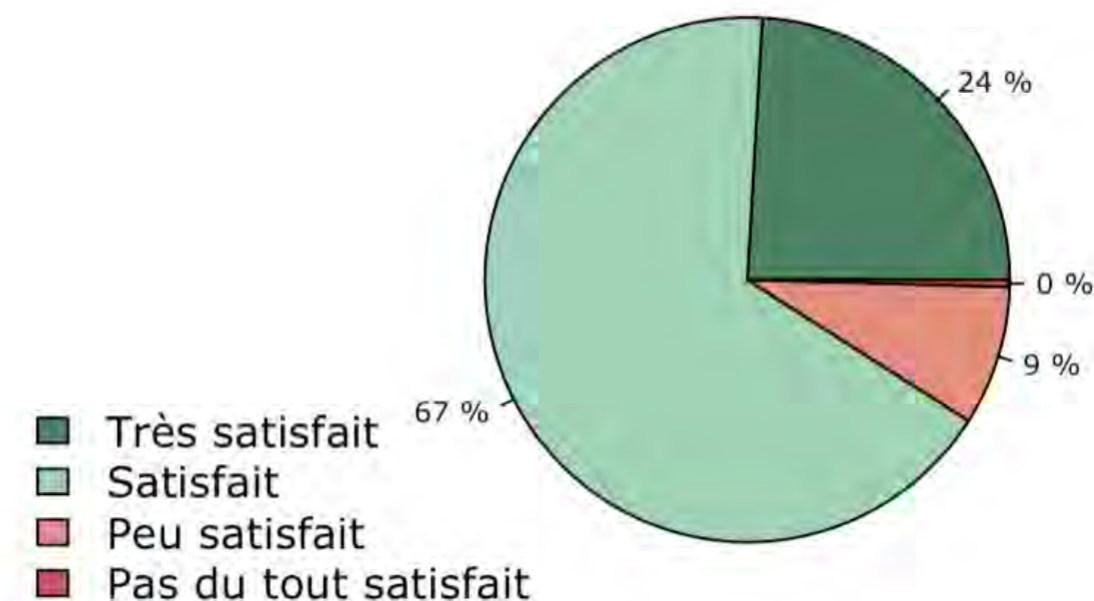
SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN TAUX DE SATISFACTION DU CURSUS SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE TRÈS IMPORTANT :

91% d'étudiants satisfaits de leur cursus

- 9 % indiquant être peu satisfait(e)s ou pas du tout satisfait(e)s
- Parmi ces répondant(e)s insatisfait(e)s, 26 étudiant(e)s en détaillent les raisons et évoquent majoritairement : un manque de communication général, la localisation du lieu d'étude, une ville peu adaptée à la vie étudiante, etc.

Êtes-vous satisfait de votre cursus à Bourg-en-Bresse ?



SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN TAUX DE SATISFACTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU TAUX NATIONAL :

- Selon la dernière enquête en date de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de 2020, 64 % des étudiant(e)s indiquaient être « satisfait(e)s ou très satisfait(e)s » de leurs études : un taux inférieur à celui observé au niveau des étudiant(e)s interrogé(e)s sur Grand Bourg Agglomération
- Cela témoigne de la **qualité des cursus proposés** sur le territoire



Préconisation : Un taux de satisfaction à faire valoir dans la communication du territoire pour développer l'attractivité de ce dernier : à partager aux différentes écoles ?

DES RETOURS D'ÉTUDIANT(E)S INTERROGÉ(E)S TRÈS POSITIFS VIS-À-VIS DES ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE :

- Une mise en avant de la **qualité des formations et du cadre d'études**, notamment des infrastructures
- Une valorisation faite de la **proximité avec les différentes équipes pédagogiques** permettant une meilleure acquisition des savoirs

*"L'école est très qualitative, les professeurs sont les mêmes qu'à Lyon, beaucoup d'intervenants avec de belles carrières derrière eux qui peuvent proposer des postes. Franchement, le cadre d'étude est vraiment bon!"**

* Verbatim issu des entretiens menés lors de l'enquête

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

LES RAISONS DU CHOIX DE BOURG-EN-BRESSE COMME LIEU D'ÉTUDES :

- Une majorité de répondant(e)s (35 %) indiquant venir y étudier car ils y ont des **amis ou des proches**
 - 25 % pour des raisons financières
 - 14 % pour la qualité de la vie
 - 10 % en raison de leur emploi sur le territoire
- 17 % de répondant(e)s ont indiqué d'autres raisons pour avoir choisi Bourg-en-Bresse, notamment : la **taille de la commune**, la **connaissance au préalable de la ville**, certaines **spécialités de formation**, l'**affectation** suite à un concours (notamment PASS), la **proximité** avec leur domicile, l'**accessibilité** par train, etc...
- 15 % seulement ont indiqué que Bourg-en-Bresse n'était **pas leur premier choix d'études**
Parmi ces derniers, 80 étudiant(e)s détaillent l'endroit où ils auraient préféré réaliser leurs études : 90 % d'entre eux auraient souhaité être scolarisés à Lyon et quelques répondant(e)s ont indiqué qu'ils auraient souhaité étudier à Annecy, Clermont-Ferrand, Chambéry, Saint-Etienne ou encore Grenoble.

À NOTER :

Des différences majeures selon les établissements concernant les répondant(e)s pour lequel(le)s Grand Bourg Agglomération n'était pas le premier cho n'ét

- 32 % des répondant(e)s de Lyon 1 et 21% des répondant(e)s de l'AFPMA indiquant que ce n'était pas leur premier choix
- Des taux inférieurs à 10 % pour les répondant(e)s en provenance d'autres écoles (9 % pour Lyon 3, 8 % pour l'EGC, 4 % pour le CFA de l'Ain, etc.)

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

LA VOLONTÉ DE VENIR ÉTUDIER SUR LE TERRITOIRE

Des étudiant(e)s interrogé(e)s justifient leur venue sur le territoire par :

- **La spécificité de certaines formations proposées**

- « J'ai fait le choix de venir à Bourg-en-Bresse car je voulais rejoindre la formation dans laquelle je suis actuellement. Elle est très reconnue et elle est classée dans les meilleures formations de son domaine. »*
- « On a la chance sur le territoire d'avoir des formations très spécifiques qui font que parfois les étudiants viennent de loin pour venir étudier ici. Je pense qu'il faut continuer à valoriser ces types de formations qui permettent de démarquer le territoire au niveau de l'enseignement supérieur »*



Préconisation : Développer la communication sur les formations spécifiques du territoire et les étudiant(e)s qui les intègrent pour motiver la venue de profils d'étudiant(e)s en recherche de spécialisation, tout en tenant compte des potentiels débouchés professionnels pour ces jeunes étudiant(e)s

- **Un cadre de vie agréable et propice aux études**

- « Je voulais venir ici parce que j'aime bien le côté « petite ville ». Je me suis dit que la promotion allait être plus petite, qu'il y allait avoir un meilleur accompagnement, et c'est vrai ! »*



À noter: Au niveau national, selon l'étude OVE de 2020, ce sont 20 % des bachelier(e)s qui indiquent avoir été orientés par défaut dans leur cursus actuel.

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

UN CHOIX PARFOIS RÉALISÉ PAR DÉFAUT

Des étudiant(e)s interrogé(e)s expliquant les raisons d'un choix « par défaut » :

- **La volonté première d'aller étudier dans une « grande ville », mais une reconnaissance des avantages du territoire**
 - « On ne va pas se le cacher, j'en connais beaucoup qui auraient préféré étudier à Lyon mais au final, la plupart sont tout de même contents d'être ici. »*
 - « Je voulais pas venir à Bourg-en-Bresse au début, mais finalement les cours sont biens, on s'entend bien dans la promotion, on a sûrement de meilleurs rapports avec les professeurs qu'à Lyon parce qu'on est en petit comité. »*



Préconisation : Faire valoir la voix des anciens étudiant(e)s sur le territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Grand Bourg Agglomération

- **La peur d'un diplôme « moins reconnu » sur le marché de l'emploi**

« J'avais quand même l'impression que sur le CV, ça ferait moins bien d'avoir indiqué Bourg-en-Bresse que Lyon ou une autre grande ville »*

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE

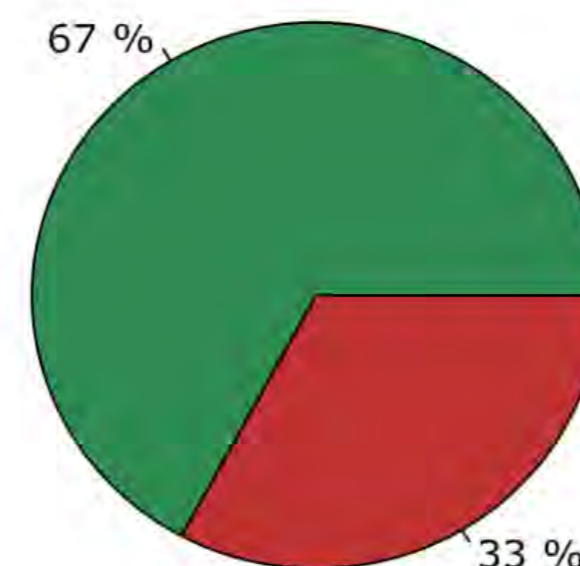
- Une **majorité d'étudiant(e)s (67 %)** indiquant le **souhait de poursuivre leurs études**, en lien direct avec le taux élevé de répondant(e)s actuellement en licence

Souhait de continuer ses études actuelles chez les étudiant(e)s

Raisons évoquées par les étudiant(e)s pour justifier la non-poursuite de leurs études à Grand Bourg Agglomération:

- Le **manque d'offre** sur le territoire en termes de formations longues (bac +5)
- L'**absence de certaines spécialités** recherchées par les étudiant(e)s
- De meilleures chances d'embauche en finissant son cursus ailleurs

■ Oui
■ Non

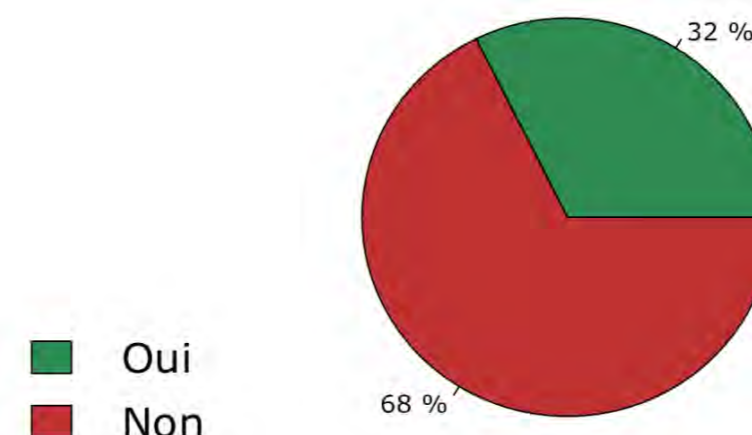


Préconisation : Mener une réflexion sur les moyens de conserver le public étudiant sur le territoire en réfléchissant conjointement avec les étudiant(e)s sur leurs besoins et envies en terme de formation, tout en continuant d'améliorer et de préserver leur cadre d'études actuel.

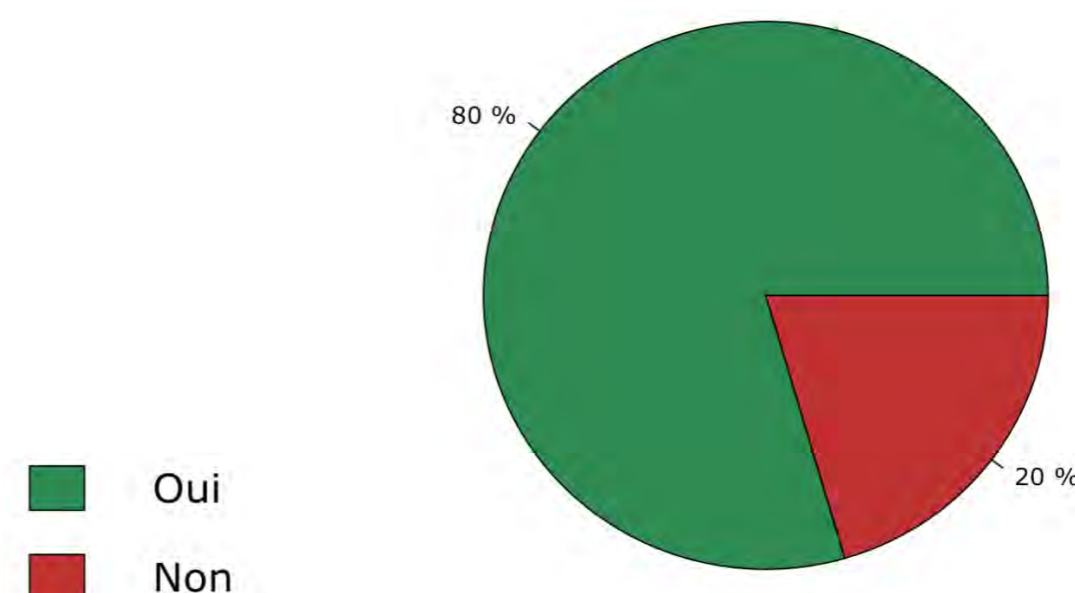
LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE

- Si près de 2/3 des étudiant(e)s souhaiteraient continuer leur formation sur le territoire, **seuls 32 % d'entre eux indiquent en avoir la possibilité** : un manque de formations disponibles en continuité directe avec les licences présentes ?
 - Sur 98 répondant(e)s de Lyon 3 indiquant souhaiter continuer leurs études, 74 indiquent ne pas pouvoir sur le territoire (soit 75 %)
 - Un taux de 51 % observable parmi les étudiant(e)s de Lyon 1 et de 87,5 % à l'EGC
- Parmi les répondant(e)s indiquant avoir la possibilité de continuer leurs études sur le territoire, **80 % souhaitent les continuer à Grand Bourg Agglomération**
- Parmi les 17 étudiant(e)s ayant la possibilité de continuer leurs études sur le territoire mais ne le souhaitant pas, 7 proviennent de Lyon 1 et 5 de Lyon 3
 - Des répondant(e)s évoquant majoritairement des raisons telles que : la volonté de découvrir d'autres territoires et d'autres personnes, des contraintes géographiques (volonté de rapprochement de la famille, un habitat trop éloigné du lieu d'études, etc..), une ville considérée trop « petite » pour des études, la volonté d'aller étudier dans une « grande ville » pour s'offrir plus d'opportunités professionnelles, etc...

Possibilité de continuer ses études à Bourg-en-Bresse chez les étudiant(e)s



Souhait de continuer ses études à Bourg-en-Bresse si c'est possible



B— VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

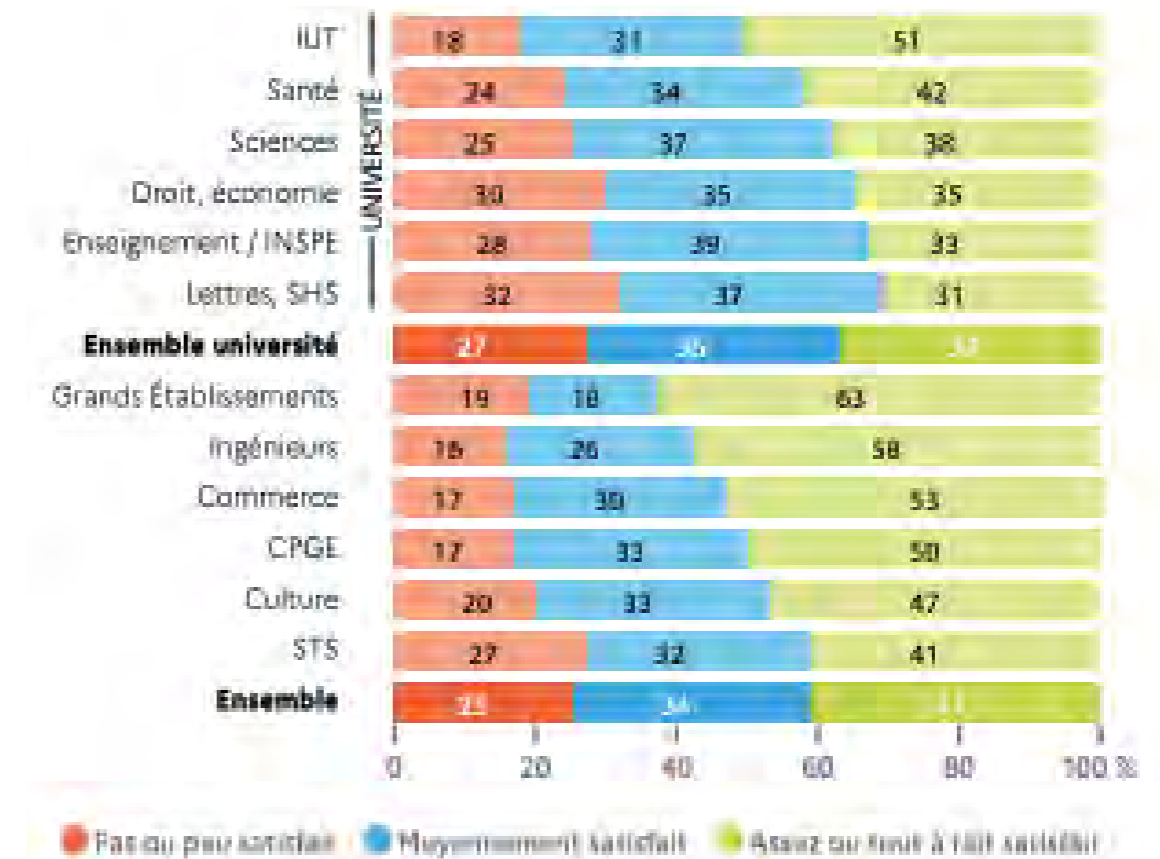
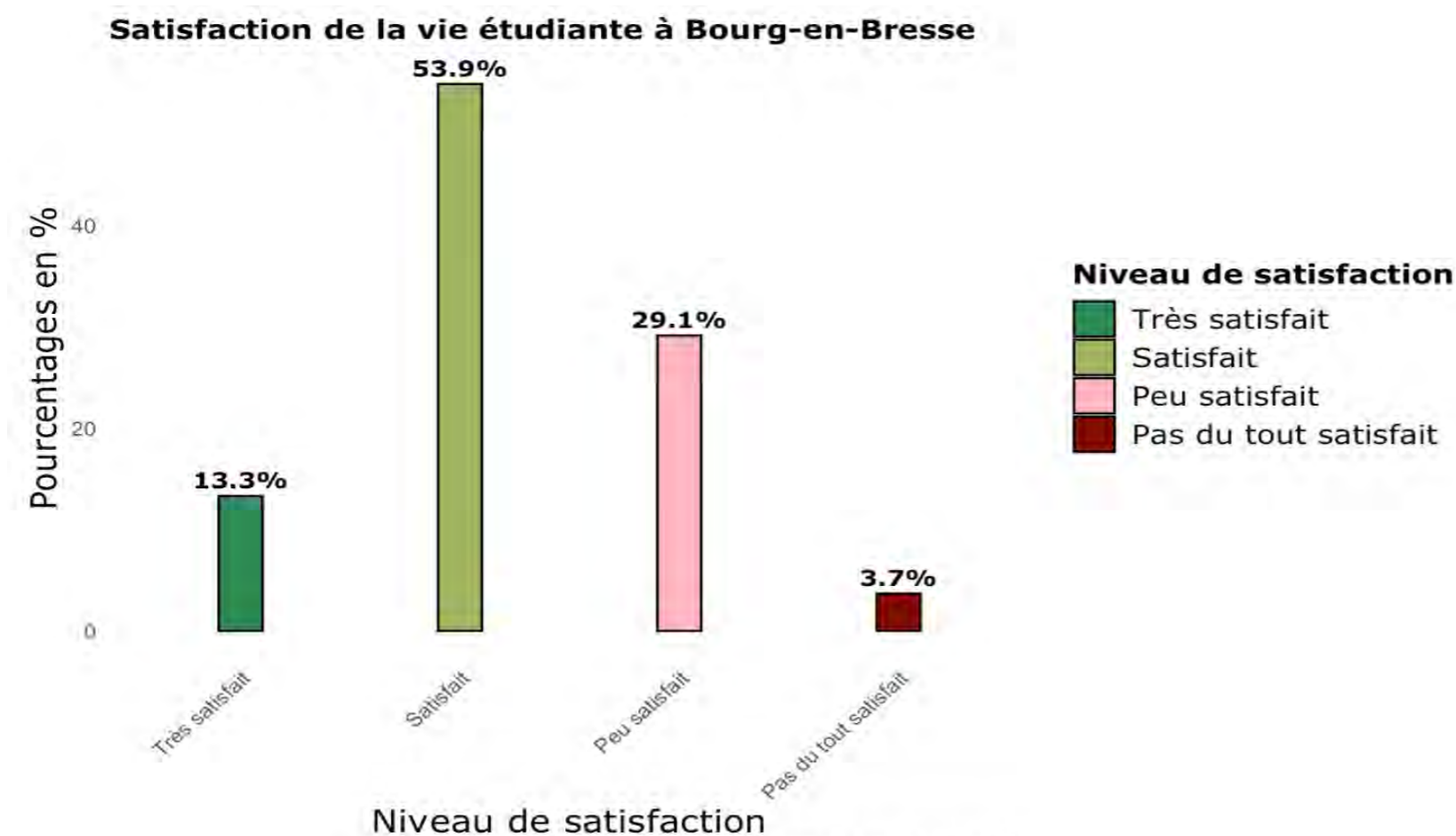
SATISFACTION GÉNÉRALE
LOISIRS ET ACTIVITÉS
COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENTS



SATISFACTION GÉNÉRALE

Le taux de satisfaction générale de la population étudiante est relativement élevé et semblable à celui que l'on retrouve dans les données recueillies à l'échelle nationale : **près de deux tiers des étudiant(e)s s'estiment satisfaits de leur vie étudiante à Grand Bourg Agglomération.**

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SATISFACTION À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SATISFACTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



Source enquête OVE "Vie étudiante" 2021

Toutefois, **34 %** d'étudiant(e)s indiquant être peu ou pas du tout satisfait(e)s de leur vie étudiante.

Parmi ces derniers, la question du manque d'activités étudiantes et/ou du manque de débouchés dans leur secteur d'études revient régulièrement.

Les étudiant(e)s interrogé(e)s avaient par ailleurs la possibilité de proposer leurs idées d'amélioration sur le territoire et ils invoquent majoritairement des volontés de changement en termes : d'évènementiel, de restauration, de dynamisme quant aux loisirs (sport, culture, bar, etc...), transports en commun et mobilités douces, etc.

AVANTAGES DE LA VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

UN ENGAGEMENT IMPORTANT DES ÉCOLES DANS LA VIE ÉTUDIANTE LOCALE ET L'AVANTAGE DE LA PROXIMITÉ

Si certains étudiant(e)s font le constat d'une offre de loisirs moins importante que dans certaines grandes villes, il ressort toutefois des entretiens que les étudiant(e)s sont nombreux à apprécier la proximité offerte par Grand Bourg Agglomération, à la fois avec les enseignant(e)s mais aussi dans le cadre de la vie étudiante.

*"La fac[ulté] est très engagée dans les activités universitaires et ils se donnent à fond pour dynamiser le campus. Chaque début de semaine, on reçoit un mail avec tous les événements prévus dans la semaine et il y a toujours des activités différentes, au moins une fois par semaine à Bourgen-Bresse même." **

*"Au niveau administratif, l'IAE est vraiment top, on a toutes les informations super rapidement, c'est très clair, on est jamais perdus, je pense que c'est l'avantage d'être dans un campus plus petit." **

*"Du fait de la taille réduite de la promotion, les professeurs ont le temps de nous conseiller sérieusement et nous entretenons de très bons rapports avec les enseignants pour la plupart." **

*"Malgré le fait que la ville soit petite, on s'y retrouve, d'autant que le BDE est très actif et organise des événements quasiment tous les week-ends."**

LA MISE EN AVANT PAR LES ÉTUDIANT(E)S DE L'ATTRAIT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

En tant que ville universitaire d'équilibre, Grand Bourg Agglomération permet aux étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire de bénéficier d'avantages, notamment en termes économiques, comparativement à la Métropole de Lyon par exemple.

*"Et après **l'avantage c'est surtout le prix, le prix de la vie en général**. Que ce soit la nourriture, les sorties ou même le logement...c'est un avantage énorme de pouvoir avoir plus grand. Enfin moi je me demande comment je ferai si j'étais à Lyon." **

*"Le logement est moins abordable que ce que l'on pourrait penser à première vue, mais dans l'ensemble **c'est quand même un avantage certain par rapport à d'autres villes**." **

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE SUR LE TERRITOIRE

LE CONSTAT DES ÉTUDIANT(E)S D'UNE OFFRE DE RESTAURATION LIMITÉE

- La présence d'un unique restaurant universitaire accessible à tous* sur le campus de Lyon 1, relativement éloigné des autres sites universitaires et donc peu fréquenté par les autres étudiant(e)s
 - 66% des étudiant(e)s répondants déclarant ne jamais se rendre au restaurant universitaire
- Une limitation dès lors de l'accès à une alimentation équilibrée à moindre coût pour une partie des étudiant(e)s, dans un contexte d'augmentation de la précarité étudiante
- Dès lors, une volonté partagée par de nombreux étudiant(e)s de disposer davantage de lieux de restauration sur le territoire



Préconisation : Développer une offre de restauration à bas prix accessible aux étudiants hors Lyon 1 (cafétéria, food-truck, etc..)

* Un second restaurant universitaire étant présent sur le site de l'IFSI Fleyriat, réservé aux étudiants rattachés à l'hôpital

LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE CLAUDE BACHET (LYON 1)

- Une subvention du restaurant à hauteur de 180 000€ par Grand Bourg Agglomération
- En moyenne, 300 repas y sont servis par jour pour un total de plus de 40 000 passages à l'année (dont 21 000 repas pour des boursiers)
- Un repas coûtant 3,30 € pour les étudiants

*« Ça serait bien que nous aussi on puisse avoir accès à des repas à moindre coût, car moi la solution que j'ai trouvé c'est de me faire mes repas pour toute la semaine et comme je n'ai pas d'appartement je ne peux pas vraiment faire de courses. » **

*« À proximité directe, il n'y a qu'un kebab et une boulangerie qui augmente ses prix car elle a bien compris qu'elle était la seule possibilité de restauration pour les étudiants. » * (étudiant de Lyon 3)*

* Verbatim issu des entretiens menés lors de l'enquête

LOISIRS ET ACTIVITÉS

20.3%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s déclaraient se rendre à la Bibliothèque universitaire au moins une fois dans le mois



Faible fréquentation de la Bibliothèque universitaire

*" La bibliothèque [universitaire] est bien mais n'a pas de larges plages horaires, en période de partiels je préfère réviser chez moi" **

39.5%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s déclaraient se rendre 1 à 5 fois dans l'année dans des lieux culturels



Faible usage des équipements culturels

*"J'aimerais bien que la fac nous obtienne des réductions sur le musée d'art contemporain"**

31.4%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s déclaraient utiliser une fois dans la semaine des équipements sportifs.



Les offres proposées par Lyon 1 et Lyon 3 apparaissent donc intéressantes pour les étudiant(e)s

*" Je me suis inscrite au volley mais j'y suis pas allée souvent. Mais c'est vrai qu'il y a une bonne offre au niveau du sport. Et j'ai été aussi agréablement surprise par le reste des offres" **



- **Préconisation :** Continuer à communiquer sur l'existence des infrastructures (sportives et culturelles) existantes sur le territoire auprès des étudiants

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LE MANQUE DE COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENT

DE NOMBREUX ÉTUDIANT(E)S AINSI QUE DES CADRES DE GESTION DE L'ESR CONSTATANT UN MANQUE DE COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

De nombreux étudiant(e)s dressant le constat d'une vie étudiante agréable à Grand Bourg Agglomération, mais de peu d'échanges entre les différentes écoles du territoire :

- Le développement d'une coopération inter-établissement pouvant permettre de **diversifier la vie étudiante sur le territoire**
- Une volonté partagée par de nombreux responsables universitaires
- Certains établissements ayant d'ores et déjà mis en place une offre d'activités commune (ex : Lyon 1 et Lyon 3 concernant l'offre sportive)

*"Il manque cette dynamique inter-établissement, c'est un véritable enjeu pour le développement de l'ESR à Bourg. On développe certaines choses via les services étudiants sur le territoire : services de santé, services sociaux, mais c'est un peu du bricolage."**

*"On a des partenariats ponctuels avec Lyon 3 par exemple mais ça reste très anecdotique, on aimerait bien pouvoir réaliser plus de choses avec les autres structures de l'enseignement supérieur sur le territoire."**

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LE MANQUE DE COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENT

*"Avec un BDE impliqué, on peut faire pas mal de choses, il existe quand même des clubs/bars qui sont souvent très coopératifs et prêts à organiser des évènements pour les étudiants, mais il serait sympa d'organiser plus de rencontres inter filières."**

*"Souvent on se débrouille pour savoir si un évènement est organisé par une autre fac[ulté] mais il n'y pas beaucoup de visibilité hors de ce qui est fait avec l'école"**

- Une mise en évidence de difficultés liées à la communication des évènements existants
- Le **manque d'une coordination centrale** de cette vie étudiante sur le territoire

*« Le département a engagé un travail de refonte de l'association Pôle Sup 01, nous devons faire un effort pour communiquer sur les aides qui existent et que nous proposons afin de mieux accompagner la Vie Étudiante, et ce travail n'a pas encore été fait à mon sens. Nous devons réfléchir à comment être plus lisibles »**

À NOTER

Valence, une autre ville étudiante comparable, dispose d'une association organisant régulièrement des événements regroupant l'ensemble de la population étudiante du territoire. Cette association collabore et est co-financée par la Mairie de Valence. Cette association met par exemple à disposition le parc des expositions de la ville pour organiser le "challenge de l'étudiant" week-end festif dans toute la ville.



Préconisation : Mettre en place des dispositifs de coopération entre les établissements, par exemple en ce qui concerne la vie étudiante avec un "bureau des étudiant(e)s" commun ou bien des services tels que des permanences de personnel médical dans les établissements

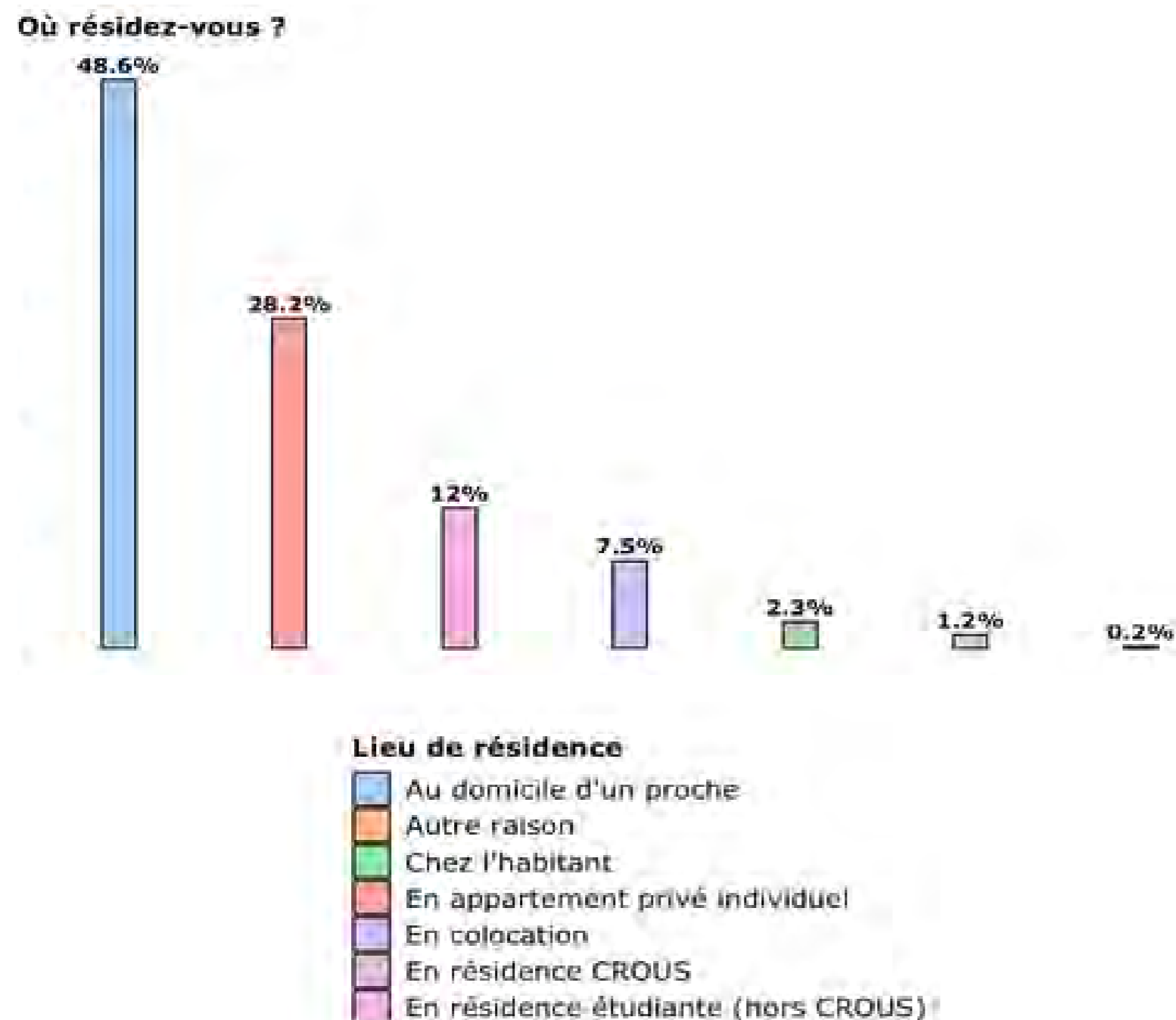
** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

C— LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT(E)S

LOGEMENT
MOBILITÉ



LOGEMENT : UNE OFFRE À ADAPTER À LA POPULATION ÉTUDIANTE



- Une **répartition quasi équivalente** entre étudiant(e)s indiquant résider chez leurs proches et étudiant(e)s autonomes quant à leur logement
 - 49 % des étudiant(e)s déclarant habiter chez un proche
 - 35 % des étudiant(e)s indiquant résider dans le parc locatif privé, dont 7,5 % en colocation
 - 13 % seulement indiquant habiter en résidence étudiante (dont seulement 1,2 % en résidence CROUS)
- Des retours qualitatifs d'étudiant(e)s mettent en évidence le **prix élevé des logements sur le territoire** et la **difficulté** de trouver des logements adaptés
- Grand Bourg Agglomération ayant récemment développé la vie étudiante sur le territoire, il subsiste une inadéquation entre les besoins en termes de logement des étudiants et le parc locatif sur le territoire
- De nombreux(se) étudiant(e)s insistant sur la **faible présence de logements adaptés**, tels que des studios,
- Une demande en termes de logements étudiants plus importante que l'offre de logements effective

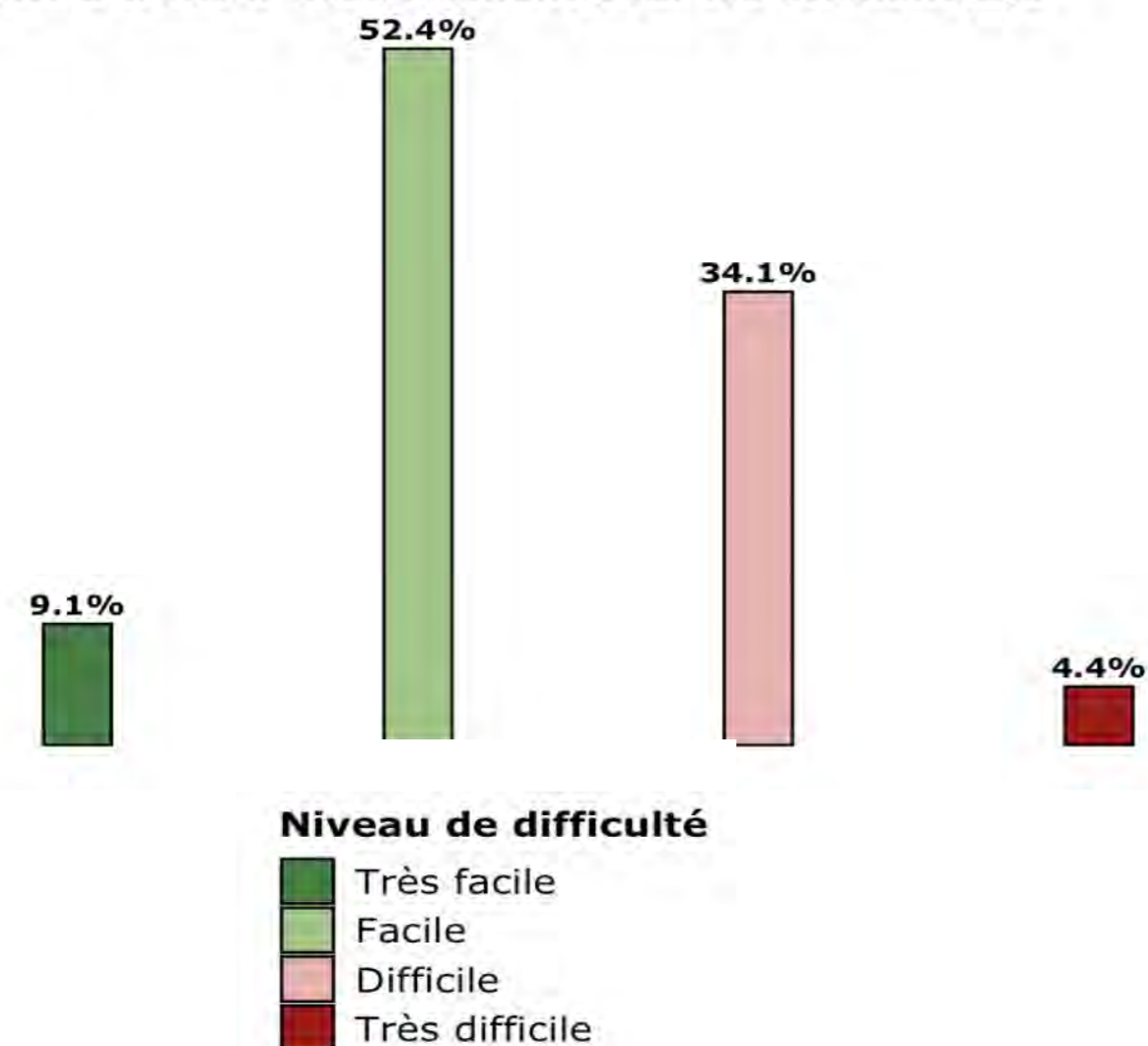
*"Les résidences étudiantes sont vite complètes et pour certains étudiants, c'est difficile d'y avoir droit, même si au niveau financier ce sont eux qui devraient en profiter"**

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LOGEMENT : UNE OFFRE À ADAPTER À LA POPULATION ÉTUDIANTE

DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS DANS LA RECHERCHE DU LOGEMENT DE LA RECHERCHE DU LOGEMENT

Difficulté à trouver des logement pour les étudiant(e)s



* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

- Parmi les répondant(e)s non issus de Grand Bourg Agglomération, **38 % déclarent avoir trouvé des difficultés pour s'installer**, notamment pour trouver un logement accessible aux étudiant(e)s
- Cela peut s'expliquer par la typologie de logements disponibles sur le territoire
 - On retrouve en effet à Bourg-en-Bresse **61 %** de maisons individuelles, contre **39 %** d'appartements. A titre de comparaison, on ne trouve que 31% de maisons dans une ville équivalente (Valence) et moins de 5% dans la métropole lyonnaise.

*"Moi par exemple j'ai dû trouver le prochain locataire de mon ancien appartement, lorsque j'ai posté l'annonce j'ai reçu des centaines de messages, c'était impressionnant, les étudiants à qui je faisais faire les visites me disaient trouver de grandes difficultés à se loger."**



Préconisation : Augmenter le nombre de places en résidences étudiantes ; Mettre en place une aide pour l'accès à la propriété à destination des étudiant(e)s

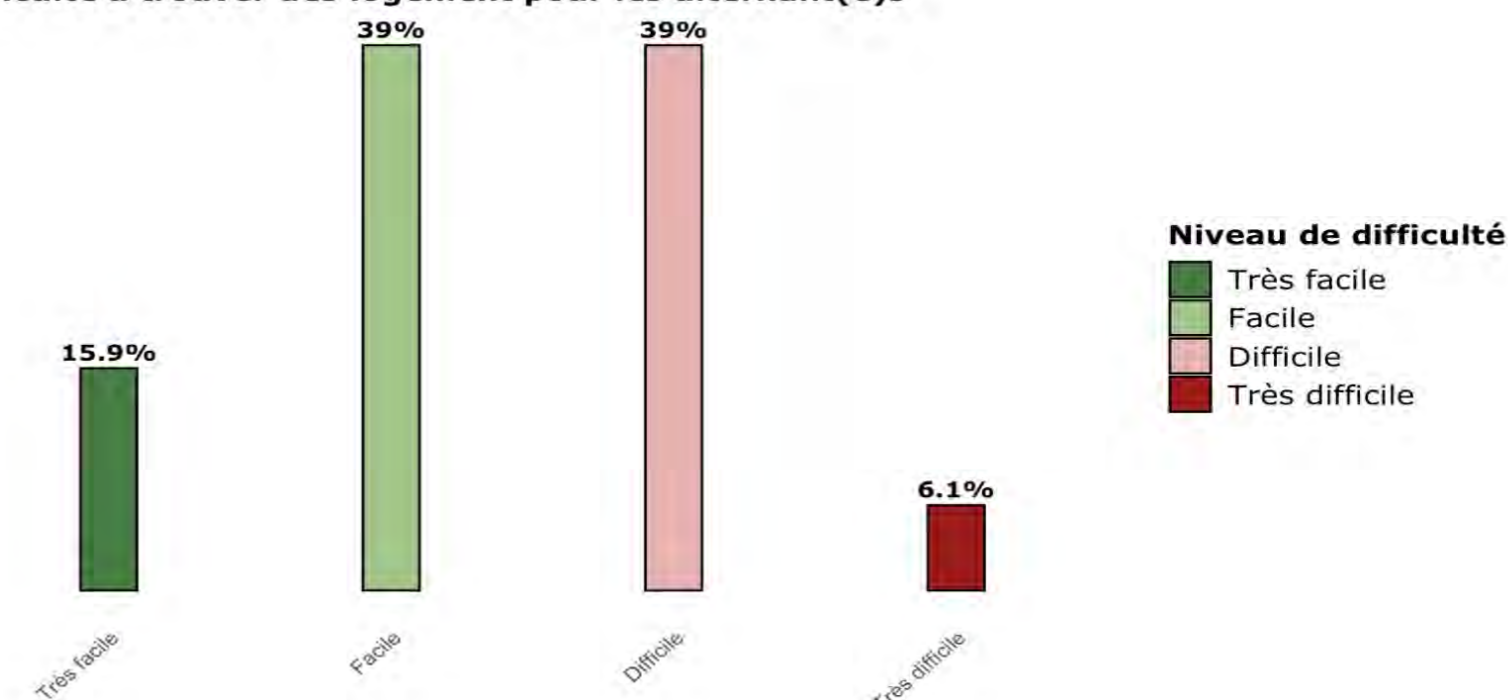
*"Il y a une conscientisation d'investir dans du dur. [...] Ca intéresse beaucoup d'étudiants en fait, il y a beaucoup ce questionnement sur les emprunts etc. notamment dans la conjoncture actuelle."**

LOGEMENT : UNE DIFFICULTÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES ALTERNANT(E)S

LES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT EXACERBÉES POUR LES ALTERNANT(E)S DU TERRITOIRE

- Le constat de la présence de nombreux(se) étudiant(e)s alternants sur le territoire (1/3 du total des étudiants), ne travaillant pas nécessairement dans la même commune que celle de leur lieu d'études
 - Malgré le salaire dont disposent les alternant(e)s, il est très difficile de pouvoir assumer deux loyers ou un loyer avec des frais de transport élevés dans ce cas
- L'alternance sur le territoire favorise le recours aux locations provisoires type Airbnb, moins coûteuses pour les étudiant(e)s que deux loyers, mais toutefois onéreuses
- Des étudiant(e)s alternant(e)s plus touchés que les autres par les difficultés de trouver un logement pouvant s'adapter aux courtes périodes pendant lesquelles ils sont sur le territoire
- Un constat partagé par les étudiant(e)s, mais aussi par certains responsables universitaires rencontrés

Difficulté à trouver des logement pour les alternant(e)s



*"Une difficulté pratique qui se pose est la question du logement, il est très fréquent que les étudiants n'habitent pas Bourg-en-Bresse même, ils réalisent leurs semaines en entreprise dans la région, près de leur domicile d'origine, et doivent se loger une semaine par mois sur le territoire. Seulement, l'offre locative de courte durée à Bourg-en-Bresse n'est pas très fournie, c'est une difficulté que les étudiants font souvent remonter." **

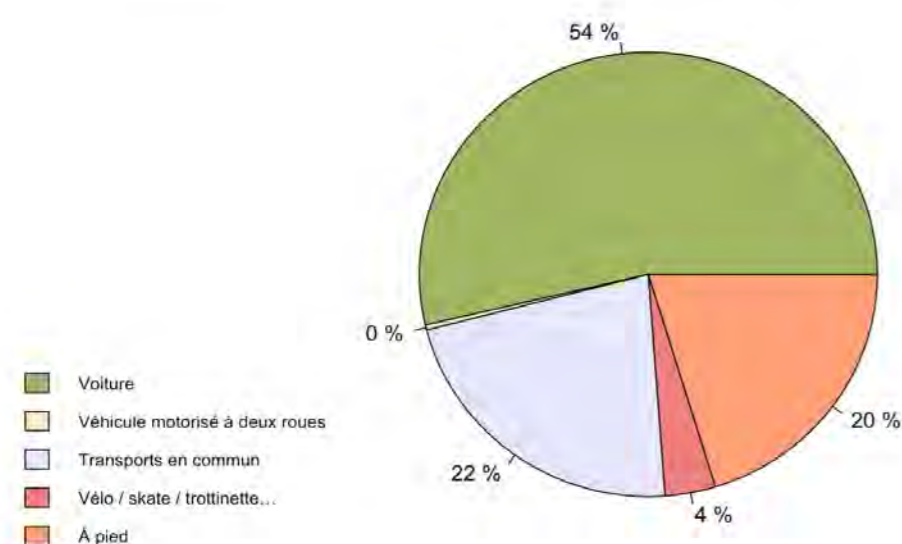


Préconisation : Organiser des roulements de logement pour les alternant(e)s du territoire étant donné que les périodes d'alternance ne sont pas toutes en même temps

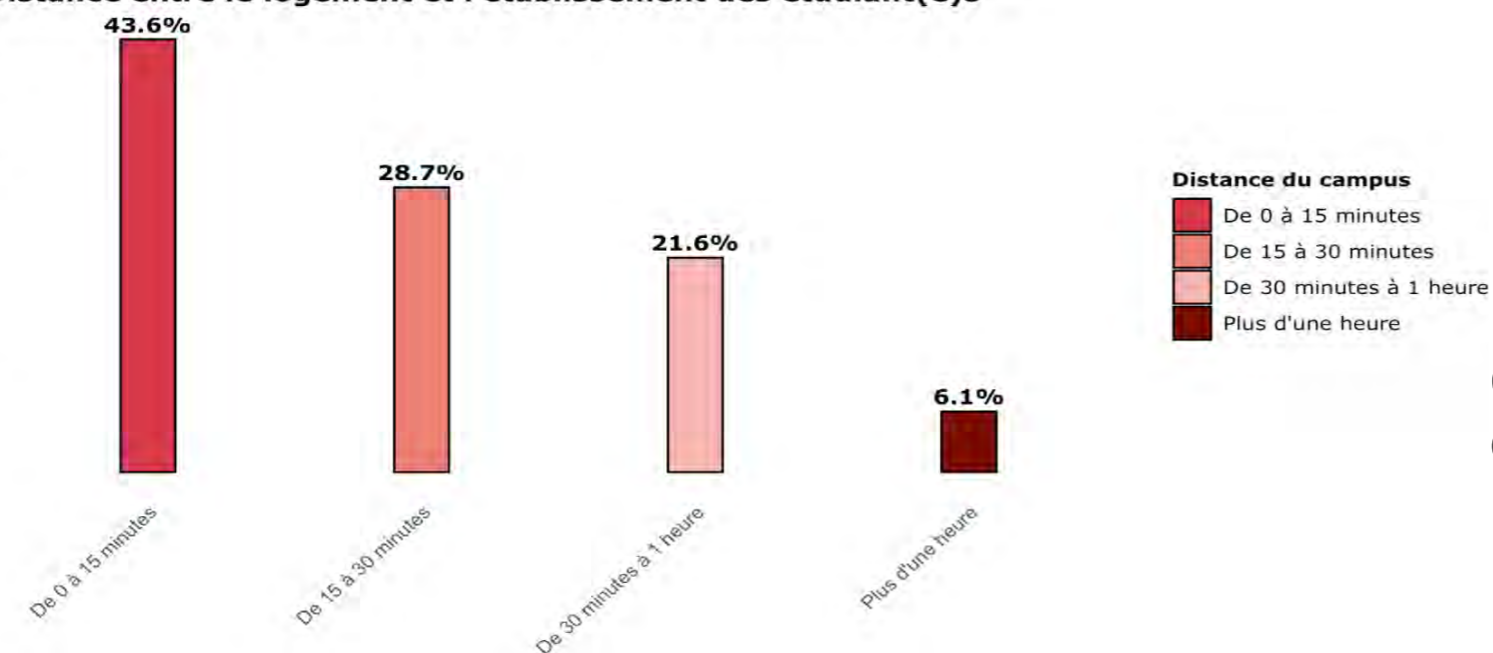
* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

MOBILITÉ : UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN PEU EXPLOITÉE

Moyen de transport principalement utilisé par les étudiant(e)s pour se rendre sur leur campus



Distance entre le logement et l'établissement des étudiant(e)s



UNE UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN RELATIVEMENT FAIBLE

Il ressort du questionnaire et des entretiens que les transports en commun sont peu utilisés par les étudiant(e)s pour les trajets du quotidien, la voiture semble être plus populaire

- **54 % des étudiant(e)s utilisant la voiture**
- 22 % seulement utilisant les transports en commun
- 20 % se déplaçant majoritairement à pied

*"Je n'ai jamais trop utilisé les transports en commun lorsque j'habitais à Bourg-en-Bresse parce que tout est accessible à pied si l'on habite dans le centre-ville, ce qui est quand même pratique et agréable. " **

Le constat d'une relative proximité des étudiant(e)s à leur lieu d'études :

- **73 % des étudiant(e)s se trouvant à moins d'une demi-heure de leur lieu d'études**
- D'après l'enquête nationale de l'OVE, la moyenne française étant de 36 minutes pour se rendre à son établissement

Grand Bourg Agglomération se situe en dessous de cette moyenne nationale ce justifie l'avantage de la proximité évoqué plus tôt

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

CONCLUSION - LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

L'ETUDE DES DONNÉES RÉCOLTÉES PERMET DE FAIRE RESSORTIR CES DEUX CHIFFRES

TAUX DE SATISFACTION DU CURSUS SUIVI : 91 %

Un problème récurrent dans les villes universitaires d'équilibre et dans les "antennes universitaires" en général a pu être relevé : les étudiant(e)s souhaitant être hautement qualifié(e)s ne peuvent souvent pas rester sur le territoire, ce qui peut conduire à une "fuite" importante après la licence.

Un contraste est observable entre la volonté de poursuivre à Grand Bourg Agglomération si la formation envisagée était disponible (80 %) et la possibilité effective de poursuivre les études sur le territoire (32 %).

Une problématique similaire se retrouve au niveau de l'emploi : les emplois à Bac +5 se trouvent plus facilement près des grandes métropoles. De plus, beaucoup d'étudiant(e)s ayant réalisé leurs études sur le territoire disent rencontrer des difficultés à y trouver un emploi.

À NOTER

Ces deux indices (taux de satisfaction du cursus et taux de satisfaction de la vie étudiante) sont supérieurs aux données nationales analysées.

TAUX DE SATISFACTION DE LA VIE ÉTUDIANTE EN GÉNÉRAL : 67 %

Les conditions d'études à Grand Bourg Agglomération apparaissent satisfaisantes pour un grand nombre d'étudiant(e)s, qui mettent régulièrement en avant l'avantage de la proximité, entendue ici géographiquement et humainement.

Malgré cela, de nombreux services semblent améliorables en vue d'offrir un cadre d'étude encore plus satisfaisant.

- La demande d'un restaurant universitaire, ou du moins une offre de nourriture équilibrée à bas prix, revient régulièrement.
- La demande d'une meilleure coordination entre établissements sur tout ce qui concerne les activités "non scolaires" pouvant être proposées par les établissements d'ESR, santé, sports, organisation de soirée et de rencontres étudiantes etc ..., revient régulièrement

PARTIE 2: ÉCONOMIE - EMPLOI



INTRODUCTION PARTIE 2

Pour évaluer l'impact économique de la présence de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, il est essentiel de mettre en lumière les mouvements économiques et les emplois induits.

Dans cette optique, plusieurs sources ont été mobilisées :

- Le **questionnaire à la population étudiante** (*cf. introduction*) ;
- Les **entretiens qualitatifs** effectués auprès d'étudiant(e)s, de responsables d'établissements supérieurs, d'élus, d'agents et de responsables d'entreprises en lien avec l'enseignement supérieur (*cf. liste des entretiens en annexe*) ;
- Des **documents fournis** par la Communauté d'agglomération ainsi que les différents partenaires contactés (*cf. liste des documents en annexe*).

Afin d'analyser l'impact économique de l'ESR sur le territoire, il est essentiel de dégager une estimation des transactions financières d'une part, et des emplois créés sur le territoire d'autre part. Sont entendues comme transactions financières les dépenses des étudiant(e)s et celles des établissements.

PROFIL DES ÉTUDIANT(E)S

Dans cette partie, le focus sera porté sur les variables économiques et financières tirées du questionnaire soumis aux étudiant(e)s.



INTRODUCTION PARTIE 2

PROFILS ÉTUDIANTS



CAMILLE 19 ANS

- ÉTUDIANTE À LYON 3 EN DROIT
- BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS



RÉMI 20 ANS

- ÉTUDIANT À LYON 1
- NON BOURSIER
- ORIGINAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS
- FORMATION EN ALTERNANCE



MARIE 22 ANS

- ÉTUDIANTE À L'ENSEIS
- NON BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES
- LOUE SON LOGEMENT

UN NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S BOURSIER(E)S INFÉRIEUR À LA MOYENNE

27,6 % d'étudiant(e)s indiquent être **boursier(e)s**

Au niveau national : 36,8 % des étudiant(e)s indiquent être boursier(e)s, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.*

UN RECOURS IMPORTANT A L'AIDE ALIMENTAIRE

13 % d'étudiant(e)s indiquent avoir déjà eu recours à une **aide alimentaire**. Parmi ceux-ci :

- 32 % s'y étant rendu deux à cinq fois dans l'année
- 22 % s'y étant rendu plus de dix fois dans l'année

**Données issues du Service des études statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Enquête "Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020", octobre 2020.*

INTRODUCTION

PROFILS ÉTUDIANTS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S BOURSIER(E)S AYANT RECOURS AUX SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE

- **34 %** d'étudiant(e)s indiquant être boursier(e)s sont originaires des **alentours de Bourg-en-Bresse** (dans un périmètre de 40 km)
- **27 %** d'étudiant(e)s indiquant être boursier(e)s sont originaires de la **région Auvergne-Rhône-Alpes**
- **24 %** d'étudiant(e)s indiquant recourir à l'aide alimentaire sont originaires des **alentours de Bourg-en-Bresse** (dans un périmètre de 40 km)
- **41 %** d'étudiant(e)s indiquant recourir à l'aide alimentaire sont originaires de la **région Auvergne-Rhône-Alpes**

→ Les étudiant(e)s ayant particulièrement recours à l'aide alimentaire semblent être majoritairement ceux qui ne sont pas originaires du territoire, en lien direct avec les charges financières induites par le paiement d'un loyer et des charges inhérentes.

*"Lyon 1 et Lyon 3 ont pendant le Covid offert une offre de soutien alimentaire, ce dispositif pourrait être approfondi, et présenté de manière plus transversale pour toucher un plus large public. je pense que certains étudiant(e)s en ressentent le besoin."**



Préconisations :

- Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer (cafétéria, etc.)
- Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3 par exemple) et continuer à développer d'autres services

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

SOMMAIRE PARTIE 2 — ÉCONOMIE - EMPLOI

A — CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE
B — EMPLOI - COMPÉTENCES



A - CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE
IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

L'impact économique peut-être appréhendé en premier lieu par la présence des étudiant(e)s sur le territoire. En effet, les étudiant(e)s sont consommateurs, et donc générateurs de richesses pour le territoire. Cet impact comprend ainsi les budgets des étudiant(e)s (logement, nourriture, prestations de services), leur répartition par poste de dépenses, et les emplois créés de par cette demande supplémentaire.

BUDGET ÉTUDIANT

Le résultat est fondé sur une estimation de la moyenne des dépenses mensuelles par les étudiant(e)s pour chacune des catégories indiquées dans le questionnaire : loyer hors charges, charges associées, dépenses par mois hors loyer et hors charges. Nos observations indiquent que les trois premiers pôles de dépenses sont dans l'ordre : le logement, l'alimentation, et la mobilité.*

**La méthodologie et le détail des calculs sont disponibles en annexe.*

UN BUDGET ÉTUDIANT INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE (OVE, 2020) :

- En moyenne, le **loyer mensuel** (hors charges) des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **427 €**

↪ Contre **388 €** en moyenne en France

- En moyenne, le montant mensuel des **charges** associées à la **location** des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **73 €**

↪ Contre **96 €** de frais liés au logement en moyenne en France

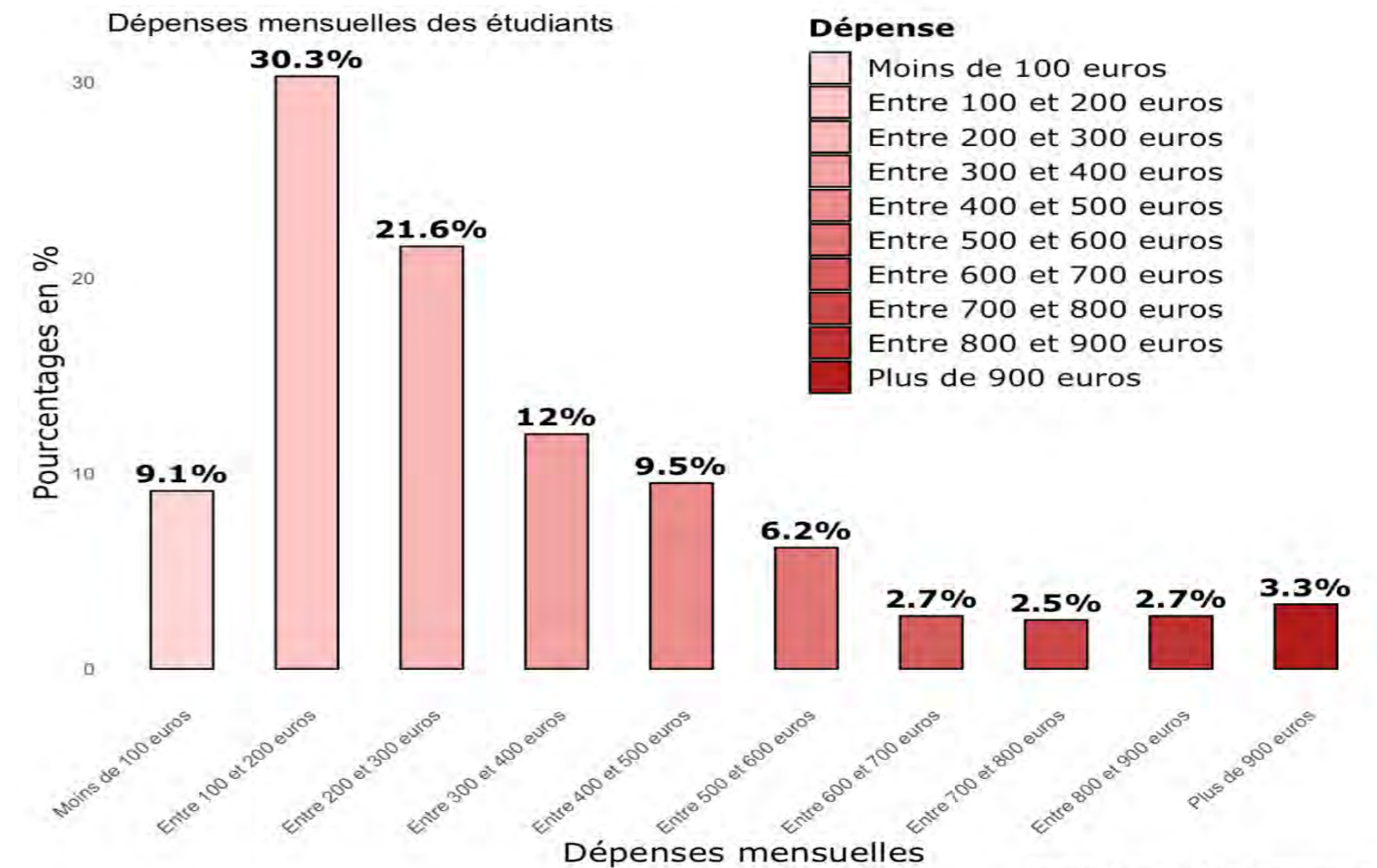
→ En conséquence, le **loyer mensuel charges comprises** s'élève en moyenne pour un(e) étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération à **500 €**, ce qui est cohérent avec la moyenne nationale qui se situe à **484 €** (avec des variabilités très fortes en fonction de la localisation), bien que plus élevé

- Par la méthode d'échantillonnage avec seuil d'exclusion, la moyenne des **dépenses hors loyer et hors charges** est de **286 €**

→ D'où la possibilité de distinguer deux types de population étudiante :

- Des étudiant(e)s à **53 %** payant un loyer et des charges pour un budget moyen de **786 €**
- Des étudiant(e)s à **47 %** habitant "au domicile d'un proche" dépensant en moyenne **286 €** par mois

→ Au total, le budget mensuel moyen d'un(e) étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération est donc de **551 €**, contre **635 €** en moyenne en France.



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

AU TOTAL, UN(E) ÉTUDIANT(E) À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION DÉPENSE EN MOYENNE 551 € PAR MOIS, SOIT 6 612 € PAR AN.

A partir de cette donnée, et en considérant la présence de 4 000 étudiant(e)s sur le territoire (d'après les chiffres communiqués par Grand Bourg Agglomération), il est possible de dresser plusieurs hypothèses en vue d'estimer l'impact économique en termes budgétaires de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire.

CAS 1 (OPTIMAL)

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 12 mois et que l'ensemble des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **26 448 000 €** par an. $[551 \times 12 \times 4000]$

CAS 2

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 10 mois et que l'ensemble des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **22 040 000 €** par an. $[551 \times 10 \times 4000]$

CAS 3

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 12 mois et que 70 % des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées localement (Chantreuil, Lebon, Lerestif, 2018), hypothèse plus réaliste, prenant de plus en compte le nombre d'étudiant(e)s en alternance et ceux non originaires du territoire.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **18 513 600 €** par an. $[551 \times 12 \times 4000 \times 0,7]$

CAS 4 (MINIMAL)

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 10 mois et que 70 % des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées localement.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **15 428 000 €** par an. $[551 \times 10 \times 4000 \times 0,7]$

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

EMPLOIS GÉNÉRÉS

En prenant en compte le cas n°4, il est possible d'obtenir les emplois induits exclusivement déduits des dépenses des étudiant(e)s. Cette méthode s'apparente à celle utilisée par Gagnol et Héraud (2001), Bouabdallah et Rochette (2003), Sabatier (2017) ou encore Chantreuil, Lebon et Lerestig (2018) pour le calcul des emplois induits par les étudiant(e)s.

LA PRÉSENCE D'ÉTUDIANT(E)S SUR LE TERRITOIRE A GÉNÉRÉ LA CRÉATION DE 155 EMPLOIS

- La méthode utilisée consiste à calculer un rapport du PIB au nombre d'emplois nécessaires pour le produire, ce qui correspond à la productivité moyenne d'un emploi. Ainsi, en 2021, le PIB par emploi est de 85 688 € en France, 79 730 € en Auvergne-Rhône-Alpes (INSEE).
- En 2020, le PIB par emploi est de 73 824 € dans le département de l'Ain (Données CCI, calcul des auteurs). L'hypothèse est faite ici que le PIB par emploi de Grand Bourg Agglomération est similaire à celui du département de l'Ain, plus petite échelle observable, la CA représentant un quart du département. S'agissant d'une hypothèse, l'interprétation des résultats doit tenir compte d'une possible marge d'erreur.
- Si l'on considère que 70 % des dépenses des étudiant(e)s ont été réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération (cas n°4), alors il est possible de conclure que la présence d'étudiant(e)s sur le territoire a contribué à la création de **155 emplois**, ce qui est cohérent avec les chiffres des études sus-citées. [$286 \times 10 \times 4\,000 / 73\,824$]

155 emplois créés

NB. Il est nécessaire de souligner ici la fragilité des estimations chiffrées, en raison d'une part des hypothèses fortes qui ont été réalisées, et d'autre part que certain(e)s étudiant(e)s seraient resté(e)s sur place en l'absence d'établissements d'enseignement supérieur, nombre qu'il aurait été nécessaire de retraiter pour aboutir à une estimation plus précise.

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

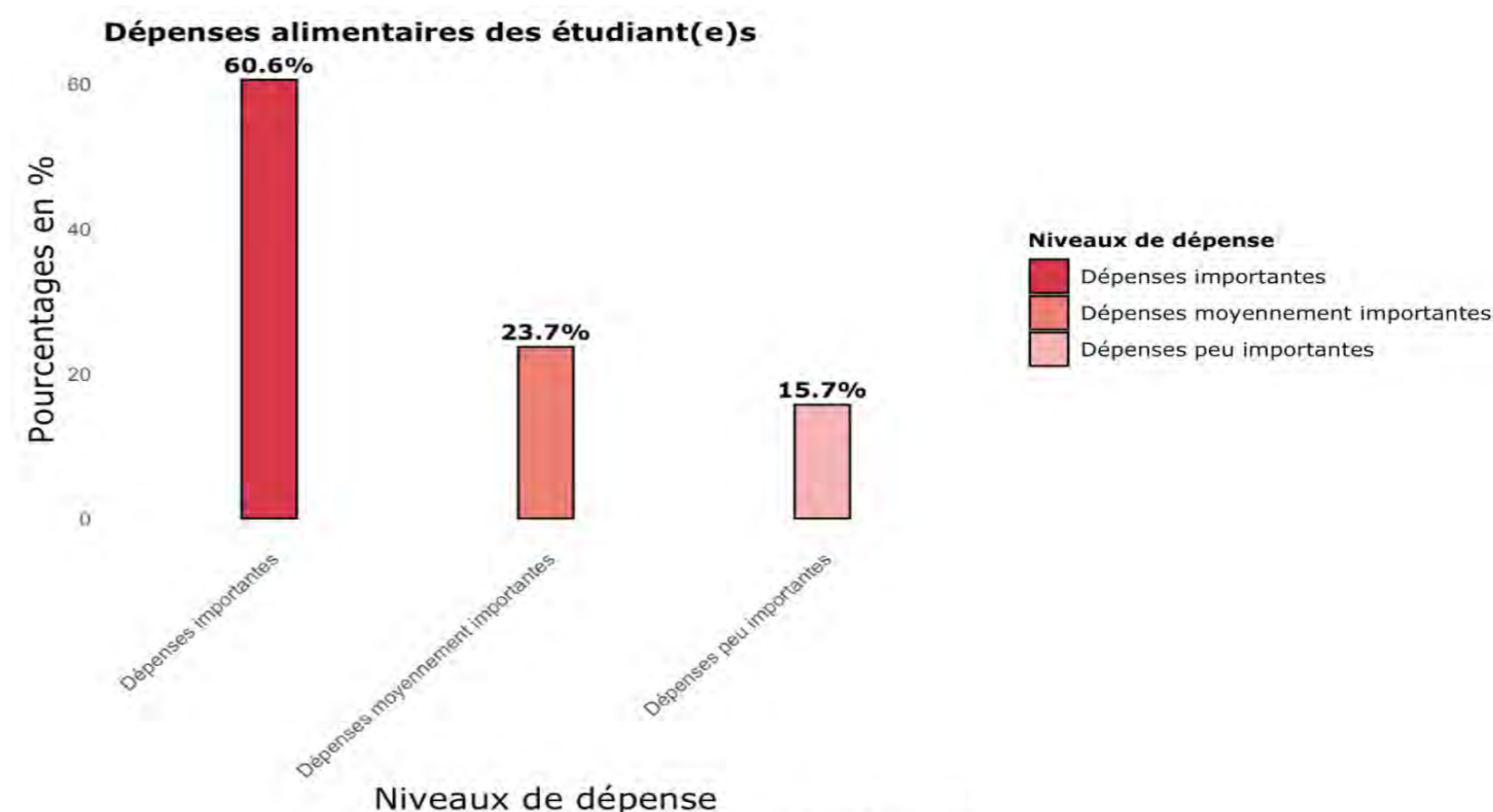
Pour adopter une approche plus qualitative des dépenses des étudiant(e)s, il est possible d'observer leur répartition par poste.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Les dépenses alimentaires, l'un des postes les plus importants hors logement :


- Sans surprise, il est possible de mettre en évidence une proportion majoritaire d'étudiant(e)s qui déclare les **dépenses alimentaires** comme étant les plus importantes (44,55 %). Pour un quart d'entre eux, ils classent même cette dépense en premier par ordre d'importance.

A noter : 2 restaurants affiliés CROUS sont présents sur le territoire (1 sur le secteur d'Alimentec "restaurant Claude Bachet", l'autre au CH universitaire de Fleyriat). Le premier offre une moyenne de 300 repas / jour pour un total de 43 911 passages / an dont 21 200 repas pour les boursiers ; le second accueille 10 106 passages / an dont 3 511 repas pour les boursiers. 180 000 € sont pris en charge par la CA.

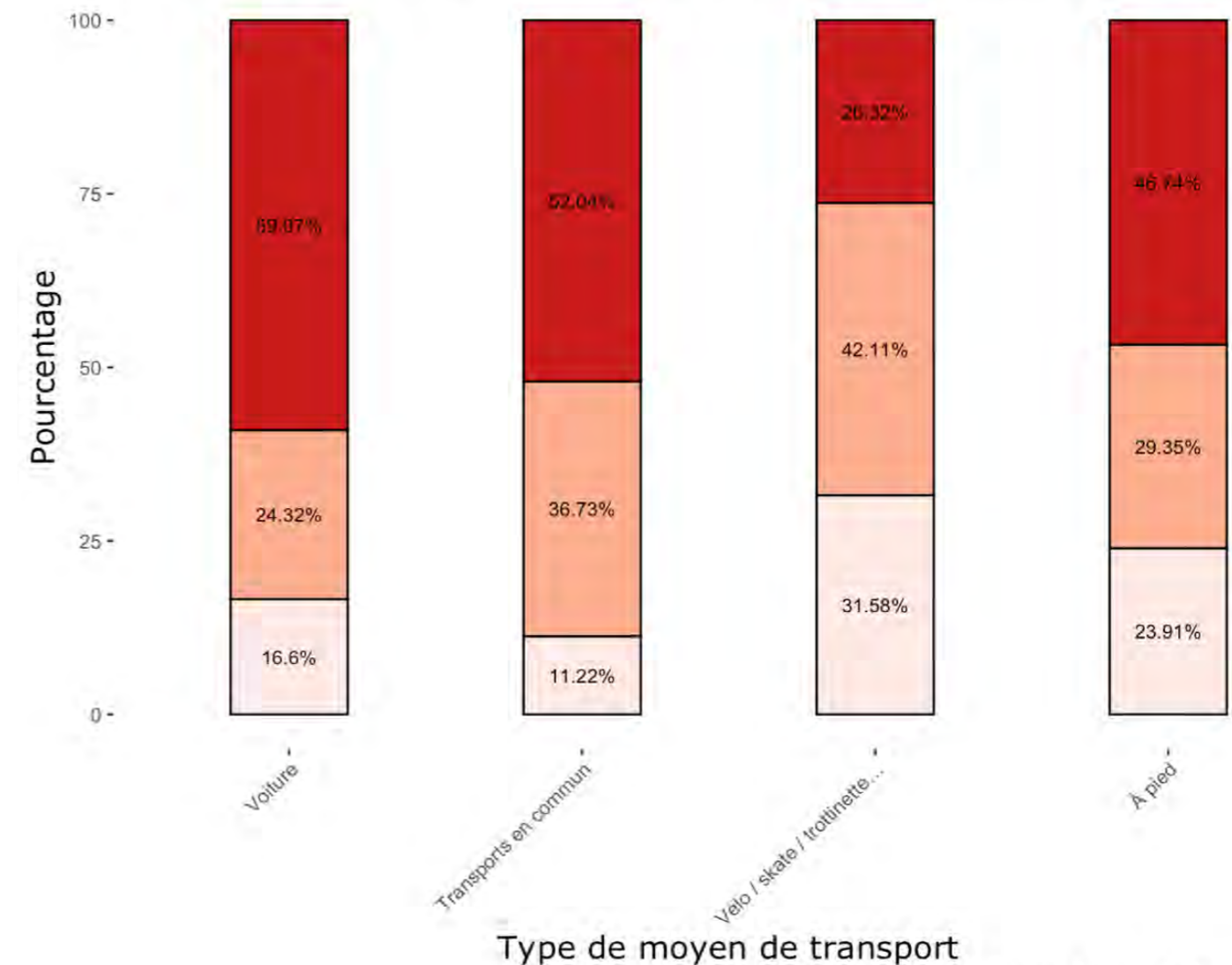


Les transports, un poste de dépenses important :

- L'un des faits stylisés le plus marquant de cette analyse concerne les dépenses en matière de **mobilité**, que les étudiant(e)s classent à 39,09 % parmi les dépenses les plus importantes.
- En approfondissant l'analyse, il est possible de remarquer que 59,07 % des étudiant(e)s déclarant se rendre sur leur campus en voiture classent les dépenses de transport parmi les plus importantes. Ce chiffre fait écho au contexte actuel marqué par l'augmentation du prix des carburants, qu'il est essentiel de mettre en relation avec la part importante d'étudiant(e)s qui déclarent utiliser la voiture comme moyen de transport pour se rendre sur son lieu d'études (43 %).
- Pour l'un(e) des étudiant(e)s interrogé(e)s, le transport représente son premier poste de dépenses, avant même les dépenses alimentaires, notamment à cause du prix de l'essence pour ses trajets journaliers, devant parcourir plus de 100 km en voiture trois jours par semaine pour se rendre sur son lieu de travail.

 **Préconisations :** Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le pouvoir d'achat des étudiant(e)s ; Développer des solutions de mobilité alternative (covoiturage notamment, etc.) ; Accompagnement à la mobilité (conseils mobilité)

Importance des dépenses de transport en fonction de type de transport le plus souvent utilisé



Importance de la dépense

- Dépenses importantes
- Dépenses moyennement importantes
- Dépenses peu importantes

« [Il y a un] besoin de développer les transports en commun, une offre de mobilités plus cohérente avec les jeunes, notamment les mobilités douces, un parc électrique pour les voitures, des voitures en autopartage, etc. »
 V. Baude - Conseillère départementale, VP déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'ESR

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

En sus des retombées économiques sur la demande locale en biens et services issues des dépenses des étudiant(e)s, il est nécessaire de compléter cette première analyse pour aboutir à l'estimation d'un impact économique global. En la matière, les dépenses de consommation et d'investissement (CPER notamment) réalisées par les établissements ESR sur le territoire sont à prendre en considération. En outre, ces établissements sont des employeurs importants, aussi bien de professeurs que de personnels administratifs, qui dépensent également localement.

DÉPENSES DIRECTES DES ESR LOCALEMENT

Les établissements d'enseignement supérieur réalisent des dépenses locales pour financer leurs activités qui créent une demande supplémentaire pour les agents économiques du territoire. En outre, ils réalisent des investissements qui ont un impact économique important pour le secteur du BTP notamment.



IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Des dépenses globales qui s'élèvent à 24 412 546 € en 2021 :

- Ce chiffre est obtenu à partir de la détermination des dépenses moyennes par étudiant(e) des établissements ESR du territoire, issue de l'étude des budgets de six d'entre eux. Le coût moyen par étudiant(e) est ainsi évalué à **6 103,14 €**.
- Il se situe dans la moyenne des coûts complets moyens de formation en antenne déterminés par la Cour des Comptes (2022) : 6 297 €.
- La somme globale est comparable à celle dépensée par le campus Drôme-Ardèche de l'Université Grenoble-Alpes à Valence, qui s'élève à 23 715 723 € pour 4 400 étudiant(e)s (Etude UNIS, 2021) soit 5 390 € par étudiant(e). Ce coût moindre par étudiant(e) peut s'expliquer par le fait que la présente étude concerne une trentaine d'établissements sur le territoire, contre seulement un à Valence, permettant des économies d'échelle.

Des dépenses locales hors charges de personnel qui s'élèvent à 5 592 915 € en 2021 :

- Ce chiffre est obtenu par l'analyse des dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements ESR.
- Il correspond à environ 70 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements ESR hors charges de personnel, proportion semblable à d'autres études relatives à la mesure d'impact (Etude UNIS 2021).
- En matière d'investissement, il est également possible de rajouter le CPER, qui concerne les travaux de réhabilitation pour le cadre de vie étudiant sur le campus de la Charité de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui s'élève à **4 300 000 €** dont 500 000 € financés par Grand Bourg Agglomération.



Préconisations : Favoriser les dépenses locales de fonctionnement et d'investissement ; Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Les établissements ESR embauchent du personnel (administratif et enseignant) pour mener à bien leurs activités d'enseignement. En cela, leur présence est une source de richesses pour le territoire, avec des rémunérations qui deviennent des dépenses, dont une partie est réalisée localement.

PERSONNELS DES ESR : DES RÉMUNÉRATIONS AUX DÉPENSES

Des rémunérations pour un montant total de 14 298 469 € en 2021 :

- En prenant en compte les charges sociales, les établissements ESR dépensent au total **16 675 978 €** par an en personnel*, soit 68 % de leurs dépenses totales, ce qui correspond à la moyenne nationale. En effet, les dépenses de personnel représentent en moyenne 71 % de la dépense pour les établissements en 2020 (MESR).
- Toutefois ne sont comptabilisées ici que les rémunérations brutes (hors charges sociales), qui correspondent à une dépense moyenne en personnel par les établissements ESR par étudiant(e) de 3 883 € en moyenne, soit un total de **15 535 371 €**.

**Données issues de l'analyse des budgets partagés*

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Une analyse plus qualitative du personnel (administratif, technique et enseignant) des établissements :

- Un nombre de **vacataires** et d'**intervenants extérieurs** importants, par exemple à Lyon 3 : entre 160 et 180 intervenant(e)s dont 50 % vacataires et 50 % titulaires
- Un **pôle de recherche** sur le territoire, contribuant à sa compétitivité, de par les compétences qui y sont amenées : Laboratoire BioDyMIA (Alimentec) ; équipe de Recherche EMA (Encapsulation des Molécules Actives) rattachée au Laboratoire LAGEPP, Cellule de Recherche Informatique



Préconisations : Développer la coordination entre Grand Bourg Agglomération et les universités, et entre les universités entre elles.

- Mise en place d'une réunion de coordination de tout l'ESR à chaque rentrée universitaire
- Transmission plus fréquente des Rapports d'activité des universités au service responsable de l'ESR à Grand Bourg Agglomération
- Coordination totale entre les universités et le service responsable de l'ESR à Grand Bourg Agglomération, dans l'objectif d'une meilleure valorisation

Estimation du nombre de personnels total des établissements de l'ESR sur le territoire :

- Le rapport "Universités et Territoires" de la Cour des Comptes (février 2023) indique un barème de 7,1 ETP pour 100 étudiant(e)s au sein des antennes
- Le projet de territoire de Grand Bourg Agglomération indique la présence de 4 000 étudiant(e)s sur le territoire
- Il est dès lors possible d'estimer le nombre d'ETP dans les établissements de l'ESR sur le territoire à **284** pour 4 000 étudiant(e)s [$7,1 * 4\ 000 / 100$]

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour obtenir l'impact économique global de la présence d'établissements d'enseignement supérieur sur le territoire, il est désormais possible de faire la somme de l'ensemble des impacts déterminés auparavant, et d'en déduire le nombre d'emplois créés de par ces dépenses.

TOTAL DE L'IMPACT SUR LA DEMANDE DE B&S

	Dépenses locales des étudiant(e)s	15 428 000
+	Dépenses locales des personnels	6 214 149
+	Dépenses locales des ESR (hors charges de personnel)	5 592 915
+	CPER (lissage sur 7 ans)	614 286
=		27 849 350

377 emplois créés

NB. Les résultats présentés ici sont à prendre avec précaution du fait du manque de données récoltées, notamment en ce qui concerne le budget des établissements ESR, et des hypothèses fortes qui ont été réalisées. Ils s'appuient néanmoins sur une méthodologie reconnue, pouvant être reproduite ultérieurement pour aboutir à une analyse plus précise. En cela, la méthodologie est détaillée en annexe.

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'analyse issue des données récoltées doit être mise en perspective avec l'investissement public réalisé rendant possible la présence de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire.

DES FINANCEURS PLURIELS

- Etat
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Département de l'Ain
- Grand Bourg Agglomération
- Ville de Bourg-en-Bresse

FOCUS - INTERVENTION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

- Soutien à l'ESR depuis 1990 (Seba Lyon 3)
 - Initialement auprès de l'association Pôle Sup 01 (en cours de refondation)
 - Auprès de Lyon 3 pour l'implantation (1990) puis l'extension sur le site Seba à Bourg-en-Bresse et fonctionnement
 - Auprès de Lyon 1 pour l'implantation du site d'Alimentec et fonctionnement
 - Auprès de l'INSPE pour un maintien sur le site de Bourg-en-Bresse et fonctionnement : subvention de 31 000 €
 - Auprès de l'université Rockefeller pour l'installation et le maintien d'une première année de PASS
 - En faveur du Fond d'Intervention avec la CCI pour accompagner l'ouverture de nouvelles formations
 - En faveur des restaurants universitaires : 70 000 €
- Investissement (CPER) : 2 100 000 €

FOCUS - INTERVENTION DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

- Création d'un schéma d'Enseignement Supérieur
 - Renforcer l'accès à l'ESR aux jeunes du territoire
 - Améliorer la qualité d'accueil
 - Conforter le dynamisme des activités à destination des étudiant(e)s,
 - Stimuler la recherche et l'innovation technologique
 - Soutenir la médiation scientifique et la diffusion de la culture scientifique et technique
- Budget prévisionnel de fonctionnement en faveur de l'ESR pour 2023 : 752 387 €, dont :
 - 312 333 € pour l'Université Lyon 3 et 240 754 € pour l'Université Lyon 1
 - 12 000 € pour le laboratoire BioDyMIA (inclus dans financement Lyon 1)
 - 72 000 € pour le laboratoire Novalim
- Budget prévisionnel d'investissement de 120 000 € pour 2023 dans le cadre du CPER pour les travaux de rénovation du site de la Charité (Lyon 3)

B - EMPLOI ET COMPÉTENCES

ALTERNANCES
EMPLOIS ÉTUDIANTS
PROJECTIONS FUTURES



ALTERNANCES

UN TAUX D'ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE TRÈS SATISFAISANT

- **36,8 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer leur formation (ou une partie) en alternance
- Au niveau national : 10,91 % des étudiant(e)s indiquent effectuer leur formation (ou une partie) en alternance, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE SELON LES FORMATIONS SUIVIES

- **81,48 %** des étudiant(e)s du CFA indiquent suivre une formation en alternance
- **79,41 %** des étudiant(e)s de l'AFPMA indiquent réaliser leur formation en alternance

À L'INVERSE

- **22,15 %** des étudiant(e)s suivant une formation à l'Université Jean Moulin Lyon III indiquent suivre leur cursus en alternance
- **14,52 %** des étudiant(e)s suivant une formation à l'Université Claude Bernard Lyon I indiquent suivre une formation en alternance



Dans une majorité des cas, les étudiant(e)s indiquant suivre une formation proposant l'alternance déclarent choisir cette option.

ALTERNANCES

UNE RELATION ENTRE FORMATIONS ET TISSU ENTREPRENEURIAL LOCAL A APPROFONDIR

- **Un territoire à dominante industrielle :**

La force du département de l'Ain et de Grand Bourg Agglomération réside dans la répartition de l'industrie sur l'ensemble du territoire qui est l'un des plus industrialisés de France.

« C'est l'industrie à la campagne » P. Fontenat - Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

- **Des formations en accord avec cette particularité territoriale :**

Les formations mixtes sont créées en fonction des besoins du territoire. Les filières s'appuient sur des partenariats avec des entreprises directement issues du tissu économique local.

« 80% des entreprises avec lesquelles on travaille emploient moins de 20 salariés, donc on a pas de dépendance avec une entreprise en particulier, c'est une force pour nous » P. Mayoral (AFPMA)

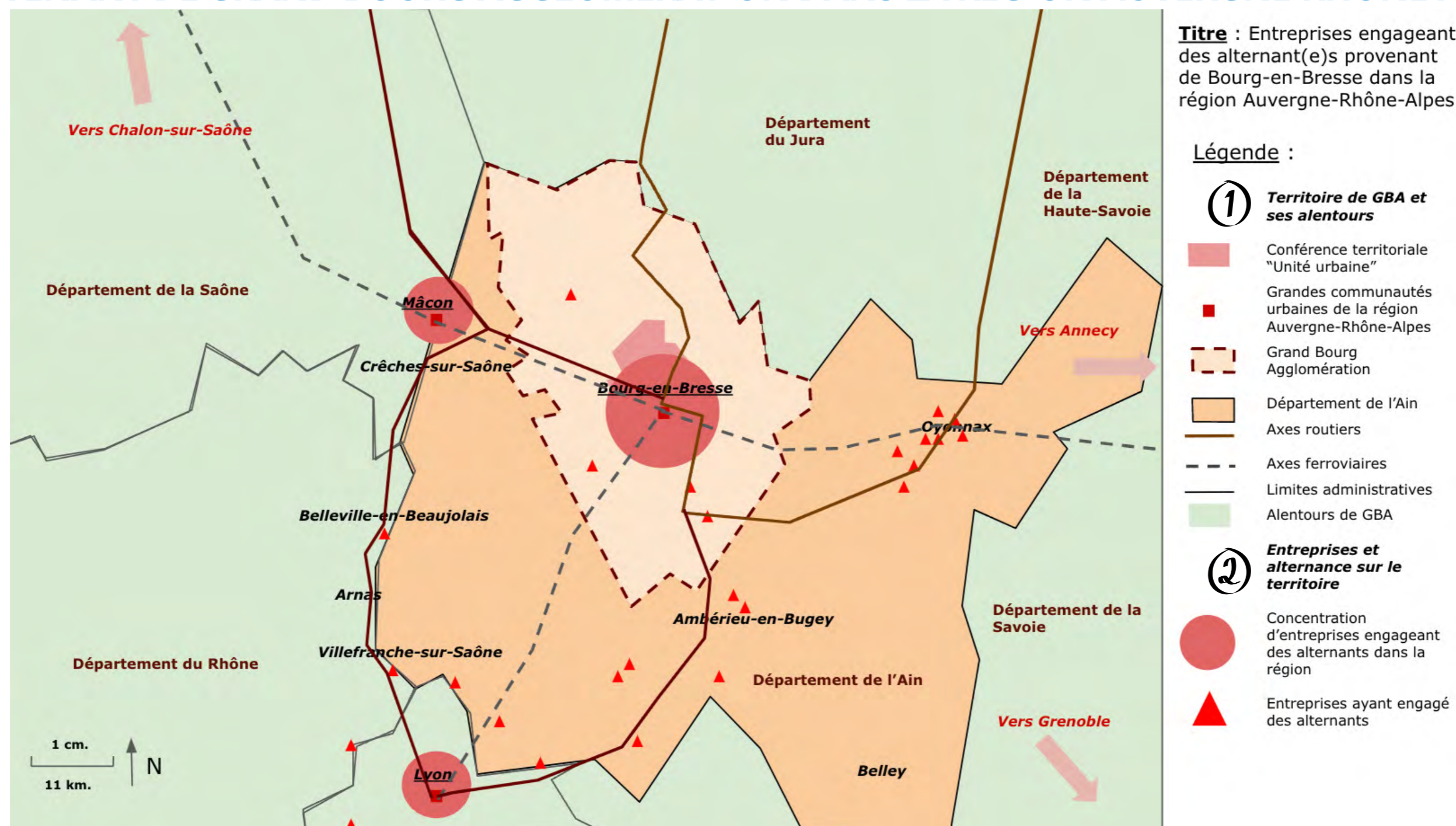
- **Une majorité des étudiant(e)s en alternance issus de ces programmes :**

➔ Le CFA de l'Ain : centre de formation proposant des cursus spécialisés dans le BTP, la métallerie, menuiserie, génie civil.

➔ L'AFPMA : centre de formation proposant des cursus spécialisés dans les technologies industrielles.

ALTERNANCES

CARTE : REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES ENGAGEANT DES ALTERNANTS(E)S PROVENANT DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION DANS LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ALTERNANCES

NB Méthodologique. La carte a été réalisée en plusieurs étapes. D'abord grâce à la récolte de plusieurs types de données : les alternances réalisées par les étudiant(e)s du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Lyon 3, ainsi que les alternances réalisées sur le territoire par ceux l'ayant renseigné sur le questionnaire qui a été diffusé aux responsables universitaires. Nous avons croisé puis situé une à une les entreprises qui accueillait en alternance les étudiant(e)s sur Google Maps. Ensuite, avec l'aide de fonds de carte de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), nous avons transposé (à l'échelle) les entreprises renseignées sur le fond de carte, puis croisé avec d'autres informations (infrastructures routières et ferroviaires, limites administratives, etc).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ALTERNANCES

- **18,9 %** d'étudiant(e)s indiquent effectuer leur alternance dans une entreprise située sur le territoire de Grand Bourg Agglomération
- **Une majorité** d'étudiant(e)s indique effectuer leur alternance dans le **département de l'Ain**

DES ALTERNANCES RÉALISÉES HORS DU TERRITOIRE

Si 28,4 % des étudiant(e)s indiquent être originaires de Bourg-en-Bresse, seul(e)s 18,9 % indiquent réaliser leur alternance sur ce territoire, une majorité des alternances est réalisée à l'extérieur de la ville de Bourg-en Bresse.

*« la plupart des autres étudiants dans ma classe font leurs alternances loin de Bourg-en-Bresse, je crois qu'il n'y en a que 2 ou 3 qui sont vraiment ici » **

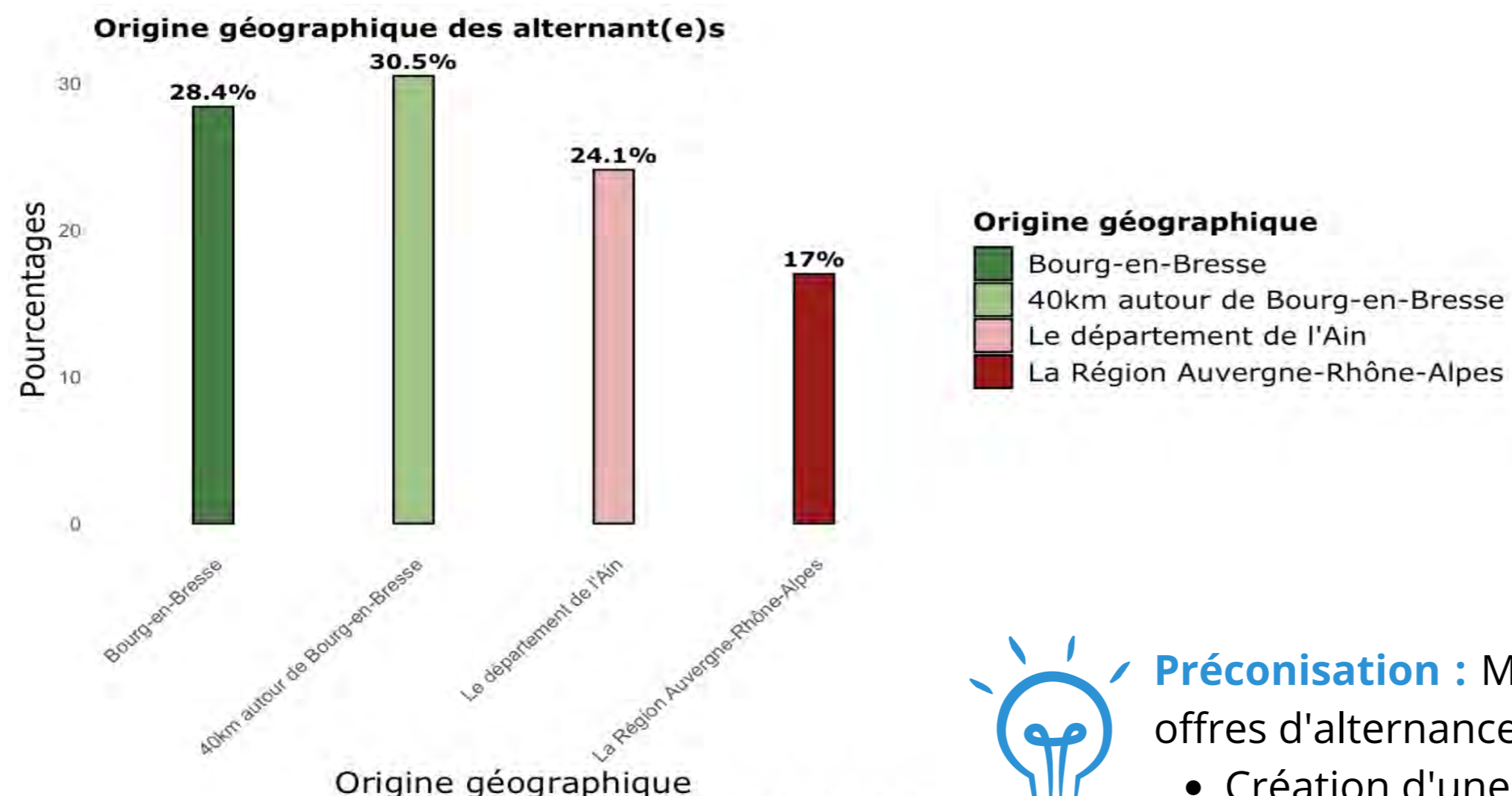
*« s'il y a une opportunité sur Bourg-en-Bresse, moi ça me dérange pas, je resterai ici. C'est une belle campagne avec ses avantages et ses inconvénients, mais je me sens vraiment bien ici donc pourquoi pas rester. Mais par contre, je ne suis pas sûr de trouver un poste intéressant par ici » **

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

ALTERNANCES

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE

- **28,4 %** des étudiant(e)s indiquent être originaires de Bourg-en-Bresse



➔ Pas de volonté particulière des étudiant(e)s de quitter le territoire, cependant ressenti d'un manque d'offres cohérentes, intéressantes et disponibles sur le territoire.

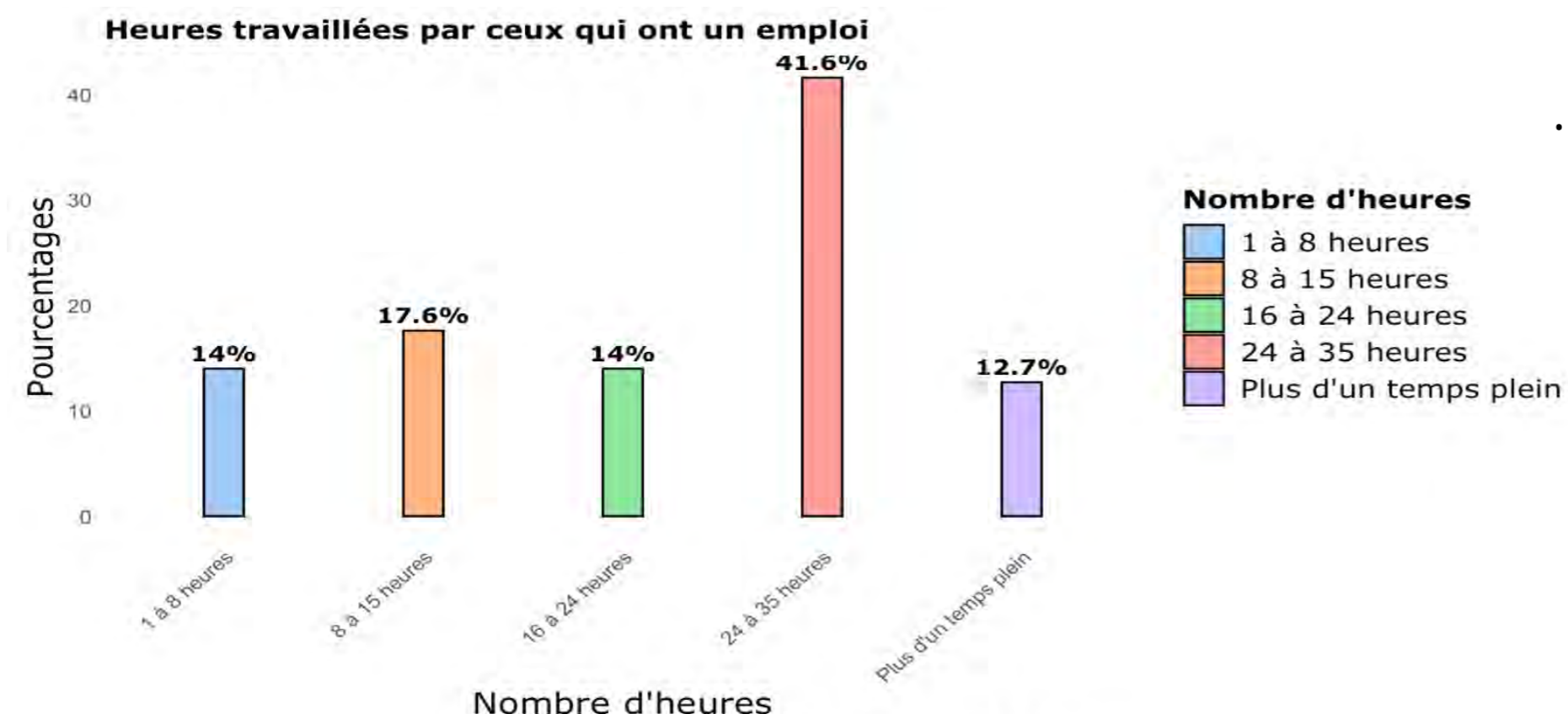
Certaines écoles diffusent les offres d'alternance en interne.



Préconisation : Mettre en place une meilleure communication sur les offres d'alternances locales

- Création d'une boucle de transmission entre les étudiant(e)s

EMPLOIS ÉTUDIANTS



Un taux d'emplois étudiants légèrement inférieur à la moyenne nationale :

- **34,8 %** des étudiant(e)s indiquent effectuer un emploi étudiant sans aucun lien avec leurs études, en parallèle de leur cursus
- Au niveau national : 40 % des étudiant(e)s exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, dont 57 % exercent une activité rémunérée sans aucun lien avec leurs études, selon l'étude "Conditions de Vie des Etudiants" (OVE, 2020).

Une charge horaire particulièrement importante :

- 41,6 % d'étudiant(e)s indiquant travailler entre 24 h et 35 h par semaine.
- 14 % d'étudiant(e)s indiquant travailler entre 15 h et 24 h par semaine.

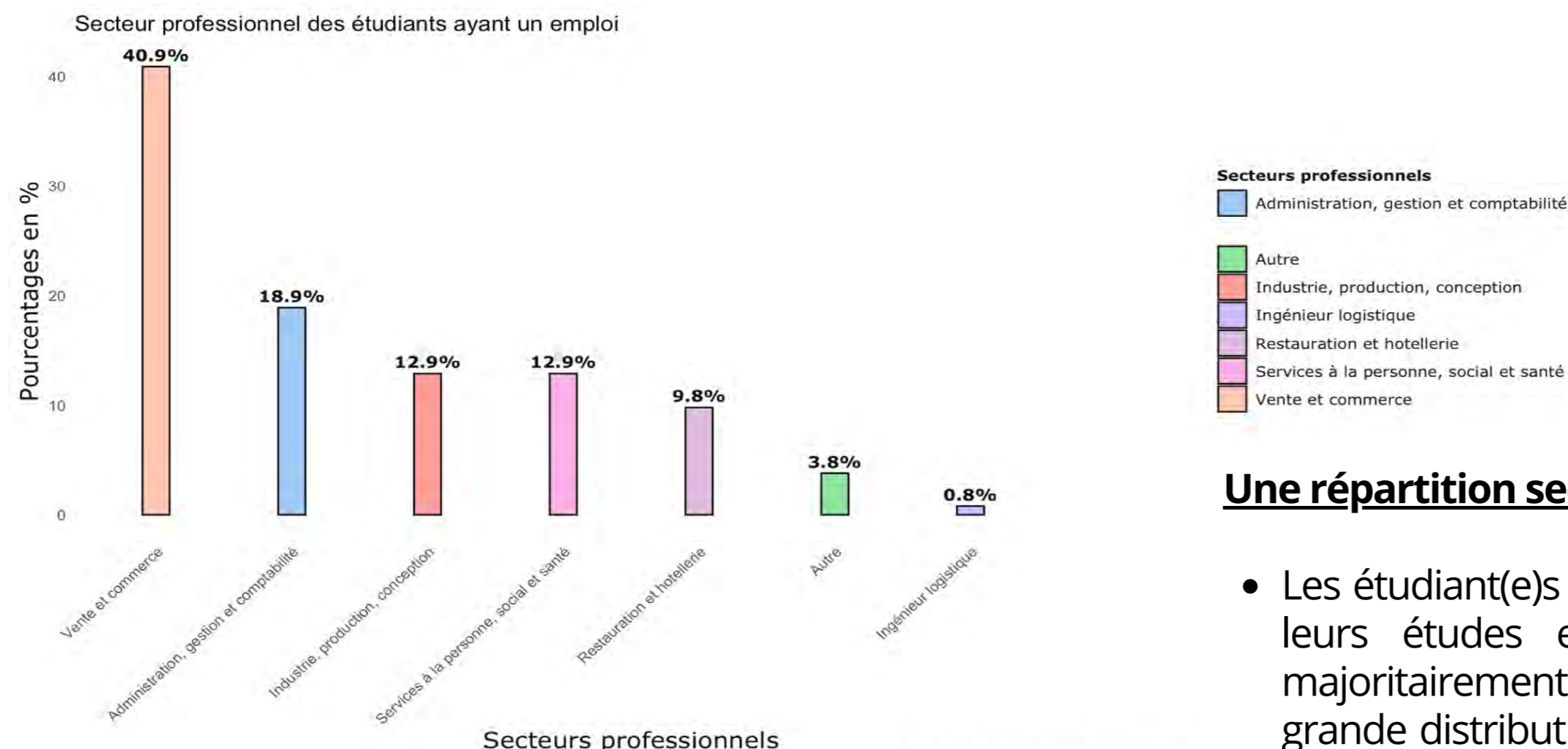
"Avant un quart des étudiants avaient un job, maintenant les deux tiers ont un job à côté, il y a un vrai besoin d'avoir une relative autonomie financière chez les étudiants. Ils trouvent très facilement du travail à BeB."

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Une répartition géographique restreinte :

- **33,7 %** indiquent résider à Bourg-en-Bresse
- **34,8 %** indiquent résider dans une autre commune du Département de l'Ain
- Parmi les étudiant(e)s indiquant effectuer un emploi sans aucun lien avec leurs études en parallèle de leur cursus scolaire, une majorité indique résider sur le territoire, ce qui favorise l'hypothèse d'un emploi local, bénéfique pour ce même territoire.



Une répartition sectorielle :

- Les étudiant(e)s indiquant effectuer un emploi sans aucun lien avec leurs études en parallèle de leur cursus précisent travailler majoritairement dans des secteurs tels que : le **commerce** (vente en grande distribution et en petits commerces de premiers services), le **service à la personne**, la **restauration** et les **services d'intérim**.

PROJECTIONS FUTURES

Parmi les répondant(e)s indiquant avoir la possibilité de continuer leurs études sur le territoire, **80 %** souhaitent les continuer à Grand Bourg Agglomération.

FORMATION SUIVIE PAR LES ÉTUDIANT(E)S INDIQUANT ENVISAGER RESTER À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

- **33,3 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation au CFA de l'Ain, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **30,2 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'ENSEIS, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **38,5 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'IFSI, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération

Contre

- **11,3 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'IUT Lyon 1, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **17,5 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'université Jean Moulin Lyon 3, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération



Les étudiant(e)s issu(e)s de **formations courtes et professionnalisantes** (proposant de l'alternance) envisagent, en moyenne, **plus de rester sur le territoire** de Grand Bourg Agglomération, que ceux indiquant suivre une formation universitaire.

PROJECTIONS FUTURES

SECTEURS D'EMPLOI ENVISAGÉS PAR LES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE

- **34,4 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer une alternance souhaitent travailler dans le commerce, la gestion, l'économie et le management
- **23,3 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer une alternance souhaitent travailler dans l'industrie

➔ Un certain nombre d'étudiant(e)s indiquent vouloir rester sur le territoire, ou ses alentours.

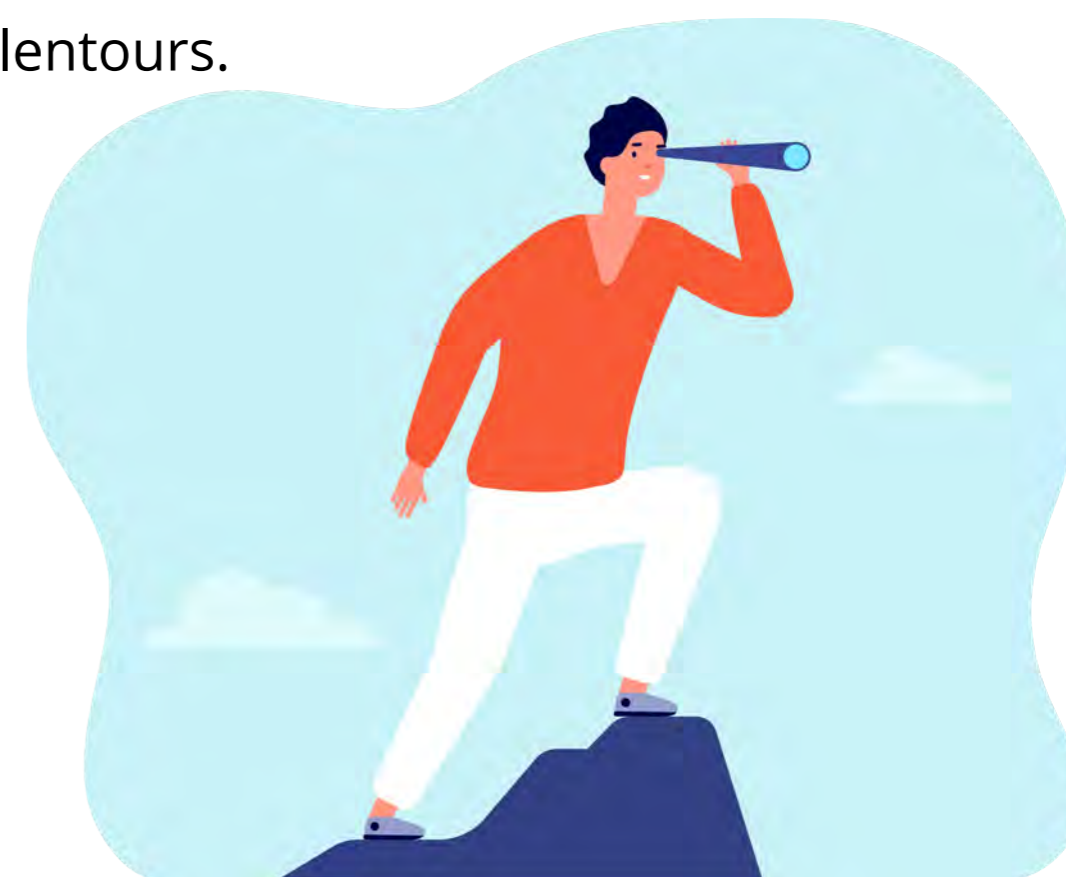


Préconisation : Mettre en valeur les offres d'emplois futures

- Mise en place de Job dating, valorisation de l'emploi local
- Création d'une plaquette recensant les entreprises du territoire
- Mise en valeur des antennes sur le marché universitaire français

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S INDIQUANT SOUHAITER RESTER À BOURG-EN-BRESSE

- **27,8 %** d'étudiant(e)s indiquant souhaitant rester sur le territoire sont originaires de Bourg-en-Bresse
- **25,6 %** d'étudiant(e)s indiquant souhaitant rester sur le territoire sont originaires des alentours (dans un périmètre de 40 km)



CONCLUSION

EN SOMME, L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE DE L'ESR SUR LE TERRITOIRE DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION EST MULTIPLE.

DES IMPACTS DIRECTS ...

Premièrement, l'impact économique peut être appréhendé par les dépenses réalisées par les établissements, créant une demande locale supplémentaire en biens et services, générant de la richesse et des emplois pour le territoire. De la même manière, la présence d'établissements entraîne celle de personnels administratifs et enseignants, et bien sûr d'étudiant(e)s qui dépensent également localement.

→ Au total, l'impact économique global de la présence de l'ESR sur le territoire peut-être évalué à **27 849 350 €** contribuant à la création de **377** emplois sur le territoire. [27 849 350 / 73 824]

... ET INDIRECTS

En sus des emplois induits de la production de richesse générée par les dépenses, les établissements embauchent du personnel pour dispenser les enseignements, ce qui contribue à faire venir sur le territoire des compétences. De plus, les étudiant(e)s sont également une ressource en main d'œuvre pour le territoire, via les alternances ou les emplois étudiants notamment.

→ Au-delà du rôle important que les établissements ESR peuvent jouer dans l'économie locale de par leurs propres dépenses mais également à travers la population importante dont ils déterminent l'installation sur le territoire, cette présence peut avoir des impacts plus indirects sur le tissu économique local.

En comparant les retombées économiques de la présence de l'ESR pour le territoire (27 849 350 €) avec les engagements financiers de fonctionnement de Grand Bourg Agglomération pour l'année 2023 (752 387 €), il est possible de mettre en évidence un ratio de 1 à 37, soit **37 € de retombées pour 1 € investi**. (A titre indicatif, l'effet de levier de retour est de 49 € pour 1€ engagé par les collectivités territoriales pour l'antenne de Valence UGA)

CONCLUSION

EN SOMME, L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE DE L'ESR SUR LE TERRITOIRE DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION EST MULTIPLE.

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

A ce sujet, la littérature nous apporte deux renseignements majeurs : la formation permet d'une part la hausse de la productivité du travail grâce à la hausse du capital humain des étudiant(e)s passé(e)s par leurs cursus (Becker, 1964) et d'autre part la hausse de la productivité du capital grâce à la recherche (Grimpe and Hussinger, 2013 ; Sohn, 2014 ; Woerter, 2012). La hausse de la productivité du travail peut être appréhendée grâce aux études relatives à l'insertion professionnelle des étudiant(e)s, et est permise également par les stages, alternances et la formation continue. La hausse de la productivité du capital est quant à elle illustrée par les contrats de recherche et les créations d'entreprises, et peut-être accentuée par la création de pôles de compétitivité.

ÉMERGENCE D'UNE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE

Plus globalement, la présence de l'ESR peut ainsi être assimilée à un facteur d'attractivité pour le territoire, contribuant notamment à l'émergence d'une main d'œuvre qualifiée. Les établissements contribuent à garantir le maintien économique et la vitalité du territoire. Toutefois, cela doit être mis en perspective avec l'enquête réalisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Ain relative aux freins aux recrutements qui fait état de difficultés de recrutement, notamment pour les ouvriers qualifiés et les techniciens, ainsi que les CDI. Tout l'enjeu réside en la matière pour le territoire à conserver les étudiant(e)s formé(s) sur place.

PARTIE 3: PRÉCONISATIONS - PLAN D'ACTION



INTRODUCTION PARTIE 3

Après avoir étudié les différents impacts de la vie étudiante sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, il faut désormais s'intéresser aux actions pouvant être mises en place pour faciliter la vie des étudiant(e)s sur le territoire et que la collectivité puisse bénéficier des impacts positifs de leur présence.

Dans cette perspective, il est important de reprendre et développer des préconisations précédemment énoncées. Plusieurs sources ont été mobilisées :

- Les différentes **analyses et statistiques** des entretiens et questionnaires réalisés lors de l'enquête ;
- La **littérature** et les analyses des autres territoires similaires à Grand Bourg Agglomération, où des enquêtes sur l'impact de l'enseignement supérieur ont été menées.

Ces différents éléments seront mobilisés pour proposer des pistes d'actions.



SOMMAIRE PARTIE 3 — PRÉCONISATIONS - PLAN D' ACTIONS

A — VIE ÉTUDIANTE

B — ÉCONOMIE / EMPLOI



A - VIE ÉTUDIANTE

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Préconisation : Un taux de satisfaction à mettre en avant dans la communication du territoire pour développer l'attractivité de ce dernier : à partager aux différentes écoles ?



Préconisation : Développer la communication sur les formations spécifiques du territoire et les étudiant(e)s qui les intègrent pour motiver la venue de profils d'étudiant(e)s en recherche de spécialisation, tout en tenant compte des potentiels débouchés professionnels pour ces jeunes étudiant(e)s



Préconisation : Faire valoir la voix des anciens étudiant(e)s sur le territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Bourg-en-Bresse



Préconisation : Mener une réflexion sur les moyens de conserver le public étudiant sur le territoire en réfléchissant conjointement avec les étudiant(e)s sur leurs besoins et envies en terme de formation, tout en continuant d'améliorer et de préserver leur cadre d'études actuel

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



ACTION	MISE EN VALEUR DU TAUX DE SATISFACTION	MISE EN VALEUR DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES	MISE EN VALEUR DES TÉMOIGNAGES DES ANCIENS ÉTUDIANT(E)S	MAINTIEN DES ÉTUDIANT(E)S SUR LE TERRITOIRE
DESCRIPTION	Faire valoir le taux de satisfaction des étudiant(e)s, afin de développer l'attractivité du territoire	Faire valoir la présence des formations spécifiques sur le territoire, afin de motiver la venue d'étudiant(e)s à la recherche de spécialisation	Faire appel aux anciens étudiant(e)s du territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Grand Bourg Agglomération	Mener une étude sur les moyens de conserver les étudiant(e)s sur le territoire. Réflexion conjointe sur les besoins et envies en terme de formation
ACTEURS MOBILISABLES	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Cabinet de Conseil / Public Factory 2023-24
RESSOURCES REQUISES	Données de satisfaction Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Données sur les filières spécifiques existantes Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Interviews des anciens étudiant(e)s Témoignages Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Données étude PF 2022_23 au vécu sur le territoire Témoignages Etude Plaquette informative
FREINS	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Nécessité d'une bonne connaissance des étudiant(e)s et de leurs besoins

ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



Préconisation : Continuer à communiquer sur l'existence des infrastructures (sportives et culturelles) existantes sur le territoire auprès des étudiant(e)s



Préconisation : Mettre en place des dispositifs de coopération entre les établissements, par exemple en ce qui concerne la vie étudiante avec un "bureau des étudiant(e)s" commun ou bien des services tels que des permanences de personnel médical dans les établissements



Préconisation : Augmenter le nombre de places en résidences étudiantes ; Mettre en place une aide pour l'accès à la propriété à destination des étudiant(e)s



Préconisation : Développer une rotation des logements pour les alterna(e)s du territoire étant donné que les périodes d'alternance ne sont pas toutes sur la même semaine

OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



ACTION

MISE EN VALEUR DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENTS

ADAPTER LE PARC IMMOBILIER AUX BESOINS ÉTUDIANTS

DÉVELOPPER UNE ROTATION DU PARC LOCATIF POUR LES ALTERNANT(E)S

DESCRIPTION

La CA dispose de nombreuses infrastructures culturelles et sportives peu utilisées par les étudiant(e)s du territoire qui nécessiteraient d'être davantage mises en valeur

Mise en place d'un poste de coordination global de l'ESR à l'échelle de l'agglomération

Réfléchir au développement du parc locatif en prenant en compte la population étudiante sur le territoire *(une construction de logements étudiants déjà en cours de réalisation)*

En partenariat avec les responsables de résidences universitaires, mettre en place un système de rotation pour que les alternant(e)s puissent payer leur loyer pour le temps effectivement passé sur place

ACTEURS MOBILISABLES

Service Communication ; Culture et Sports de Grand Bourg Agglomération

Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération

Service Habitat ; Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération

Responsables de la vie étudiante des différentes écoles
Service logement
Responsables des résidences universitaires

RESSOURCES REQUISES

Plaquette informative
Réunion de présentation début d'année
Accès aux réseaux sociaux

Organisation d'une réunion annuelle de présentation des acteurs de l'ESR et de la CA
Tenir à jour un carnet de contact des différents acteurs de l'ESR

Enquête logement
CROUS
Bailleurs privés

Données logement étudiant(e)s

FREINS

Prix potentiellement élevé pour certains étudiant(e)s
Horaires d'accès aux infrastructures

Réussir à conserver sur la durée la coopération amorcée

Freins spatiaux
Freins budgétaires

Complexité dans l'organisation du roulement
Nécessite l'adhésion des étudiant(e)s

B - ÉCONOMIE / EMPLOI

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS
OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS



Préconisation : Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer pour les étudiant(e)s hors Lyon 1 (cafétéria, food truck,...)



Préconisation : Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3 par exemple) et continuer à développer d'autres services, en partenariat avec le Crous ou avec des entrepreneurs privés



Préconisation : Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le budget des étudiant(e)s ; Développer des solutions de mobilité alternatives ; Mise en valeur de l'offre de transports en commun

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS



ACTION

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE RESTAURATION

MISE EN VALEUR DU SERVICE D'AIDE ALIMENTAIRE

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS

DESCRIPTION

Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer pour les étudiant(e)s hors Lyon 1 (cafétéria, food truck).

Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3) et continuer à développer d'autres services, en partenariat avec le Crous ou avec des entrepreneurs privés

Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le pouvoir d'achat des étudiant(e)s. Développer des solutions de mobilité alternatives, mise en valeur de l'offre de transports en commun

ACTEURS MOBILISABLES

Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération
Crous Lyon

Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération
Service Communication des universités
Crous Lyon

Service des transports de Grand Bourg Agglomération
Association ayant des expertises dans le domaine de la mobilité

RESSOURCES REQUISES

Financements ; Crous Lyon, CA Grand Bourg
Ressources humaines

Présentation à la réunion de début d'année
Plaquette informative
Communication institutionnelle
Communication sur les réseaux sociaux

Présentation à la réunion de début d'année
Plaquette informative
Communication institutionnelle
Communication sur les réseaux sociaux

FREINS

Veiller à ce que la demande de restauration ne soit pas trop faible pour permettre à une initiative de restauration privée d'être soutenable

Veiller à la bonne diffusion des informations
Veiller à la visibilité obtenue

Veiller au poids de l'habitude dans les comportements des mobilités, Veiller au fait que certains trajets ne peuvent être réalisés qu'en voiture.

ANNUAIRE DES PRÉCONISATION

OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



Préconisation : Favoriser les dépenses locales de fonctionnement et d'investissement ; Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales



Préconisation : Mettre en place une meilleure communication sur les offres d'alternances locale. Création d'une boucle de transmission des offres entre les étudiant(e)s



Préconisation : Valoriser l'emploi local auprès des étudiants du territoire : job-dating, forums de l'emploi, invitation de professionnels à l'université, etc..

OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



FAVORISER LES DÉPENSES LOCALES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

ACTION

Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales

DESCRIPTION

Se montrer pro-actif dans la recherche des financements via un contact régulier avec la région, et recensement des projets en cours.

ACTEURS MOBILISABLES

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département, État, Investisseurs privés pour la recherche

RESSOURCES REQUISES

Mettre en valeur les informations rendues disponibles notamment par cette étude sur l'impact positif de l'ESR sur l'économie du territoire

FREINS

Difficultés liées aux marchés publics

FAVORISER LA COMMUNICATION SUR LES OFFRES D'ALTERNANCES

Éviter que les étudiant(e)s alternant(e)s quittent le territoire

Créer un répertoire pour les alternances, avec les entreprises du territoire ; à créer éventuellement à partir de la boucle de transmission .

Service économique de l'agglomération, Chambre de commerce et d'industrie, Etablissement accueillant des étudiants alternants.

Echanges réguliers avec les entreprises

Veiller à une mise à jour régulière des informations, maintien du lien existant

METTRE EN VALEUR LES OFFRES D'EMPLOIS À VENIR

Valoriser le tissu industriel local auprès des étudiant(e)s

Mise en place de Job dating, valorisation de l'emploi local, notamment dans les filières industrielles. Création d'une plaquette recensant les entreprises du territoire

Mise en valeur des antennes sur le marché universitaire français

Grand Bourg Agglomération, établissements d'ESR. TPE/ PME de l'agroalimentaire, Technopole Alimentec, TPE PME de la métallurgie, Mecabourg

Mise en relation des acteurs économiques et institutionnels

Veiller à une mise à jour régulière des informations, maintien du lien existant

ANNEXES



SOMMAIRE - ANNEXES

A — QUESTIONNAIRE

B — MÉTHODOLOGIE

C — LISTE D'ENTRETIENS

D — COMPTES-RENDUS DES ENTRETIENS

D — BIBLIOGRAPHIE

QUESTIONNAIRE



Partie A: À propos de vous

A1. Vous êtes :

Ceci est une texte d'aide pour la question.

Homme Femme Autre

Autre

A2. Quel âge avez-vous ?

17-18 ans

19-20 ans

21-22 ans

23-24 ans

Autre

Autre

A3. À quelle catégorie socio-professionnelle appartient vos parents ?

	Artisan(e)s, commerçant(e)s, exploitant(e)s	Agriculteurs (riche)s, chef(fe)s d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employé(e)s	Ouvrier(e)s	Ne souhaite pas répondre
Parent 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parent 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



A4. D'où êtes-vous originaire ?

Bourg-en-Bresse

40km autour de Bourg-en-Bresse Le département de l'Ain

La Région Auvergne-Rhône-Alpes Autre (précisez le numéro du département ou le pays

étranger)

Autre (précisez le numéro du département ou le pays étranger)

Partie B: Vos études supérieures

B1. Dans quel établissement êtes-vous inscrit(e) ?

Université Claude Bernard - Lyon 1 - IUT

Université Jean Moulin - Lyon 3 Pôle de Formation des Industries Technologiques de l'Ain

(AFPMA) Institut National du Professorat et de l'Education (INSPE)

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Ecole Nationale des Solidarités, de l'Encadrement

et de l'Intervention Sociale (ENSEIS)

Lycée Lycée agricole

Maison Familiale et Rurale Site formation maïeutique

Ecole de Gestion et de Commerce (EGC Centrest) Centre de Formation d'Apprentis (CFA de

l'AIN)

Groupe Sylvia Terrade de Bourg-en-Bresse (Esthétique et Coiffure)

Autre

Autre



C2. Résidez-vous :

- En résidence CROUS
- En résidence étudiante (hors CROUS)
- En appartement privé individuel
- En colocation
- Chez l'habitant
- Au domicile d'un proche (chez vos parents, chez un ami, etc...)
- Autre

Autre

C3. Quel est le prix effectif de votre loyer, en chiffres et en euros ?

C4. Si vous le connaissez, quel est le montant des charges associées à votre appartement (en euros et en chiffres) ?

C5. À quel niveau de difficulté avez-vous été confronté lors de votre recherche de logement ?

- Très facile
- Facile
- Difficile
- Très difficile

C6. Combien de temps mettez-vous pour vous rendre sur votre lieu d'étude ?

- De 0 à 15 minutes
- De 15 à 30 minutes
- De 30 minutes à 1 heure
- Plus d'une heure



C7. Quel est votre moyen de transport pour vous rendre sur votre lieu d'études ?

- Voiture
- Véhicule motorisé à deux roues
- Transports en commun
- Vélo / skate / trottinette...
- À pied
- Autre
- Autre
- Autre
- Autre
- Autre
- Autre
- Autre

Partie D: Vos perspectives professionnelles

D1. Envisagez-vous de rester travailler à Bourg-en-Bresse à la fin de vos études ?

- Oui
- Non
- Autre

Autre

D2. Pourquoi ?



	1	2	3	4	5	6	7	8
Médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport Sportif Culture Sorties	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E6. D'où provient votre budget ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Ressources parentales
- Epargne personnelle
- Emploi Aides publiques (bourses diverses, APL, etc...)
- Bourse privée Autre (veuillez préciser) :
-
-

Autre (veuillez préciser)

E7. Quel emploi occupez-vous ?

E8. Combien d'heures par semaine (en moyenne) travaillez-vous pour cet emploi ?

- 1 à 8 heures
- 8 à 15 heures
- 16 à 24 heures
- 24 à 35 heures
- Plus d'un temps plein
-
-



Partie F: Activités

F1. À quelle fréquence fréquentez-vous ces lieux sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse ?

	Jamais	1 à 5 fois dans l'année	Tous les mois	Toutes les semaines	Tous les jours
Visites de santé (médecin, dentiste, hôpital...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bibliothèque universitaire Restaurant universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipement culturel (théâtre, cinéma, musée, salle de concert...) Équipement sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(gymnase, salle de sport, terrain extérieur...) Lieu de restauration (café, bar, restaurant, fast food...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F2. Vous rendez-vous fréquemment dans d'autres lieux ? Si oui, lesquels ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F3. Selon vous, y-a-t'il des services manquants ou insuffisants à Bourg-en-Bresse ?

F4. Quel service vous plait le plus sur Bourg en Bresse ?



Partie G: Ressenti général

G1. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait de votre cursus scolaire à Bourg-en-Bresse ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

G2. Pourquoi ?

G3. Êtes-vous satisfaits de la vie étudiante à Bourg-en-Bresse (services, activités extra-scolaires, sorties, activités culturelles...)?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

G4. Si vous aviez la possibilité d'améliorer quelque chose sur le territoire, que feriez-vous ?

G5. Pour la suite de cette étude, des entretiens plus approfondis vont être organisés. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez nous indiquer vos noms et coordonnées et nous vous recontacterons.

- Je suis intéressé
- Je ne suis pas intéressé



G6. Vos coordonnées :

Merci pour votre collaboration !

MÉTHODOLOGIE

GÉNÉRALE

PUBLIC FACTORY : PROJET ÉTUDE D'IMPACT DE LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE.

MÉTHODOLOGIE EXPLICATIVE DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE.

Encadré méthodologique

Le cadre méthodologique mobilisé dans cette enquête aura un objectif principal : évaluer les impacts économiques de la vie étudiante sur le territoire de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Les outils et démarches utilisés devront donc tenter de fournir des éléments de réponse à cette évaluation. Cette dernière fournira un certain nombre de pistes de réflexion pour proposer des recommandations ou des préconisations.

La méthode employée ici sera mixte : elle mobilisera autant des modes d'analyse quantitatifs que qualitatifs.

Pour mesurer les impacts économiques directs, nous récolterons des données essentiellement quantitatives, produites par les administrations (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, communauté d'agglomération, Ville, Région, etc.) et entreprises sur le territoire. L'étude de ce corpus de données permettra ainsi d'avoir un aperçu global de l'ensemble des impacts économiques de la vie étudiante. Le codage des données sur Rstudio pourra permettre une analyse fine des données recueillies. De même, pour tenter de faire le lien entre dépenses publiques et "recettes", nous nous appuyerons sur des travaux mettant en avant les effets de coefficients multiplicateurs de type keynésien pour comprendre quels retours sur investissement l'agglomération de Bourg-en-Bresse peut espérer avec la présence d'étudiants sur son territoire.

Pour mesurer les impacts économiques indirects, nous récolterons des données essentiellement qualitatives. Il s'agira d'aller mener des entretiens avec des étudiants, mais aussi avec des responsables d'entreprise¹ de l'agglomération ; l'échantillon d'enquêtés sera construit selon la méthode des quotas, afin d'être le plus représentatif possible.

Pour mesurer les impacts sociaux, nous adopterons une approche mixte. Nous utiliserons les outils classiques des méthodes quantitatives (questionnaire) et qualitatives (entretiens d'approfondissement) auprès des étudiants de l'agglomération. Nous procéderons de la sorte : un formulaire à questions -principalement fermées- sera diffusé avec l'aide des responsables des sites universitaires aux étudiants. Pour ceux qui le souhaitent, la possibilité sera offerte de poursuivre en entretien où les questions soulevées dans le questionnaire seront approfondies. La mobilisation de la littérature après la récolte des données pourra permettre d'établir les profils types des étudiants de l'agglomération.

Résultats attendus

- Analyse de l'impact actuel de la vie étudiante sur le territoire de l'agglomération et notamment des impacts économiques de la présence estudiantine pour la CA Grand

¹ Des problèmes de recrutement pour des postes très qualifiés avaient été évoqués (nécessitant une formation au niveau BAC+5) pour les entreprises de l'agglomération. L'enquête devra ainsi déterminer quel rôle peuvent jouer les établissements sur place pour tenter de pallier ce problème.

- Bourg
- Retours sur la population étudiante présente sur le territoire : profil-type, besoins, souhaits, etc... et constats d'une adéquation ou inadéquation entre les dépenses réalisées et les besoins estudiantins
 - Des préconisations pour adapter l'action publique en lien avec l'ESR sur le territoire, ainsi qu'appuyer les demandes de subventions

Rétroplanning proposé :

Novembre/Décembre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Création des outils nécessaires à l'analyse (grille d'entretiens, questionnaires, etc...)• Validation de la méthodologie et des outils créés• Pré-analyse des documents reçus et conceptualisation des différents livrables
Janvier 2023	<ul style="list-style-type: none">• Lancement du questionnaire aux étudiants, disponible entre début janvier et fin janvier• Entretiens• Récupération de données quantitatives et traitement
Février 2023	<ul style="list-style-type: none">• Analyse des données du questionnaire et propositions d'entretiens aux étudiants• Sessions d'entretiens et analyse des données qualitatives recueillies
Mars 2023	<ul style="list-style-type: none">• Combinaison des analyses• Rédaction et production des livrables attendus<ul style="list-style-type: none">○ étude d'impact○ retour sur les besoins des étudiants○ préconisations
5 avril 2023	<ul style="list-style-type: none">• Soutenance

Outils et besoins :

Conformément à la présentation ci-dessus, nous utiliserons donc les données recueillies via :

- les documents retransmis
- les entretiens menés
- le questionnaire

Dès lors, nous souhaiterions l'appui de la CA de Bourg-en-Bresse dans la transmission du questionnaire aux différents responsables d'établissements de l'ESR présents sur le territoire, afin d'obtenir le maximum de réponses possibles.

MÉTHODOLOGIE

BUDGET ÉTUDIANT

Grâce à la Q14, il est possible de déterminer les personnes payant des frais pour leur logement, et ceux qui résident au domicile d'un proche.

Pourcentage des personnes payant des frais pour leur logement	53,25%
Pourcentage des personnes résidant au domicile d'un proche	46,75%

NB. Par simplicité, les personnes propriétaires de leur logement ont été comptabilisées avec les personnes payant un loyer (ex. crédit) et des charges.

Q15 - Quel est le prix effectif de votre loyer, en chiffres et en euros ?
Moyenne des répondant(e)s

427

G03Q42 - Si vous le connaissez, quel est le montant des charges associées à votre appartement (en euros et en chiffres) ?

Moyenne des répondant(e)s

73

Moyenne totale du loyer charges comprises

500

Q27 - Sans compter le loyer et les charges associées, combien estimez-vous dépenser par mois ?

Moyenne des répondant(e)s

286

(Calcul par la méthode d'échantillonnage avec seuil d'exclusion)

Calcul du budget moyen :

Total des dépenses hors loyer hors charges

286×4000

1144000

Total du montant dépensé par les étudiants payant des frais pour leur logement

$500 \times 4000 \times 0,53$

1060000

Total

2204000

Moyenne des dépenses d'un étudiant par mois

551,00 €

MÉTHODOLOGIE

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL

Nom de l'établissement ESR	Dépenses globales	Dépenses hors charges de personnel	Dépenses <u>locales</u> hors charges de personnel	Dépenses en charges de personnel	Dépenses en charges de personnel hors charges sociales (rémunération brute)	Nombre d'étudiants
Lyon 3	1503562	622610	589945	880952	625298	907
Lyon 1	6694163	1849882	1267891	4844281	4844281	644
ENSEIS	1401579	395413	303505	1006166	722042	240
EGC	908184	436127	430580	472057	346006	86
CH Fleyriat	3743336	1212190	672943	2531146	2531146	458
Total	14250824	4516222	3264864	9734602	9068773	2335
Coût moyen par étudiant	6103,136617	1934,142184	1398,228694	4168,994433	3883,842827	
Mise à l'échelle	24412546,47	7736568,737	5592914,775	16675977,73	15535371,31	4000
Ensemble des rémunérations brutes 20 % sont retranchés ici pour obtenir la rémunération nette globale	15535371,31					
On applique un taux de dépense locale de 70 %	8699807,931					

LISTE DES ENTRETIENS MENÉS

RESPONSABLES UNIVERSITAIRES

Aurore Gunia, responsable de la communication et de la vie étudiante à Lyon 3

Virginie Grignola, directrice générale de l'ENSEIS

Philippe Mayoral, directeur général de l'AFPMA

Florence Barthomeuf, directrice générale déléguée de l'EGC Centrest

RESPONSABLES D'ENTREPRISES

Julie Lacroix-Ravant, directrice du pôle développement d'Alimentec

Françoise Pélisson, directrice de Mécabourg

Patrice Fontenat, président de la CCI de l'Ain

RESPONSABLES POLITIQUES

Sylviane Chêne, vice présidente de l'agglomération Grand Bourg

Véronique Baude, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Ain

RESPONSABLES SERVICES ÉTUDIANTS

Stéphanie Thomas, directrice de la vie étudiante au CROUS

Catherine Pérez, responsable du service social au CROUS

ÉTUDIANTS

Damien Kowe, étudiant

Giovanna Bassani, étudiante

Emma Commajuan, étudiante

Léa Bolut, étudiante

Etienne Sabrazes, étudiant

Thomas Lambert, étudiant

SOMMAIRE ENTRETIENS

1. Entretien étudiants	p.94
1.1 Emma Commajuan.....	p.94
1.2 Damien Kowe	p.94
1.2 Léa Bolut	p.95
1.3 Giovanni Bassani	p.96
1.4 Etienne Sabrazes.....	p.97
2. Entretien avec des acteurs économiques du territoire	p.98
2.1 Patrice Fontenat, président de la CCI de l'Ain	p.98
2.2 Julie Lacroix Ravanat, responsable développement d'Alimentec.....	p.99
3. Entretien avec des responsables universitaires	p.100
3.1 Virginie Grignola, responsable de l'ENSEIS	p.100
3.2 Florence Barthomeuf, responsable de l'ECG	p.101
3.3 Phillipe Mayoral, responsable de l'AFPMA.....	p.102
3.4 Stéphanie Thomas et Catherine Perez, représentantes du CROUS.....	p.103
3.5 Aurore Gunia, responsable de la vie étudiante à LYON III.....	p.103
4. Entretien avec des responsables politiques	p.104
4.1 Véronique Baude, vice présidente conseil départemental.....	p.104
4.2 Sylviane Chêne vice présidente GBA.....	p.105

COMPTES-RENDUS ENTRETIENS

1ère Partie

Entretiens étudiants

Entretien étudiants : Emma Commajuan (réalisé le 13/02/2023)

- Présentation : ? Nom/âge/formation/année de formation en cours/depuis cb de temps à Bourg-en-Bresse

Emma Commajuan, 21 ans, 3ème année de maïeutique (formation sage-femme à Bourg-en-Bresse depuis 2 ans maintenant. Vient de Valence, a été admise en maïeutique à Bourg-en-Bresse après une année de PACES

- Motivation à venir à bourg en Bresse

« Je pense que pour la plupart d'entre nous c'était une décision plus subie que choisie, j'aurais voulu être à Lyon. Malgré cela, il y a certains avantages, la filière maïeutique de Bourg-en-Bresse est très reconnue, certainement plus même qu'à Lyon (à profil égale, un hôpital embauchera plus facilement quelqu'un de Bourg-en-Bresse plutôt que de Lyon). L'encadrement est de meilleure qualité du fait de la taille réduite de la promotion, les profs ont le temps de nous conseiller sérieusement et nous entretenons de très bons rapports avec les enseignants pour la plupart. Les intervenants sont aussi de très grande qualité »

- Vie étudiante et quotidienne à bourg en Bresse

« Il y a aussi une très bonne ambiance de promo, malgré le fait que la ville soit petite, on s'y retrouve, d'autant que le BDE maïeutique est très actif et organise des événements quasiment tous les week-ends, maintenant que je suis à Lyon, je ne participe plus trop à la vie étudiante mais je sais que mes amies en sont globalement satisfaites »

« avec un BDE impliqué on peut faire pas mal de chose, il existe quand même des clubs/bar qui sont souvent très coopératif et prêt à organiser des événements avec/ pour les étudiants, mais il serait sympa d'organiser plus de rencontres inter-filières peut être. Après globalement il n'y pas d'ambiance de ville « jeune » donc je sais pas si on peut vraiment faire quelque chose contre ça »

« Lorsqu'on habite dans le centre-ville proximité des commerces et des lieux ou sortir, on peut tout faire à pied, ce qui est agréable, pour travailler, j'allais souvent à la BU, ou chez moi la Bu est bien mais ferme assez tôt, ce qui est embêtant quand on a une grosse charge de travail à accomplir.

- Logement

« c'est hyper demandé et y'a pas énormément d'annonce, dès qu'il y'en a une, toute le monde saute dessus. Moi par exemple j'ai dû trouver le prochain locataire de mon ancien appartement, lorsque j'ai posté l'annonce j'ai reçu des centaines de messages, c'était impressionnant, les étudiants à qui je faisais faire les visites me disait trouver de grande difficultés à se loger. Je pense que Bourg-en-Bresse c'est bien pour un investissement immobilier parce que les prix d'achat sont ceux d'une ville moyenne mais les prix à la location sont très élevés. Il y'a beaucoup plus de demande que d'offre, en particulier dans le centre-ville.

Entretien étudiant – Damien Kowe - réalisé le 07/02/2023

- Présentation : ? Nom/âge/formation/année de formation en cours/depuis cb de temps à Bourg-en-Bresse

Damien Kowe, 26 ans, est un étudiant de la faculté Lyon 3 sur le campus de Bourg-en-Bresse. Il est actuellement en 3ème année de licence professionnelle dans la spécialité « Assistant de gestion administrative et financière », après avoir réalisé ses deux premières années de licence à Lyon, dans la faculté de Lyon 2.

- Études :

L'interviewé indique une grande satisfaction vis-à-vis de la qualité des études, des enseignants, des infrastructures et du cadre de vie à Bourg-en-Bresse. Un seul bémol notable étant la bibliothèque qui, adaptée au nombre d'étudiants, ne peut pas contenir tous les ouvrages parfois cités par les professeurs « alors que dans les bibliothèques à l'université à Lyon, on trouvait tout. Mais sinon, la bibliothèque reste super bien ».

Dans une petite promotion, Damien explique que la vie étudiante est intéressante, même s'il n'y participe pas réellement, faute de temps. Il voit la communication que font les associations ainsi que l'administration sur les activités existantes et, sans y participer, a toutefois l'impression que les activités proposées sont nombreuses et diversifiées.

Il compte continuer ses études en master mais la spécialité qu'il recherche n'existe pas à Bourg-en-Bresse, la plus proche étant dispensée à l'IAE de Lyon. Toutefois, l'intéressé explique qu'il serait volontiers resté sur Bourg-en-Bresse si la spécialité y était proposée.

- Travail :

Ses études l'amènent à réaliser un parcours mixte entre cours à l'université et vie professionnelle, sur un format 2 jours de cours et 3 jours en entreprise. Il est en alternance en tant qu'assistant en gestion administrative à la direction opérationnelle de Carrefour, située à Saint-Sorlin à environ 50 kilomètres de Bourg-en-Bresse. Il explique que de nombreux alternants comme lui font les allers-retours chaque jour entre Bourg-en-Bresse et leur lieu de travail, beaucoup travaillant sur Lyon.

Il explique qu'il aurait souhaité trouver une entreprise plus proche pour l'accueillir mais qu'il n'a pas réussi. Il considère qu'il y a peu d'entreprises recrutant sur le secteur proche Bourg-en-Bresse concernant l'emploi recherché, étant donné que ce type d'emploi se retrouve principalement dans des grandes entreprises ou des cabinets spécialisés, plutôt présents dans des métropoles.

Par la suite, Damien aimerait travailler sur un poste de gestionnaire comptable et administratif soit dans la grande distribution, soit dans un cabinet spécialisé. Il n'a pas encore d'idée fixée sur la localisation de son futur poste. N'ayant pas de famille ni d'attaches spécifiques en France, il explique qu'il saisira l'opportunité qui s'offrira à lui « s'il y a une opportunité sur Bourg-en-Bresse, moi ça ne me dérange pas, je resterai ici. C'est une belle campagne avec ses avantages et ses inconvénients, mais je me sens vraiment bien ici donc pourquoi pas rester ? mais par contre, je ne suis pas sûr de trouver un poste intéressant par ici »

- Dépenses :

Sa qualité d'élève salarié en alternance lui permet de disposer d'un salaire mensuel, avoisinant le SMIC. Il considère s'en sortir difficilement avec ce revenu, étant donné qu'il n'a pas d'aides extérieures. Après son loyer, son premier poste de dépense est le transport, notamment à cause du prix de l'essence pour ses trajets journaliers. Trois jours par semaine, il réalise plus de 100km journaliers pour se rendre sur son lieu de travail et doit payer l'essence nécessaire en conséquence. Les transports en commun ne semblent pas offrir de possibilité pour qu'il se rende sur son lieu de travail.

En difficulté financière, Damien avait entendu parler de l'épicerie solidaire mise en place par la faculté de Lyon 3, mais n'en profite pas : « On nous avait présenté à notre arrivée l'épicerie solidaire et je m'étais inscrit au début de l'année sur internet, pour accéder à un créneau, mais quand je suis venu il n'y avait personne et rien d'ouvert. Je n'ai pas compris et depuis je n'ai jamais essayé d'y retourner ».

- Logement :

Étudiant étranger, Damien explique avoir eu d'énormes difficultés pour trouver un logement faut de garants physiques disponibles, ses parents se trouvant au Bénin. Après s'être informé de son côté, il a dû souscrire une garantie Visale via Action Logement pour avoir une caution auprès de potentiels bailleurs. Il explique toutefois que de nombreux propriétaires n'ont pas accepté ses propositions malgré cette garantie étatique. Il se dit étonné d'avoir eu plus de difficultés à trouver un logement à Bourg-en-Bresse qu'à Lyon et désagréablement surpris par le prix des loyers sur le territoire.

Il explique que les résidences étudiantes ne l'ont pas accepté pour les mêmes raisons, faute de garants physiques et que, de toute manière, « il y a une priorité pour les masters, et on n'a pas eu les informations sur les résidences universitaires, je n'ai pas compris les demandes à faire ».

Il m'explique alors que selon lui, le manque de logements pour les jeunes et de logements sociaux est une des problématiques majeures sur le territoire. Il a

Entretien étudiant : Léa Bolut, réalisé le 17/02/2023.

l'impression que le parc immobilier privé offre peu de logements individuels adaptés aux étudiants, sous-entendu un petit appartement à faible loyer.

- Déplacements :

Se déplace exclusivement en voiture pour les trajets longs (cf. partie emploi) et à pied pour les trajets courts le permettant. Il n'utilise pas les transports en commun car ces derniers ne lui permettent pas d'accéder à son lieu de travail et qu'il est assez proche de l'université pour y aller à pied.

- Sorties :

Damien ne sort pas vraiment à Bourg-en-Bresse, étant donné qu'il ne s'est pas lié d'amitié avec d'autres étudiants sur le campus et n'a pas vraiment le temps. Il se sent moins intégré socialement qu'à Lyon où il a pu rencontrer plus de personnes différentes.

N'ayant pas vraiment visité la ville, il ne peut se prononcer au niveau de l'amélioration du cadre de vie.

- Peux-tu te présenter ? Nom/âge/formation/année de formation en cours/depuis cb de temps à Bourg-en-Bresse

Étudiante en 2e année à l'ENSEIS, parcours en 3 ans.

22 ans

Année avec beaucoup de stages, stage à Besançon, et quelques semaines de cours à Bourg-en-Bresse mais elle est beaucoup plus souvent à Besançon.

Originaire du Jura

- Ou vis tu actuellement, description logement. (colocation, studio, cité universitaire, parent ou membre de la famille) + est-ce que ça a été difficile de trouver ?

- Comme elle est plus souvent en stage à Besançon elle n'a plus de logement sur Bourg-en-Bresse mais peut nous parler du logement qu'elle avait loué au début (qu'elle a rendu 3 mois après quand elle a vu qu'elle n'y était pas souvent)

- Location d'un appartement de septembre à décembre lors de sa première année à

Bourg-en-Bresse

(sept 2020)

Appartement individuel 40 m², 420€ par mois Centre-ville, en face de la gare

- Elle a mis 1 mois et demi pour le trouver, pas plus compliqué que ça

Mais aucun logement vraiment d'étudiants, que des appartements pour des gens dans la vie active de minimum 40m²

- Elle aurait pu se contenter de moins

Problème : pas de logements individuels pour les étudiants (petite taille et plus petit loyer)

Aujourd'hui :

- elle vit chez ses parents (à 1h de Besançon) et fait la route quand elle est en stage, trop cher de louer un appartement pour une semaine

- quand elle est à Bourg-en-Bresse : elle est hébergée chez une amie, pour ne pas payer un logement

vide, car aucune autre solution

- Problème : aucune solution d'hébergement temporaire or bcp sont en stage comme

elle et ont _____

besoin de revenir quelques semaines

Elle n'a aucun retour sur les cités universitaires car tous ses amis sont dans la même situation qu'elle

- Transports :

Elle va en voiture à Bourg-en-Bresse (mal desservi depuis le Jura)

- Problème de manque de transports ferroviaires

- Vie étudiante et quotidienne : Quels sont les lieux que tu fréquentes au cours de ta semaine ?

- Bars : Le Hopper, le McLaren, etc,

- Idée qu'il n'y a pas énormément de bars, mais « ça va on trouve toujours un endroit où sortir, c'est une petite ville donc connaît rapidement les barmans »

Problème : « en revanche les boîtes c'est différent, la moyenne d'âge est plus élevée dans

certaines

boîtes »

« Si on n'a pas un bon groupe à nous au niveau étudiant ça bouge moins, à 2 on s'amuse moins »

- Travailler : elle va travailler à l'école ; Le Foyer (pas de BU) + présence d'un CDI (mais mauvais horaires ouverture), sinon travaux de groupes se font en visio.

- cela serait attractif selon elle si la médiathèque de la ville proposait des horaires d'ouverture larges après les cours après 18H30, et le week-end pour aller travailler (salles de travail, postes informatiques).

• Déplacement : à Bourg-en-Bresse elle se déplace. Uniquement en voiture, ou à pieds quelques fois (lors des sorties le soir, ou si c'est vraiment à coté).

- Si tu pouvais améliorer ta vie étudiante que ferais-tu ?

- Bourg-en-Bresse plus petite structure, plus petite promo donc un meilleur accompagnement-Même

si elle savait que Bourg-en-Bresse était une ville moins dynamique ça ne l'a pas dérangé Il y a une bonne ambiance de promo donc cela n'est pas un problème

Elle ne voit pas comme un poids le fait de rester à Bourg-en-Bresse car elle aime sa

formation, se

sent proche des formateurs (petite structure), environnement favorable.

Il y a un débat dans son école : les élèves ont l'obligation de payer la CVEC mais n'y voient aucune retombées : pas d'accès aux repas étudiants car physiquement impossible avec 1h de pause (cf. trajet jusqu'à Lyon1). Ils ne s'identifient pas eux-mêmes comme faisant partie Crous.

=> Certains ont refusé de la payer cette année, l'AS de l'école le fait remonter.

+ elle dit qu'ils reçoivent beaucoup de mails sur la VE mais les événements se déroulent sur les campus de Lyon et St Etienne, pas à Bourg-en-Bresse. Idée qu'il manque des

événements.

Ses propositions :

Faire le lien avec autres écoles pour rencontrer d'autres personnes qui vivent à en-Bresse

Recommandation : un BDE commun, un lien entre les différents BDE, faire des communes. Avoir accès au resto U physiquement et pas que en théorie, car sir alternative dans on école = juste présence d'un micro-onde

Entretien avec Giovanna Bassani, étudiante réalisée le 29/01/2023

« Ça serait bien que nous aussi on puisse avoir accès à des repas à moindre coûts, car moi la solution que j'ai trouvé c'est de me faire mes repas pour toute la semaine quand je suis chez mes parents, comme je n'ai pas d'appartement je ne peux pas vraiment faire de courses ».

Qu'est-ce que tu aimerais faire plus tard ? Ou te vois-tu travailler après ta formation ?
Éducatrice spécialisée

Ne sais pas si se projette de bosser à Bourg-en-Bresse, car elle veut travailler dans une structure particulière pas forcément présente à Bourg-en-Bresse + toute sa famille est dans le Jura.

- Peux-tu te présenter ? Nom/âge/formation/année de formation en cours/depuis cb de temps à Bourg-en-Bresse

Ok alors moi déjà ça fait que 3 ans que je suis à Bourg-en-Bresse. Je suis du sud à la base. Mais bon la vie a fait que j'ai atterri ici suite au covid. J'ai travaillé en fait et j'ai repris mes études cette année. Et entre-temps, on a acheté une maison avec mon conjoint, donc on s'est réellement installé. Du coup voilà suite à une opportunité avec une entreprise dans laquelle je suis en alternance, j'ai pu reprendre en master 2. Donc actuellement je suis sur le campus de Bourg en master 2 ventes marketing business to business. C'est vrai que je n'ai pas trop le profil type de l'étudiante. J'habite vraiment dans la région maintenant, je suis autonome, je n'ai pas forcément d'aide financière de ma famille. Je suis déjà ancré dans le territoire.

- Pourquoi Bourg ?

Bah pour le coup je connaissais vraiment pas la région j'étais jamais venu à Lyon par exemple. En fait, pendant le confinement, on est allé dans l'Ain dans une maison secondaire de la famille de mon conjoint. L'Ain nous a vraiment plu et on a décidé de s'y installer. Suite aux différents choix qu'on a eu notamment avec la maison et par rapport au reste, lui aussi il a eu des opportunités professionnelles ici. Donc Bourg ça nous allait vraiment bien. Après si ça avait été Lyon j'aurais fait les AR mais la **proximité** c'est surtout ça qui m'a fait choisir le campus de Bourg, et bien-sûr le master. Mais voilà moi c'est surtout la proximité. Moi j'ai mon entreprise à Bourg. Premier point ce serait vraiment la proximité.

- Études/ offres de formation

Bah elle est plutôt bien nous c'est vrai que Ben pour le coup je vais vraiment regarder que les masters. Donc après pour le reste je ne sais pas mais c'est vrai qu'il y a pas mal d'offres.

Après juste concernant le master, moi je la trouve très bien. Après c'est vrai que cette année on n'est pas beaucoup dans la promo. On est huit. Il y en a pas mal qui sont partis sur Lyon ou autre après le M1. Donc après c'est bien pour nous puisque il y a vraiment de la proximité : les intervenants, avec l'équipe pédagogique c'est vraiment ce que j'apprécie en fait dans les antennes comme ça. Si on a un problème on a toujours quelqu'un, c'est assez rapide. Et pour le programme du master en termes de contenu, c'est intéressant. On étudie vraiment des cas concrets. On peut vraiment poser des questions mais ça c'est

aussi dû au fait qu'on a 8. Après je sais que l'année prochaine ils seront plus parce que de ce que j'ai compris maintenant, les master 1 vont rester en master 2 à Bourg donc ils vont être obligés de rester. Parce que la concurrence est importante avec Lyon. Donc en fait nous on est la dernière année avant le changement. Sachant qu'il me semble qu'à Lyon

3. À Lyon il me semble qu'il y a le même master mais il n'est pas en alternance.

- Rester sur le territoire après les études ?

Dans un premier temps oui. Après j'aimerais bien me rapprocher plus des montagnes. Mais là pour l'instant oui absolument. Il faut rentabiliser l'achat (Rires). Pour l'instant ça me va très bien, après pour l'instant il y a pas mal d'étudiants qui sont satisfaits de l'antenne de Bourg, de par sa proximité, voilà ce n'est pas compliqué pour venir. On a un parking, on a des salles, tout est de bonne qualité. On a toujours tout ce qu'il faut. Le matériel marche bien. La BU est très bien aussi. Le campus est vraiment confort pour le coup.

Je suis délégué de la promo donc on a eu aussi des réunions avec l'équipe pour voir ce qu'ils peuvent améliorer et tout ça. Je sais que quelques-uns souhaitent rester dans l'Ain parce qu'ils habitent à côté. Après il y en a beaucoup qui veulent partir à l'étranger aussi. Il y en a pas mal qui veulent faire une césure ou faire une pause, mais après ceux qui veulent travailler tout de suite en général ils veulent rester dans l'Ain.

Après voilà pour s'installer, l'immobilier a explosé. Les Lyonnais enfin beaucoup de gens veulent aller en campagne maintenant. Moi j'ai acheté il y a un an et demi, les voisins ils ont vendu par rapport au prix qu'on a acheté en quelques mois c'était énorme alors

qu'on a peu près la même surface.

- Mobilité/ transports

Moi j'y vais en voiture parce que j'habite dans un hameau donc il y a pas de bus, c'est vrai

que là-dessus, au niveau de transports en commun, il y a pas mal de progrès à faire surtout sur les villages alentours. Après Bourg même est bien desservi pour le coup.

On a l'avantage d'avoir le parcour, après c'est vrai qu'il commence à être un petit peu petit par rapport au nombre d'étudiants. Ça devient vraiment problématiques parce que comme on est dans le centre, si on n'a pas de place de parking sur le campus, c'est la galère. Souvent faut venir en avance quand même. Bien 20/25 minutes en avance. Après les bus c'est très bien parce qu'on a un arrêt juste devant le campus. Et pareil pour les vélos.

- Et par exemple, s'il y avait une offre qui se développait sur les alentours de Bourg-en-Bresse, est-ce que tu pourrais prendre le bus plutôt que la voiture ou c'est un côté pratique ?

Pas de problème. Dès que je peux, j'essaie de covoiturer. Donc s'il y a un bus qui correspond aux horaires pas de soucis.

- Vie étudiante et quotidienne

- Sur Bourg en général, quels sont les lieux que tu fréquentes en majorité, soit universitaire ou hors universitaire, culturels, sportifs ?

Bah c'est vrai que moi je n'ai pas trop encore expérimenté je me suis inscrite au volley mais j'y suis pas bien allée souvent. Mais c'est vrai qu'il y a une bonne offre au niveau du sport. Et j'ai été aussi agréablement surprise par le reste des offres, je sais qu'il y a de la chorale, du théâtre d'impro enfin pas mal de choses proposées par le campus.

Et après pour le reste Bourg c'est vraiment dynamique, il y a un centre assez dynamique, le cinéma est vraiment pas mal, il y a des programmes au théâtre qui sont vraiment pas mal aussi. Et pas mal d'engagements aussi au niveau des assos.

Et pour faire les courses c'est pas mal aussi : Carrefour, centres commerciaux, etc. On a tout ce qu'il faut.

- Au niveau infrastructures ?

C'est assez complet. A la BU il y a pas mal de choses, on peut aussi faire venir des choses de Lyon et c'était assez rapide donc c'est vraiment cool. Il y a des endroits pour travailler. Et le campus est vraiment super.

Par contre au niveau resto u c'est vraiment le point noir. A priori l'année prochaine ça devrait être bon. Mais on a quand même une pièce dédiée avec micro-ondes.

Aux alentours du campus on a une boulangerie mais c'est extrêmement cher, sinon faut prendre la voiture ou à pieds mais on a qu'une seule heure donc c'est rapide.

- Et s'il y avait des axes d'amélioration sur à peu près tous les champs ? Soit du côté universitaire ou soit du côté de l'administration ?

Bah en vrai faire plus la transition entre les infos à Lyon et le campus de Bourg. Par exemple là on avait des séminaires internationaux, on est venu trois jours sur Lyon,

c'était super, mais on a eu pas mal de soucis de connexion parce qu'on n'utilise pas la même plateforme à Bourg par exemple, mais même pour le logement, on a dû trouver par

nous mêmes alors que Lyon 3 a du poids et pourrait trouver des solutions pour nous accompagner.

Et après il y a pas mal d'événements qui se passent à Lyon et parfois c'est frustrant de pas pouvoir y aller. Après nous on a notre propre offre donc à voir si on peut décentraliser des choses sur Bourg. L'équipe est vraiment top. Mais voilà plus de liaisons entre les campus.

Et aussi au **niveau du réseau**, le développement du réseau tout ça, c'est un problème à l'IAE. Il n'y a pas vraiment d'événements entre étudiants, professionnels enfin de choses pour faire du réseau alors que c'est hyper important pour trouver du taf derrière. C'est voilà un axe d'amélioration qui servirait tout le monde en plus. On en parle aussi avec la promo et c'est un point qui revient régulièrement.

- Emplois/ poursuites d'études

- Et pour trouver un emploi derrière du coup ? Est-ce que tu penses que c'est facile ou justement le manque de réseau fait que pour trouver un emploi sur bourg c'est compliqué ?

C'est vrai que c'est un frein. Après ça a des avantages aussi des inconvénients. Voilà

après

c'est vrai que les petites antennes ce n'est pas toujours très bien vu fin **ça a toujours été mal vu**. Je dis ça en conscience parce que j'étais dans une antenne d'Aix Marseille et on

nous a toujours conseillé de mettre sur le CV qu'on venait de la fac plutôt que de l'antenne. On a un peu ces a priori sur les petites antennes.

Après je trouve que pour trouver un emploi à Bourg ou dans l'Ain c'est vraiment une

force.

Ca veut dire qu'on est implanté dans le département, qu'on le connaît.

Après pour l'emploi bah nous l'avantage d'être en alternance c'est que si ça se passe

bien

on peut poursuivre dans l'entreprise. Et on peut enfin on se fait un peu de réseau aussi.

Donc c'est un avantage d'être en alternance.

Après peut-être développer un peu plus, voilà des rencontres avec des entreprises du département parce qu'elles cherchent en plus.

Il y a des salons qui sont organisés mais voilà c'est surtout pour les lycéens souvent.

Donc organiser des rencontres entre professionnels et étudiants des masters ça pourrait

être hyper intéressant parce que nous a la fin du master on veut trouver un emploi quoi.

- Et tu disais que tu avais fait une antenne avec l'Université d'Aix Marseille ? Est-ce un point de comparaison avec Bourg ?

Le point fort des antennes c'est vraiment la **proximité**, par exemple l'équipe pédagogique, ça je m'y suis vraiment retrouvé. C'est vraiment qqch que je voulais. On n'est pas obligé d'attendre une semaine de réponse. Je dis ça parce que j'ai eu des échos aussi de Lyon et ouais c'est plus long. Donc vraiment le point fort, c'est vraiment la proximité. Et en plus ils sont vraiment au top à Bourg. Ils échangent toujours tous les

jours

avec des étudiants.

- Donc tu es plutôt satisfaite des études à Bourg. Et est-ce que tu aurais fait d'autres études si tu étais pas à Bourg ou tu recherchais vraiment une antenne de proximité ?

Non moi c'était vraiment le premier objectif, c'était la proximité. On serait peut-être aller sur Lyon? mais voilà les AR d'une heure et demi deux heures et le prix tous les jours c'est lourd. Et après le **prix**, le prix de la vie. Que ce soit la nourriture que ce soit les sorties, le logement. C'est un avantage énorme de pouvoir avoir plus grand. Enfin moi je me dis

comment je ferais si j'étais à Lyon.

Entretien étudiant – Étienne Sabrazes - réalisé le 03/02/2023

- Présentation générale :

• Etienne Sabrazes, 24 ans, étudiant en M2 « Management et administration logistique » à l'IAE Lyon, ayant réalisé ses premières années d'études sur le territoire auparavant.

- Études :

Volonté spécifique d'intégrer le master GPLA (Gestion de Production, Logistique et Achats) en alternance, se trouvant à Bourg-en-Bresse
Valorisation de la qualité de ce master, reconnu au niveau national dans son domaine
« *L'école est très qualitative, les professeurs sont les mêmes qu'à Lyon, on a beaucoup d'intervenants professionnels avec de belles carrières derrière eux qui peuvent proposer des postes, franchement le cadre d'étude est vraiment bon* »

« *Au niveau administratif, l'IAE est vraiment top, on a toutes les informations super rapidement, c'est très clair, on n'est jamais perdus, c'est l'avantage d'être dans un campus plus petit.* »

Explique que de nombreuses personnes dans sa promotion auraient souhaité rester ou revenir à Lyon, qu'il y a un manque de clarté quant à l'emplacement géographique du Master

Valorisation du travail fait par l'équipe universitaire de la faculté de Bourg-en-Bresse en termes d'animation, d'événements, etc...

« *La fac est très engagée dans les activités universitaires et ils se donnent à fond pour dynamiser le campus. Chaque début de semaine, on reçoit un mail avec tous les événements prévus dans la semaine et il y a toujours des activités différentes, au moins une fois par semaine à Bourg-en-Bresse même.* »

Exemples : color run, ateliers cuisine, atelier déodorant bio, brunch, carnaval, saint-valentin, portail candidature, etc...

• Avis positif sur la bibliothèque universitaire

o « *les salles sont toujours ouvertes et quasiment jamais pleines donc vraiment c'est le top pour aller y travailler, je pense que c'est là ou se rend 75% de la promotion pour aller bosser* »

- Travail/emploi :

-En alternance à Valence, avec un format 3 semaines entreprise, 1 semaine école

A choisi un poste qui l'intéressait tout particulièrement à Valence, mais aurait pu faire son alternance à -Bourg-en-Bresse si un poste similaire avait été disponible

L'IAE aide à trouver les alternances : un besoin de travailler avec eux pour les informer des emplois locaux disponibles ?

o « *la plupart des autres étudiants dans ma classe font leurs alternances loin de Bourg-en-Bresse, je crois qu'il n'y en a que 2 ou 3 qui sont vraiment ici* »

- Considère qu'il y a de nombreuses offres proches de Bourg-en-Bresse mais plutôt à 30-45min (Lyon, Genève...) : le territoire est donc idéalement positionné

Ne souhaite pas rester sur le territoire après ses études car volonté de travailler à l'étranger

Ne considère pas qu'il y a une volonté spécifique des étudiants de quitter Bourg-en-Bresse mais que les étudiants qui partent le font plutôt en fonction des opportunités professionnelles qui leur sont offertes

A beaucoup entendu parler du réseau d'entrepreneurs qui valorise l'entrepreneuriat sur le territoire mais n'a pas entendu parler de proposition d'emploi sur le territoire

- Logement :

Dispose de deux appartements, un à Valence et un à Bourg-en-Bresse : l'entreprise de son alternance finançant en partie son logement

Ne considère pas avoir été en difficulté pour trouver son logement en colocation mais a remarqué auprès de ses amis que de trouver un logement privé individuel est vraiment compliqué

o « je pense que les logements n'ont pas été conçus initialement pour l'accueil d'étudiants, donc il y a très peu de petits logements adaptés si un étudiant veut prendre un appartement tout seul. C'est beaucoup plus simple en

colocation ici. »

Explique que de nombreux alternants -ne résidant donc pas en continu sur le territoire- passent par Airbnb pour se loger à la semaine. Une tentative avait été réalisée par l'université pour alterner les logements entre les étudiants du M1 et ceux du M2, étant donné qu'ils ont un décalage sur leur rythme d'alternance mais le système n'a pas fonctionné

o « certains font aussi les allers-retours à Lyon tous les jours dans ma classe car ils ont leur entreprise là-bas »

A eu des retours globalement positifs sur les résidences universitaires

o « ce sont des appartements universitaires classiques, mais ça ce craint pas, il y a des portails pour les voitures, c'est pratique. Certains appartements sont un peu dans leur jus mais globalement c'est sain, ce n'est pas humide par exemple »

- Déplacements :

Fait tout en voiture ou à pied, étant proche du centre-ville

Peu d'utilisation des transports en commun selon lui, mais beaucoup d'étudiants utilisant les vélos en libre-service

- Sorties :

Réalise de nombreuses sorties (restaurants, karting, cinéma, billard, boîte de nuit, etc...)

Aimerait se rendre au restaurant universitaire mais le restaurant étant sur le campus de l'IUT, ils n'ont pas la possibilité de s'y rendre sur la pause du midi faute de temps

Problème de restauration sur le campus de Lyon 3 selon lui

« à proximité directe, il n'y a qu'un kebab et une boulangerie qui augmente ses

prix car elle a bien compris qu'elle était la seule possibilité de restauration pour les étudiants »

« Tout le monde ramène sa gamelle car on n'a pas vraiment le choix »

La possibilité d'ouvrir un lieu de restauration rapide sur le campus ? pas forcément un restaurant universitaire, mais une petite cafétéria ?

Seconde partie : entretien avec des acteurs économiques

[Entretien avec Patrice Fontenat, Président de la CCI de l'Ain réalisé le 15/02/2023](#)

- Présentation

Établissement public dirigé par des chefs d'entreprise

Plusieurs missions :

- Courroie de transmission entre l'État et les entreprises/commerces/services dans les deux sens (diffusion/promotion des actions de l'État vers les entreprises d'une part ; faire remonter à l'État des informations)

- Prestations apportées aux entreprises et aux collectivités

- Quels sont les bassins d'emploi / les secteurs d'activité / les besoins au niveau de l'Ain ?

La force de l'Ain est que l'industrie est vraiment répartie sur le territoire. C'est l'industrie à la campagne. On est sur des métiers très différents aussi : carrosserie industrielle, électricité, plasturgie, bois, agroalimentaire, thermique, etc. on est sur un large panel. On est l'un des territoires les plus industrialisés de France.

Si on nous perçoit comme un département rural, je dis qu'il est rural mais parce que les industries sont à la campagne.

- En matière d'emploi, quels liens avec les établissements ESR ?

Il y a forcément des manques mais on a essayé de faire des formations qui collent aux besoins des entreprises. L'EGC est typiquement de cette idée-là. Après on ne va pas se mentir, on est prêt de Lyon donc en fait on trouve tout sur Lyon. On essaye de conserver ou de créer des choses sur notre département mais les universités à Bourg sont des émanations de Lyon.

On commence à être perçu comme un territoire où on peut aller implanter des écoles et où il y a un marché. Les écoles comprennent qu'elles ont besoin d'avoir des écoles un peu délocalisées pour aller chercher des élèves et pour les ramener un peu au siège social.

Notre challenge est que les élèves aient envie de revenir dans les entreprises du territoire. Alors si en formation initiale c'est pas très facile mais c'est tout l'intérêt de la formation en alternance qui nous permet de fixer un petit peu les élèves sur le territoire. Souvent quand ça se passe bien on leur propose un emploi et c'est gagné. Au-delà de la présence de l'école à Bourg, il faut admettre que l'élève puisse aller à Lyon mais l'important c'est que l'élève ait trouvé un accroche avec une entreprise locale.

- Un facteur d'attractivité dans l'implantation des entreprises ?

C'est un des éléments parmi beaucoup d'autres. Le premier enjeu est d'avoir une main d'œuvre qualifiée et performante. Donc après s'il y a une offre en ESR, ça permet de trouver ce qu'ils vont chercher, ça permet à leur cadre d'aller éventuellement se former en continu, etc. Mais voilà tout est un facteur d'attractivité.

- Au niveau du recrutement des étudiants, quel est le type de personnes qui sont employées au niveau de la qualification, par rapport aux emplois disponibles ? et la question des recrutements, où se ont-ils ? est-ce qu'il y a des liens avec les établissements pour faciliter le recrutement ? et est-ce qu'il y a des problèmes de recrutement ?

Le département de l'Ain est comme tous les autres territoires. Je pense que aujourd'hui c'est plus un problème national tout à fait. On n'est pas du tout différent. On a tous des problèmes de recrutement. Entre chefs d'entreprise, on se demande mais ils sont où. On a tous des grands mouvements de personnel. On a des départs donc on se dit et bien voilà ils sont partis. Mais où ? Alors on en retrouve quand même parce qu'on n'a pas une diminution de nos salariés, mais néanmoins on perd la compétence car on retrouve pas les gens chez nos concurrents. Mais non les gens changent d'activité donc on a des gens qui s'en vont, qui étaient compétents, mais on ne retrouve pas des gens avec la même compétence, expérience. Les reconversions c'est bien parce qu'on a des gens motivés mais pas d'expérience donc on doit les former.

Après au niveau du recrutement, on recrute à tous les niveaux, mais voilà maintenant le critère numéro c'est on recherche des gens qui ont envie de travailler. C'est dramatique mais on en est là. Et puis en haut de l'échelle on a des difficultés aussi, on est rétorque que c'est à cause de l'attractivité du territoire etc. on n'a pas d'opéra enfin je pense pas que tous les cadres à Lyon aillent au théâtre tous les soirs donc voilà. Donc on se cherche pas d'excuses, la vie à Lyon est peut-être plus excitante je sais pas j'en suis pas convaincu mais voilà on a de la peine à faire venir des cadres.

On a fait une enquête au niveau du département de l'Ain et c'est souvent un problème de qualification : on ne trouve pas les gens avec les qualifications dont on a besoin. Ça veut dire qu'il faut continuer à en former, et pour former il faut qu'il y ait des gens qui aient envie d'aller vers ces formations.

Alors après les organismes de formation ne se plaignent pas du nombre de personnes en formation mais on s'aperçoit qu'on en perd énormément. Ils font autre chose, ils ne vont pas jusqu'au bout de la formation où ils partent.

- En matière de compétences sur le territoire, est-ce que la présence d'établissement d'enseignement supérieur a permis une augmentation globale des compétences par exemple numérique ? Ou finalement l'impact est assez limité ?

Pas de données à ce sujet

- Les étudiants étant aussi des consommateurs, est-ce qu'il y a des champs d'activité qui se sont développés grâce à la présence des étudiants sur le territoire ?

Les bars (Rires). Après voilà je sais pas si on a une vraie vie étudiante à Bourg enfin peut-être une petite mais je ne suis pas sûr que Bourg soit perçu comme une ville universitaire. J'aimerais mais non.

Si on a cette vie universitaire c'est parce que Lyon n'en peut plus, ne faut pas se raconter d'histoire. Il faut l'avoir en tête.

Entretien réalisé avec Julie Lacroix-Ravana, directrice du développement d'Alimentech
Réalise le 10/02/2023

Présentation

Le technopole Alimentec est un pôle technologique dédié à l'alimentaire, qui existe depuis 30 ans il a trois missions principales, proposer de la formation, proposez des services, proposez des services aux professionnels du secteur, ainsi que de la recherche.

Nombre de personnes salariés : 120 employés

Nombre d'étudiants : 250 qui sont présent sur le site universitaire d'Alimentech.

Pôle important à l'échelle nationale structure qui travaille sur la formation, sur la recherche sur la prestation de services,

- Offre complémentaire assez rare en France, il existe deux autres modèles à peu près similaires, un en Bretagne, et le même modèle dans le Sud-Ouest de la France, Alimentech couvre grossièrement toute la partie Est de la France.

Présence importante expliqué par : installation depuis plusieurs décennies d'une industrie agro-alimentaire et de plasturgie, alliance des deux = emballage plus agro-alimentaire= Alimentech

- Rapports avec Lyon 1, lien avec les établissement d'ESR

La technopole héberge les étudiants de LYON 1 selon un partenariat PPP classique.

Les étudiants sur le site sont en étude « génie biologique » option agro-alimentaire, le technopole organise des concours ou différents type de mise en lien entre étudiants et professionnels de la structure.

- Alternance :

A peu près 50% d'étudiants en alternance et autant en initiale sur le site sur la troisième année du Bachelor formation en alternance seulement,

- Formation très professionnalisante, les étudiants sont opérationnels rapidement.

- Il est compliqué d'accompagner les alternants : les entreprises du territoire, attendent souvent des gens opérationnels, mais sans pour autant avoir le temps, ou les personnes ressources pour rendre les alternants opérationnels. Par ailleurs, toutes les entreprises n'ont pas les moyens d'assumer ce cout de formation.

- Beaucoup d'étudiant sont en entreprise via leurs contacts, c'est un domaine avec énormément de TPE/ PME familiale notamment.

- Ce qui explique aussi que les étudiants font leur alternance hors territoire d'étude.

Conclusion : malgré un lien étude/ entreprises fort au sein du technopole Alimentech, cela n'empêche pas les entreprises de retrouver des difficultés de recrutement, plus problème d'attractivité du secteur.

- Origine géographique / difficulté à s'installer sur Bourg-en-Bresse

- Très peu de formation de ce type en France : donc beaucoup d'étudiants qui provienne d'hors du territoire. Contrairement à ce qui se retrouve sur l'ensemble des étudiants de Bourg-en-Bresse, = spécificité rend le diplôme attractif.

- Difficulté à se loger : pour les alternants qui réalise leur alternance ailleurs (une majorité) et qui doivent se loger pour une semaine dans le mois

- Mais aussi pour les étudiants qui reste sur le territoire, offre pas forcément hors de prix mais limité contrairement à Lyon

- Poids de l'agro-alimentaire dans le département, sensibilisation aux métiers de l'industrie :

Entre 4000 et 5000 emplois sur le territoire, si l'on ne considère que ce qui relève stricto sensu de « l'industrie », donc activité importante et qui gagnerait à se faire mieux connaître

- Dans ce cadre, campagne de sensibilisation organisé par la communauté d'Agglo dans les collèges/ lycées.

- Mais difficulté à recruter car secteur qui « ne fait pas rêver »

- BUDGETS, financements

La Technopole alimente, c'est la somme de 10 acteurs réunies public et privé, donc c'est assez difficile de répondre et de faire un ratio générale qui serait pertinent

- La recherche bénéficie de fond Public, laboratoire d'analyse financé par le département, mais sinon le reste est privé. Recherche tourné vers les questions d'emballage : lien aliments/ emballage.

- Syndicat mixte du technopole Alimentec = financé à 40% par des fonds publics, le reste est financé par des fonds privées.

Troisième partie

Responsables universitaires

Entretien directrice Enseis Virginie Grignola réalisé le 11/02/2023

- Présentation

L'enseis est une école qui forme des professionnels du travail social, nous avons plusieurs antennes dans toute la région auvergne Rhône-Alpes, à Lyon, Chambéry, et aussi Saint-Étienne et enfin Bourg en Bresse. Nous formons aux métiers du social et de l'économie sociale et solidaire, de la licence aux masters, nous avons des étudiants en formation initiale comme en formation continue.

- FONCTIONNEMENT

Sur le budget global de l'enseis, qui concerne donc tous les établissements, nous fonctionnons avec à peu près 40% de subvention public, essentiellement de la région auvergne Rhône-Alpes, du fait des prérogatives de la région en matière d'ESR, pour le

reste, les formations dispensées sont financées par les contrats d'apprentissage, la formation continue, la formation interne au sein des entreprises etc... les parcours en formation continue sont financés par les étudiants et/ou les employeurs, tandis que la formation initiale est financée par la région, si l'on veut résumer grossièrement.

- Combien de personnes votre structure emploie-t-elle?

A peu près 24 personnes sur site, sur le site de Bourg en Bresse, il arrive que nous fassions

venir des intervenants professionnels et universitaires, surtout dans le cadre de la formation continue, mais nous employons 20 personnes à temps plein.

- Quels liens entretenez-vous avec les universités de Lyon, étroite collaboration ou certaine autonomie?

Nous disposons d'une certaine autonomie dans la mesure où nous sommes une école privée, nous collaborons avec certains universitaires de Lyon, et nous avons des conventions avec l'université de Lyon 2, qui permet à nos étudiants d'obtenir une mention

de master « économie sociale et solidaire, mais aussi avec l'UJM de Saint-Étienne pour les licences mention sciences humaines et sociales.

- Rencontrez-vous des difficultés de gestion liées à l'organisation (trajets professeurs...)

Nous disposons d'un avantage certain du fait de la localisation géographique de notre établissement, qui se situe à 5 min de la gare, ce qui facilite les trajets Lyon- Bourg-en-Bresse

- PROFIL DES ÉTUDIANTS :Taux de réussite, insertion professionnelle

Dans la mesure où nous offrons des formations qui ont, même dans le cadre de la formation initiale, un aspect très professionnalisant, nos étudiants ne rencontrent pas de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, le secteur du social recrute beaucoup, il y a de nombreux postes à pourvoir qui ne sont pas occupés, nous avons donc un très bon taux d'insertion professionnelle.

Pour ce qui est des taux de réussite des étudiants, nous avons également de très bons résultats en licence (ou équivalent) ainsi qu'en master, c'est une réussite pour notre établissement.

- Quels sont les niveaux de formation présents dans votre établissement ?

Du Cap, jusqu'à la licence et au master, nous accueillons également 3 doctorants qui opèrent dans le champ du travail social, et dont les travaux sont dirigés par un docteur de l'université de Lyon.

- Quel est le nombre d'étudiants au sein de votre établissement ?

En formation initiale nous accueillons en 2022 plus de 240 étudiants, alors que comme cité précédemment les murs de l'école ne peuvent en accueillir que 250 au maximum, ce qui empêche que les formations relevant de la formation continue se déroulent au sein de l'établissement de Bourg-en-Bresse, nous avons engagé des travaux, pour répondre à cela.

Nous sommes actuellement en train d'agrandir l'établissement, nous avons une limite de 250 personnes dans les murs qui apparaît largement insuffisante, nous ne pouvons pas assurer la formation continue dans l'enceinte de l'école, nos intervenants se déplacent en entreprise ou sur d'autres sites, tel qu'à Ambérieu. C'est pour l'instant la principale difficulté à laquelle nous devons faire face sur le site de Bourg-en-Bresse.

Coût des travaux : total de 4 millions d'euro, qui a été récemment revue à la hausse du fait de l'inflation, cela comprend environ 1 million 5 pour la rénovation et 2 millions 5 pour l'agrandissement. Le projet n'est pas encore officialisé pour le moment.

- Quelles sont vos perspectives en matière d'évolution démographique étudiante ? Augmentation ou perte ?

Nous comptons accueillir progressivement plus d'étudiants, c'est la raison de l'élargissement à venir, de plus les métiers du travail social sont porteurs et nous comptons aussi la dessus.

- Quelle est l'origine géographique et la répartition de vos étudiants ? Grand Bourg Agglomération, Département de l'Ain, Région Auvergne-Rhône-Alpes ? National ? Étranger ?

Nous avons essentiellement affaire avec des jeunes issues à minima de la région Rhône-Alpes, dans la grande majorité des cas, mais on ne remarque pas nécessairement une surreprésentation de jeune issue du département ou des villes de Bourg en Bresse et environnantes, nos étudiants viennent de toute la région.

- Combien avez-vous d'étudiants en formation initiale ? continue ? alternance ?

Nous avons une grande part d'étudiants en alternance, il n'y a habituellement pas de grande difficulté pour les étudiants à trouver une alternance du fait des points étudiés précédemment, cependant, une difficulté pratique qui se pose est la question du logement, il est très fréquent que les étudiants n'habitent pas Bourg en Bresse même, ils réalisent leurs semaines en entreprise dans la région, près de leur domicile d'origine, et doivent se loger une semaine par mois à Bourg en Bresse, seulement l'offre locative sur de courte durée à Bourg en Bresse n'est pas très fournie, c'est une difficulté que les étudiants font souvent remonter.

- De quelles structures disposez-vous au sein de votre établissement (BU, sports, associations, ...) ? Quels sont vos besoins en la matière ?

**Entretien avec Florence Barthomeuf, directrice de l'ECG
Centre-est Réalisé le 29/01/2023**

Nous n'avons pas d'offre de restauration sur le campus, cela se résume pour le moment au strict minimum, et il n'est pas prévu de proposer ce service après les travaux d'agrandissement, c'est un problème qui reste en suspens, mais nous sommes situés en centre-ville, il existe de nombreux commerces/ restaurants à proximité.

Il n'y a pas non plus de bureau des étudiants, mais nous savons que les étudiants organisent souvent des événements informels.

LIEN AVEC LE TERRITOIRE DE BOURG-EN-BRESSE.

Oui, nous sommes en contact régulier et nous essayons de faire mieux connaître les enjeux du travail social dans la ville et aux alentours, nous avons organisé en partenariat avec la mairie de nombreuses rencontres entre jeunes et professionnels du travail social par exemple, il y a un vrai besoin de penser la question du travail social dans les territoires.

- PRÉSENTATION

- **Effectif** : 100 élèves à Bourg-en-Bresse et 50 à Chalon.

6 personnes dans l'équipe administrative dont 2 apprentis en BTS gestion des PME, (de Saint Pierre et Cariat). 2 professeurs permanents. N'emploie pas à titre personnel, loue des locaux à la CCI qui comprend entretien, gardiennage, plusieurs centres de formation dans les locaux.

- **Modèle de fonctionnement économique**: SA conseil d'administration, statut établissement d'enseignement supérieur consulaire, les principaux actionnaires sont des CCI, de l'Ain mais aussi métropole de Bourgogne. Capital de 400 000 euros. Business modèle, frais de scolarité de 5400 euros mais aussi subventions car statut centre de formation d'apprentis.

- **Niveau d'étude**: Bachelor, Chaque élève peut choisir d'être apprenti au bout de la deuxième ou troisième année.

- Professeurs vacataires, « contrats à durée indéterminée intermittent », seulement 2 permanents.

- Stagnation des effectifs, pour la première fois en régression, concurrence très forte des apprentissages qui proposent du 100% alternance. Alternance très facile à trouver. Pas de frais de scolarité à payer, donc vont à Lyon. Depuis 2019, des critères de choix très difficiles à anticiper. Selon elle la qualité de la formation est pas un argument essentiel, veulent une vie étudiante, une vie associative. « Pas d'animation globale de la vie étudiante ».

- Vie étudiante

- Ils ont une association étudiante, ils cherchent à la supporter, à la motiver mais ça ne marche pas, même pas 2000 euros de budget en 1 année. Selon elle, la frustration liée au confinement pousse les jeunes à chercher plus de vie étudiante ce qui prime sur la qualité de l'enseignement. « Chez les nouvelles générations (l'envie de sortir) est vraiment exacerbée ». « Un de nos vœux les plus chers, trouver le moyen d'animer la vie étudiante au niveau de la ville ».

- Pas de bibliothèque mais une application qui s'appelle « Scholar Vox Management », bibliothèque numérique.

- pas de partenariat avec les stades, gymnases locaux. Le BDE va organiser des entraînements, des tournois.

- **Après l'école**: 25% des diplômés 2022 ont choisi d'entrer dans la vie active, 72% en master, 3% créent leur propre entreprise.

- **Offre à Bourg**, à Lyon 3 « master marketing vente B2B », « master management industriel » Mais peu de place, en plus la plupart veulent « vraiment aller expérimenter une vie étudiante dans une grande école, grande ville ».

- intègre BSB à Dijon ou à Lyon, Insec, Kedge (Marseille), TBS (Toulouse), Néoma (Rouen), IAE de la région Lyonnaise.

- Elle voit revenir ses étudiants à Bourg au bout de 5 à 10 ans. Elle recrute très peu au-delà du département de l'Ain, « la vie dans les grandes villes est pas si simple que cela, très difficile financièrement de vivre à Lyon ou à Paris ». Ils font des enquêtes de placement glissantes, reprennent la liste des diplômés et regardent sur LinkedIn.

- Vont ouvrir des nouvelles formations test qui sont dédiées au commerce et à la vente, en 100% apprentissage, s'adresse à un autre public, un titre RNCP pour valider un niveau, formation continue qui s'adresse à des jeunes, pour s'adapter à la conjoncture. Des jeunes qui cherchent une compétence commerciale en plus d'une compétence technique.

- Très facile pour trouver des entreprises, ils reçoivent plus d'offres d'alternance qu'ils ont d'étudiants. Une prof s'occupe des relations avec les entreprises. Des relations longues durée avec les entreprises.

Mode de vie

- Immense majorité vit chez ses parents, certains viennent de Belgrade, du Jura, 20% des étudiants. Pas bien desservi donc colocation ou résidence.

- remarque: avant 1/4 des étudiants avaient un job, maintenant les 2/3 ont un job à côté, vrai besoin d'avoir une relative autonomie financière chez les étudiants. Ils trouvent très facilement du travail à Bourg-en-Bresse. Problème, ne peuvent plus changer l'emploi du temps ce qui est problématique quand on a des profs vacataires. Compliqué à gérer.

Perspectives d'amélioration :

- Pas de partenariat avec la CA, au niveau du département une asso qui s'appelle Pole Sup 01 financé par l'Anglo, région, département pour promouvoir l'enseignement supérieur. A fonctionné jusque 2019 mais problème avec la personne, donc plus de subventions et de financement. Plus personne n'a repris cela, très compliqué de promouvoir ses formations.

- La cible du salon, 4ème, 3ème. Très frustrant, lycéens pas invités, peu de communication. 3 journées de présence de 2 personnes par jour, qui ne rapportent quasiment rien.

- Condamne le fait que la communauté ne fasse rien pour encourager les étudiants à rester sur le territoire. Elle compare avec Chalon sur Saône, selon elle il faut une véritable volonté politique de mettre en avant une offre de formation, organiser la vie étudiante. Type organiser un tournoi sportif.

Entretien avec responsable académique de l'AFPMA – Philippe Mayoral - réalisé le 15/02/2023

- Ecole et étudiants :

-AFPMA = Pôle de Formation des Industries Technologiques de l'Ain, situé à Péronnas Environ 250 étudiants dans le supérieur sur les 500 élèves au total (parce que formations infra-bac proposées)
-3 000 personnes accueillies en formation continue tout au long de l'année (demandeurs d'emploi, salariés, intérimaires, particuliers, etc...)
-Des formations toutes proposées en alternance, 75% des jeunes dans des entreprises de l'Ain, 25% hors du département
Un taux de réussite de 9/10 et un taux d'insertion à 6mois de 9/10 aussi, au-delà des moyennes

- Cadre de vie :

- Disposent d'une résidence récente, rénovée en 2018, en capacité d'accueillir 70 personnes à la fois, et un accueil total de 140 personnes étant donné les rythmes d'alternance différents
- Disposent d'un espace fitness et de nombreux avantages pour le cadre de vie étudiant + projet d'établissement axé sur l'amélioration des lieux de vie
- Disposent d'un lieu de restauration sur place

- Formations :

- 10 spécialités en BTS et en licence professionnelle : métiers de l'industrie (cœur de métier = métallurgie : soudage, chaudronnerie, maintenance), technico-commercial, logistique, qualité sécurité environnement ...
- Lancement à venir de nouvelles formations en bac+2 et bac+3 qui vont augmenter les flux dans les années à venir
- Manque d'offres sur le territoire concernant la poursuite d'études professionnelles après un BTS

- Lien emploi/études :

- Ils ont plus de propositions de postes que d'étudiants donc de nombreux postes ne sont pas fournis (188 postes non pourvus l'année dernière faute de candidats ; 15 étudiants n'ayant pas trouvé d'entreprise leur convenant, généralement lié à une question de mobilité)
- Besoin de développer l'attractivité des métiers de la métallurgie
 - o En ce sens, un gros travail réalisé concernant la découverte de leur secteur : « on réalise 50 journées par an d'interventions dans des collèges, de présence à des forums d'orientation, d'activités en tout genre pour faire découvrir nos métiers et nos formations. Il faut casser les clichés de l'industrie »
- Offrent des formations en relation directe avec les besoins du secteur étant donné qu'ils sont le centre de formation des industriels du département, l'AFPMA a été créé dans cette optique

- 50% des étudiants se tournant vers la métallurgie par la suite / 40% dans l'industrie / 10% dans tous les autres secteurs confondus
 - o « 80% des entreprises avec lesquelles on travaille emploient moins de 20 salariés, donc on n'a pas de dépendance avec une entreprise en particulier, c'est une force pour nous »

- Vie étudiante :

- Pensent qu'il faudrait dynamiser les relations inter-écoles sur le territoire et coordonner la vie étudiante au niveau de la CA : « on a des partenariats ponctuels avec Lyon 3 par exemples mais ça reste très anecdotique, on aimerait bien pouvoir réaliser plus de choses avec les autres structures de l'enseignement supérieur sur le territoire »
- Une volonté spécifique de s'associer avec plus d'écoles d'ingénieurs pour faire découvrir à leurs élèves les métiers de l'industrie de l'Ain : un manque d'ingénieurs spécialisés sur le territoire

- Divers :

- Une problématique de mobilité pour certains jeunes excentrés de Bourg-en-Bresse
- Problématique du logement : « si 1000 étudiants vont arriver sur le territoire prochainement, ça va être compliqué niveau logement je pense »
- Le constat d'un manque d'informations communiquées permettant de valoriser le territoire
 - o Le besoin d'une animation d'un réseau d'établissements et de plus de communication (potentiellement un travail de coordination des actions universitaires porté par la CA ?)
- Quelques villes référentes à aller voir : Dijon, Chalon sur Saône, Aurillac...

Entretien avec Stéphanie Thomas et Catherine Pérez – Directrice de la vie étudiante (CROUS Lyon), Responsable du service social.

1. Projets de développement

- **Combien d'étudiants ?** 51 studios (340€/mois), 8 places en collocation (4 T2) (245€/personne) ; gardien à 60% : s'occupe des informations à passer pour le CROUS. Tous les appartements sont occupés : 84.47% (taux d'occupation bon à 85%), s'explique par le fait que étudiants restent un ou deux ans (38% en août). **Taux d'occupation total reste correct : pression en septembre.** Dès octobre, plus de pression. Pression les 15 premiers jours de septembre. Échelons très variables : pas de sur-représentation des variables. À demande égale étudiant avec le plus haut échelon qui sera logé. 50 boursiers et 4 internationaux : taux de boursier de 87% (au-dessus de boursier).

- **Restaurant universitaire ?** Pas un restaurant universitaire ; financement, mais pas de gestion. Droit à 1€.

- **Pas de projet de développement pour le futur :** pas de plan pour l'accueil de plus d'étudiants. Résidence équilibrée de septembre/fin mai. Partenariat avec des lycées, qui ont des restaurants agréés pour distribuer le repas à 1€ : tout partenariat, ne porte pas fermée.

Pas de prévision de développement sur Bourg-en-Bresse. Aucune demande de logement actuellement

: schéma directeur de la vie étudiante, toucher les étudiants de Bourg-en-Bresse pour mieux faire connaître les services sociaux.

- **Quel regard porté sur les projets de développement de l'agglo ? Peu d'informations.**

Information d'une ouverture d'un espace jeune en centre-ville. Coordination au niveau des établissements : actifs auprès des étudiants. Peu d'informations de l'agglo : pas à l'aide pour en parler, *ne sont pas allés les chercher*. Font pas partie des interlocuteurs.

2. Fonctionnement institutionnel

- **ETP ?** 60% au sein de la résidence.

- **Montant par étudiant ?** On ne parle pas en montant par étudiant : nombre de boursiers (ne l'a pas cherché parce qu'elle ne savait pas de quoi on allait parler). Ressources CVEC du CROUS pour établissements non-bénéficiaires. État finance par le repas à 1€ + tarif social à 3.30.

- **Contact le plus couramment ?** Service social qui reçoit tous les étudiants Auvergne-Rhône-Alpes de la même manière. Plusieurs interlocuteurs : établissements, caisse primaire. Pas de Problèmes à distance ? Pas un Problème en tant que tel : puisque étudiants bougent, doivent venir

sur Lyon ; possibilité d'aider sur le paiement des billets de train. Communication auprès des étudiants : doivent savoir que leur interlocuteur c'est le CROUS de Lyon ; avec une campagne d'information (guide l'étudiant, prospectus dans les résidences). Plages téléphoniques : que les étudiants utilisent beaucoup, choisit le moment où il va appeler (a réfléchi à l'échange, dossiers qui se solutionnent très bien).

Demande d'étudiants venant de Bourg ? Oui des demandes, souvent étudiants seuls, demandes adressées par les établissements souvent. Proportionnellement : sont moins nombreux, plus grosse partie des étudiants qu'ils voient, ce sont des lyonnais (Rhône).

Pas de données pour le budget alloué spécifiquement à Bourg-en-Bresse :

seulement des aides

individuelles allouées aux étudiants. Pas de volonté de données la répartition du nombre de boursiers par échelon : seulement nombre de boursiers dans l'Ain. Ce qui importe pour elles : c'est inscrire un étudiant et qu'il ait droit à ce qu'il a droit (information géographique, importe peu).

Entretien : Aurore Gunia – Responsable du service relation extérieure et vie étudiante sur le Campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean Moulin Lyon 3

1. Économie et gestion de l'établissement

- Fonctionnement de Lyon 3 :

GIP (Groupement d'intérêt public) ; délivre des diplômes de l'université Lyon 3, pédagogie gérée par l'université ; mais mets autour de la table acteurs universitaires et acteurs économiques (CCI, Agglo, Département), 20aine de salariés, contribuer vie étudiante. « Hôtelier de l'université » : accueil des étudiants, documentation (système de navettes : personnels employés pour gérer ça), service scolarité (gestion des absence, régime d'examen), valorisation de l'offre, promotion de l'offre.

- Objectif à long terme :

développement de l'alternance (230 contrats signés par an), modèle économique qui fonctionne grâce aux subventions des collectivités + fonds alternance récupérés à l'université. Permet l'entretien de la structure locale.

- Autonomie :

Avantage du GIP = sont libres (même si CA). Propre carnet de chèque : liberté qui n'est pas permise : doivent passer par des contrats publics pour faire des achats pour Lyon 1 par exemple, ou doivent reverser tous leurs contrats d'alternance. Logique du campus décentralisé : impact la mobilité des enseignants ; déploiement de plus de moyens pour attirer les professeurs & étudiants. Difficulté du campus c'est de résider à Bourg justement : pour lyonnais, et résidents extérieurs moyens de transports ne sont pas toujours adaptés.

- Combien de professeurs ?

Quelques professeurs dédiés : référents pédagogiques (2), 1 référent IAE Lyon (détaché à Bourg), Lyon 3 (1 responsable pédagogique qui fait uniquement Bourg). Pas de personnel pédagogique uniquement dédié à Bourg.

- Besoin pour le futur ?

Organisés, et plus avantagés que d'autres acteurs (grâce au GIP). « Tout qui roule » : savent aller chercher des financements ou associations pour développer des projets. Renforcer attractivité : communiquer beaucoup pour les attirer, et les faire rester (notamment les bons profs). « *Pas à se plaindre de l'organisation à Bourg* ». **Il manque un travail de coordination entre les établissements.** D'autres établissements qui n'ont pas d'animation pour leurs établissements. 4 personnes dédiées à l'animation de la vie étudiante sur le campus : intervention dans les lycées, mécénat, sport/culture, collecte alimentaire. Service bien chargé mais fonctionne bien. Limite des services : pas possible de l'étendre plus ; avec Lyon 1 : développement d'une 30aine d'activités sportives avec Lyon 1, mais d'autres écoles demandent à participer aussi. **En termes de moyens sur l'inter-établissement : devient compliqué.**

- Grands projets, grands axes de développement ?

Sans cesse en développement = limite des moyens *humains*, moyens financiers pas de souci. Avec directeur : développement de liens avec les autres établissements. **Il manque cette dynamique inter-établissement : enjeu pour le développement de l'ESR à Bourg.** Développement via les services étudiants sur le territoire : services de santé, services sociaux, « *c'est un peu du bricolage* » ; organisation inter-établissement : organisation d'une coordination, et développement de services communs. Coordination avec les acteurs locaux : exemple de l'infirmière, ne pas en engager une à plein temps, *plutôt chercher une infirmière déjà en poste à mi-temps pour qu'elle soit présente quelques jours par semaine à l'université.* **Ce qui manque ce sont des moyens humains pour structurer es choses et avoir un point de vue transversal. Mais pas de cantine** : faire venir des repas froids/chauds avec l'agglomération).

- Où placer les moyens financiers/humains ?

Avant association Pôle Sud 01 qui faisait ce travail : pas assez de moyens humains. Création d'une Maison des étudiants : n'a pas fonctionné parce que les étudiants vivent sur le campus et veulent pas se rendre dans un tiers-lieu. Établissements trop dispersés à Bourg. Peut-être Agglo ? Déjà partenaire dans le GIP. Gunia n'est pas partisane de la MDE : besoin de services dans leurs établissements. **Endroit précis où les étudiants se retrouvent.**

2. Volet étudiant

- Combien de formations ?

10 grosses formations, mais 12aine de formations. Formation en licence pro : Problèmes de recrutements à cause de la réforme des DUT. Besoin de développement d'une offre inter-établissement : étudiants en BTS qui doivent convenir à l'offre de BUT. Travailler les uns avec les autres : se voit sur le développement des formations. Offre des écoles de commerce vient prendre dans le vivier de la licence de gestion. Licences pro remplies : mais à terme pose des questions.

- Concurrence avec les écoles de gestion ?

Pas le même niveau. Pas de concurrence avec l'école de commerce de Bourg pas les mêmes profils ; on cherche des profils scolaires, alors qu'eux professionnalisent assez tôt. Licence souffre d'une mauvaise image.

Taux de réussite ? Même taux que Lyon (49%) ; plus gros taux en MSH : pas significatif parce que calculé sur le nombre de personnes qui se présentent à l'examen (70%). Mieux sur 2A et 3A ; facteurs de développement : plus de proximité, qualité de la formation, réussissent un peu mieux à Bourg.

- Insertion professionnelle ?

Fort taux de réussite en licence pro/master : au-delà des 80%.

- Population ?

907 étudiants, 67% de femmes. Travaux qui permettent d'étendre : monter à 1400 étudiants, mais Président veut plutôt atteindre les 1100 étudiants. Ouverture de deux formations en plus. 66% des étudiants issus de GBA, et du département (majoritairement public local). Alternance : ¼ ; entreprises : locales (licence pro : PME, PMI GBA/Dpt), grands groupes (Master). 1 personne qui s'occupe alternance et insertion professionnelle (pas de problèmes pour trouver des entreprises : trouver des alumni, réseau bien structuré).

Se passe bien au niveau structure, mais est à **flux tendu**. Sport et la culture est pris par Gunia, mais dépend de la motivation des employés ; ne durera pas tout le temps sans moyens supplémentaires.

- Correspondance offres de formation, offre d'emploi ?

GIP : faire au maximum une offre pour besoin du territoire ; licence pro paye : demande et besoin de recrutement sur le territoire ; pareil pour BUT carrière juridique pcq demande d'une administration publique. Projets sur l'insertion avec la personne qui s'occupe de l'alternance : rdv personnalisé, coaching, association « Égée » (anciens cadres qui interviennent et conseillent les étudiants sur l'insertion).

Quatrième partie

Entretien avec des professionnels politiques

ENTRETIEN AVEC MADAME BAUDE – CONSEIL DEPARTEMENTAL

Présentation : nom, fonction,

- Véronique Baude, élue au département de 2015

o 2021 : en charge collèges, éducation, ESR

o 2015-2021 : vice-présidente en charge environnement, du développement durable, et du tourisme

Autres mandats sur le ~~canton de Gex~~ :

o 2008-2020 : Maire adjointe aux affaires scolaires

o Depuis 2020 : adjointe au développement économique et au tourisme

Autres mandats communautaires :

- Vice-présidente Ain tourisme

- Vice-présidente Régie Natura (parc protection oiseaux)

- Vice-présidente du syndicat mixte Monts Jura et Stations de ski

- Vice-présidente du regroupement d'associations thermales : Rhône Alpes Thermal - Membre de l'association agricole locale : plateforme qui met en relations acheteurs et agriculteurs (promotions circuits courts)

Formation – Emploi :

- Études de droit, DUT Carrières juridiques et judiciaires à Grenoble. Licence de droit administratif public

- 1992-2004 cheffe de cabinet du maire, et gestion service communication, Mairie de Divonne-les-Bains.

- 2004-2015 : cheffe de cabinet du maire, et gestion service communication, Mairie de Gex.

- Depuis 2015 : mise en disponibilité pour exercer les mandats notamment au département.

Contexte général de l'enseignement supérieur sur le territoire :

- Quels ont été les soutiens passés du Département en faveur des établissements d'enseignement supérieur et de la vie étudiante (Investissement / Fonctionnement) ?

⇒ Le département possède 3 compétences obligatoires et des possibilités de compétences

facultatives

dont l'ESR pour l'Ain.

⇒ Le département soutient l'EESR depuis de nombreuses années ;

o engagement auprès Lyon 3 pour l'implantation sur le site Seba à Bourg-en-Bresse,

o engagement auprès de Lyon 1 pour l'implantation du site d'Alimentec, o engagement

auprès de l'INSP pour un maintien sur le site de Bourg-en-Bresse o travail avec

l'université Rockefeller pour l'installation d'une première année de PASS

o contribution avec la CCI au Fond d'Intervention pour accompagner l'ouverture de

nouvelles formations

⇒ en 2023 : la CCI annonce l'arrêt de sa participation au financement, réflexion sur les poursuites car le département seul ne peut pas agir.

Investissement :

- aide financière pour l'extension du site du Seba Lyon 3

- contribution au financement du restaurant universitaire de Bourg-en-Bresse -

accompagnement de l'association Pôle Sup 01

- Quelles étaient les orientations et attentes du Département à travers ces soutiens ?

Initialement soutien département s'est manifesté par soutien association Pôle Sup 01. Avec le temps développement rôle plus pro-actif, et collectif avec la Région AURA, et Grand Bourg Agglomération.

⇒ Volonté de s'insérer dans la vague portée par les grandes métropoles, et de délocaliser certaines offres de formations pour répondre à la saturation sites, à la volonté des territoires provinciaux, et pour donner une chance aux étudiants de leur territoire de faire des études

⇒ Outil économique : réponse à un besoin de réaménagement du territoire ⇒ Outil au service de l'environnement, entrée sociale permettant de faire des études proches de chez soi et de limiter les déplacements diminution consommation, inscription dans la transition)

⇒ Moyen pour le département de renforcer son attractivité, 1er département industriel de France

⇒ Etre en cohérence avec l'offre de formation régionale, inscription au Schéma Régional de

Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I) ⇒ Développer des

partenariats avec les entreprises du tissu local

- L'investissement du Département est-il récent ou ancien ? De quand date-il ? 1er

soutien date de 1990 (Seba Lyon 3)

Début des années 2000 pour Lyon 1

- Que financez-vous aujourd'hui au titre de l'enseignement supérieur ? Lundi

20/03/2023 : Madame Baude présentera au département une délibération de financement de l'ESR :

⇒ Participation au financement de fonctionnement des universités

⇒ Investissement : 1M 200 000 €

⇒ 1800 étudiants touchés par l'action du département (majoritairement Lyon 1 & 3) ⇒

INSP = subvention de 31 000€

⇒ Aide aux charges de fonctionnement des restaurants universitaires (convention de 50%) 70 000€

⇒ Création d'un prêt d'honneur, dispositif créé en 1986, pour les étudiants qui poursuivent études supérieures en France ou à l'étranger. Montant max de 1200€ par année d'études, sans taux d'intérêt, renouvelable 2 fois maximum durant les études. Tentative de réponse à l'augmentation du coût de l'alimentation, de la précarisation énergétique, etc.

⇒ Enveloppe de 12 000 €

=> que 6 prêts contractés soit une dépense de 6900€

=> régime de prêt qui s'adresse aux étudiants de nationalité française domiciliés depuis 2 ans dans l'Ain (eux-mêmes ou leurs parents).

⇒ Département engagé dans un travail de refonte de l'association Pôle Sup 01

Nécessité d'être plus visibles notamment sur les aides : « Le département a engagé un travail de

refonte de l'association Pôle Sup 01, nous devons faire un effort pour communiquer sur les aides qui existent et que nous proposons afin de mieux accompagner la Vie Étudiante, et ce travail n'a pas encore été fait à mon sens. Nous devons réfléchir à comment être plus lisibles ».

« Pleins de choses existent ; on a l'association Pôle Sup 01 qui se refonde, l'agglomération de Bourg-en-Bresse, mais aussi celle d'Oyonnax qui font pleins d'actions, il existe un groupe de travail au rectorat sur la vie étudiante dont je fais partie, je pense que tout cela doit être mis en avant au même titre que les aides qui existent ».

- Quelle est votre vision actuelle de l'état de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire et au niveau départemental ? o Services aux étudiants (santé, logement, etc.), vie locale (commerces, sorties), impact économique... ;

o Formations et diplômes, établissements.

« Je pense que les futurs étudiants ne connaissent pas bien l'offre de formation qu'il y a sur leur territoire. Le département de l'Ain n'a pas une tradition universitaire, mais bien industrielle, donc cela n'aide pas dans un premier temps ».

=> importance de travailler l'offre de formation existante

=> « il y a un vrai potentiel sur notre territoire car il est très dynamique et il offre une qualité de vie assez exceptionnelle en termes de coût de vie, et d'accessibilité, de paysages ».

À noter que d'autres territoires sont en demande pour renforcer également leur attractivité : ⇒ Le

projet « campus include », une action portée par la région AURA qui veut développer dans le secteur de la Vallée du Rhône (qui a une tradition industrielle également), une offre de formation.

⇒ Le pays de Gex où 2 axes de formation se développent : les hautes technologies, et les métiers de service (tourisme)

⇒ Le pays du Bugy où pourrait se développer une formation de viticulture. ⇒ « Le département ne possède pas de grosse commune mais à l'inverse plusieurs zones avec une tradition propose où peuvent se développer différentes formations »

- Comment voyez-vous l'apport du Département à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante pour le territoire de Grand Bourg Agglomération ?

« Pour développer l'ESR il faut un partage collectif et une vision partagée ; il faut travailler dans l'intérêt général avec tous les acteurs (CA, département, région, État). Pour qu'un projet soit cohérent, il faut qu'il réponde aux besoins locaux. Le travail avec le local est très important »

« Après il faut être raisonnable, on n'arrivera jamais à concurrencer des grandes villes qui ont une

histoire universitaire. Cependant, sur certaines branches on a une possibilité d'action, notamment avec notre qualité de vie, qualité de l'ESR, et notre faible taux de chômage, seulement 8% »

⇒ D'où développement projets comme le salon de l'orientation ; mise en avant des métiers

social et sanitaires et éducation cette année 2023.

⇒ Objectif 2023 : attirer de nouveaux étudiants en PASS. Aujourd'hui 60% de jeunes extérieurs au département, et 40% originaires de l'Ain

- Y a-t-il d'autres délégations du Département qui financent l'enseignement supérieur ?

(Exemple La Communication)

⇒ La direction de la Communication, qui met en avant les actions mises en place sur le département

⇒ La direction générale des bâtiments qui porte le projet d'extension de Lyon 3

- Y a-t-il des projets de développement dans ce domaine à venir à court-moyen long terme ?

⇒ Extension de Lyon 3

⇒ Pérennisation de la filière PASS, et développement d'une 2e année de médecine ⇒

Développement du projet « campus include »

⇒ Repositionnement de Pôle Sup 01 sur son utilité pour les territoires

- Comment le Département appréhende-t-il le desserrement des métropoles au profit des villes moyennes en matière d'enseignement supérieur ?

« Absolument pas de manière négative, au contraire c'est une possibilité de renforcement de son image et de son attractivité. Cependant je mets un point de vigilance sur la question de l'accompagnement des étudiants vis-à-vis du logement, un travail avec Grand Bourg Agglomération est nécessaire ».

Entretien de Madame Sylviane CHÊNE.

- Pensez-vous que la présence d'étudiants ait un impact économique important dans la vie locale ?
« Oui cela permet un apport de vie, un dynamisme, une attractivité au territoire. Cependant il y a une nécessité d'installer des services complémentaires auxquels les étudiants pourraient avoir besoin. Par exemple sur la question de soins le département travaille sur l'élaboration d'une maison de santé départementale. »
+ transport ferroviaire importants dans le département mais « besoin de développer le transport en commun, d'une offre de mobilités plus cohérente avec les jeunes notamment les mobilités douces, un parc électrique pour les voitures, des voitures en autopartage, etc »

Travail en interne

- Comment les services du Département travaillent-ils en interne sur ces enjeux ? ⇨
Question aménagement et éducation = délégation en charge des collèves et de l'ESR ⇨
Quelques actions transversales pour les aspects notamment de bâtiment ⇨ Actions avec le service communication
⇨ Actions de la délégation solidarité, action sociale (notamment période covid) ⇨ À noter que le service en charge de l'ESR et de la Vie Étudiante n'est pas un service à part entière il n'y a qu'une seule personne (administrativement parlant) totalement dédiée
⇨ Autrement il s'agit de compétences annexes

- Travaillez-vous avec d'autres collectivités sur la question de la vie étudiante ? d'autres partenaires ? (Région, Etat, EPCI, ...)
⇨ « Il manque une instance collaborative de partage qui aurait une feuille de route commune, associant tous les partenaires, comme le comité de pilotage avant » ⇨
Les intercommunalités ne sont pas très moteurs dans ces actions là

Questions générales et conclusives :

- Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

« Nous aimerions connaître les freins que rencontrent les étudiants, comment ont-ils connu le territoire qu'est-ce qui leur manque, afin de ne pas faire un projet déconnecté de la réalité »

⇨ Importance de l'encadrement

o « Le service communication peut intervenir avec notamment des teasers sur l'offre de département, mais sur quels supports ? Je pense que c'est une vraie question nous ne savons pas quels supports utilisent le plus les jeunes ? »
o Préconisation : mise en avant pages sponsorisées du département ou de la CA sur l'offre de formation sur Instagram, Tik Tok

I. Temps d'échange sur le profil de l'interviewée : présentation personnelle, professionnelle, et de la fonction occupée.

- Parcours universitaire : étudiante en sociologie à l'université Lyon 2, parcours général et large. Master en urbanisme à l'université Lumière Lyon 2. Membre d'un groupe de travail d'étudiants (similaire à la Public Factory), travail pluridisciplinaire sur la problématique de la politique du logement à St Priest + avenir du campus de la Doua.
- Parcours professionnel : membre d'un cabinet d'urbanisme, dans le domaine du logement.
- Fonction actuellement occupée : 3e Adjointe de la ville de Bourg-en-Bresse déléguée à la Culture et Relations internationales, 13e Vice-président de Grand Bourg Agglomération déléguée à la Culture et à la Vie étudiante. Également membre du Conseil d'Administration du Crous.
- Projets menés sous sa direction : en tant qu'adjointe à la Culture elle représente la chef file de la politique culturelle de la ville et de l'agglomération
 - o Présidente du Théâtre de Bourg-en-Bresse, ce théâtre étant lui-même labellisé « Scène Nationale ».
 - o Candidature pour que l'agglomération soit labellisée « Capitale Culturelle », finaliste mais la CA n'a pas été retenue.
 - o Inauguration du nouveau conservatoire
 - o Construction d'une école de cirque
 - o Agrandissement de la scène de musique
 - o Projet d'agrandissement d'un centre culturel de Montrevel-en-Bresse, et développement de nouvelles actions culturelles
 - o Développement du monastère et ouverture au grand public
 - o Ouverture du centre d'art contemporain
- Objectif = amener la culture au plus près des habitants.

II.

Mise en relation avec le projet : attendus à l'origine de cette demande d'étude d'impact, quel avis sur la situation actuelle, quelles ambitions, et projets.

• Rappel bref de la situation à Bourg-en-Bresse : la CA comporte 133 000 habitants, dont 4000 étudiants post bac aujourd'hui. L'objectif est d'accueillir 600 à 800 étudiants supplémentaires avec notamment l'extension du SEBA de Lyon 3. Bourg-en-Bresse = ville préfecture, centrale du département de l'Ain. Presque tout est situé à Bourg-en-Bresse (un peu ds une autre ville ?). Besoin d'imposer une vision plus jeune, l'implémentation et le dvpt d'un pôle universitaire est une richesse pr la CA ; recherche et développement, infrastructures, venue de professeurs, vie étudiante. Rappel du fait que c'est une niche et pas une compétence de la ville.

• Besoin mesurer l'impact de cette présence étudiante car cela vient modifier les politiques publiques de la CA, nécessité de suivre ce développement.

• Profil des étudiants : dans un premier temps de nombreux étudiants viennent des alentours, puis de plus en plus viennent volontairement, comprendre pourquoi ?

+ Développement Alimentec : ouverture à l'international

• Attentes avec cette étude : la CA de Bourg-en-Bresse est ravie d'accueillir ces étudiants (volonté propre)

mais besoin de connaître les modalités (arrivée, besoins, services pr les étudiants, etc).

+ étude lien avec les entreprises locales ; importance de la notion de proximité, petite ville donc plus simple de trouver un stage avec les entreprises locales (différence avec une grosse ville).

• Une association faisait ce lien : Pôle Sup0.1, asso financée par la CA et le département et, rôle de fédérateur de tt les univ, mais asso mise en stand-by démission du référent.

• Problème : personne en interne n'est dédié à l'animation de la vie étudiante, c'est structure qui le fait en général.

•• Que ferait Mme Chêne si elle avait une baguette magique ?

o Elle ferait en sorte de mieux structurer ce qui se passe et de rendre visible les étudiants

•

o D'où mise à disposition gratuite de théâtre pour concours éloquence ou nuit du droit (ce genre d'action).

• Besoin de faire le lien.

• Volonté de partager cette envie de donner cette place à l'ES sur le territoire

- Une meilleure organisation en interne, et une plus grande mobilisation des élus pour un meilleur accueil des étudiants (peu de commissions dédiées aux étudiants car les autres services ne s'en préoccupent pas ou peu). Lieu pour rendre visible les étudiants et répondre à leurs besoins (qui ne sont auj visibles que par petits bouts), cela peut être une préconisation ?
- Volonté de s'affirmer comme pôle d'équilibre
- Recherche ds la PF une capacité à faire émerger de nouvelles initiatives, être force de proposition.
- Carte à jouer pour la ville face à la région et la confronter ; devenir une alternative filière de qualité
 - Importante que le territoire de Bourg-en-Bresse soit identifié qu niveau national
- Étudiants = plu value à étudier et à aider.
- Répondre aux besoins des entreprises locales également

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MÉTHODOLOGIQUES

- J. Barbot. « 6 – Mener un entretien de face à face ». In *L'enquête sociologique*, 115-41. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0115>.
- K. Bouabdallah, J-A. Rochette. « L'impact de l'Université Jean Monnet sur l'économie locale. » Consulté le 13 mars 2023. https://www.citego.org/bdf_fiche-document-535_fr.html.
- F. Chantreuil, I. Lebon et S. Lerestif. "Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche. [Rapport de recherche] Université Caen Normandie. 2018. Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche - Archive ouverte HAL (archives-ouvertes.fr)
- L. Gagnol et J-A. Héraud. « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas Strasbourgeois ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no 4 (2001): 581-604. <https://doi.org/10.3917/reru.014.0581>.
- Firdion, Jean-Marie. « 4 – Construire un échantillon ». In *L'enquête sociologique*, 69-92. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0069>.
- B. Kotosz, M-F. Gaunard-Anderson, M. Lukovics. « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* Février, no 2 (2018): 389-416. <https://doi.org/10.3917/reru.182.0389>.
- I. Parizot. « 5 – L'enquête par questionnaire ». In *L'enquête sociologique*, 93-113. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0093>.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ACADÉMIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- G. Becker. « Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education ». University of Chicago Press, 1993. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226041223.001.0001>.
- H. Bennani, G. Dabbaghian, M. Péron. « Les coûts des formations dans l'enseignement supérieur français: déterminants et disparités ». Conseil d'analyse économique, décembre 2021. <https://www.cae-eco.fr/les-couts-des-formations-dans-lenseignement-superieur-francais-determinants-et-disparites>.
- C. Grimpe, et K. Hussinger. « Formal and Informal Technology Transfer from Academia to Industry: Complementarity Effects and Innovation Performance ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY, 23 septembre 2013. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1283685>.
- M.Kalika, et B.Sire. « Impact économique du campus UGA Valence ». FNEGE, 2021.
- B. Kotosz, M-F. Gaunard-Anderson, et M. Lukovics. « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine Février, no 2 (2018): 389-416. <https://doi.org/10.3917/reru.182.0389>.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Sabatier. « Rapport d'impact de l'IAE Savoie Mont Blanc sur son territoire ». FNEGE, 2017. https://www.iae.univ-smb.fr/sites/default/files/2017-12/Site-4PAGES_BSIS.pdf.
- E. Sohn. « The Endogeneity of Academic Science to Local Industrial R&D ». Academy of Management Proceedings 2014, no 1 (janvier 2014): 11413. <https://doi.org/10.5465/ambpp.2014.286>.
- M. Woerter. « Technology Proximity between Firms and Universities and Technology Transfer ». The Journal of Technology Transfer 37, no 6 (1 décembre 2012): 828-66. <https://doi.org/10.1007/s10961-011-9207-x>.
- « Enquête Conditions de vie des étudiants ». Observatoire national de la vie étudiante, 2020. <https://www.observatoire-national.education.fr/enquete-conditions-de-vie-des-etudiants/>.
- « Enquête freins aux recrutements ». Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, 2023. <https://www.ain.cci.fr/actualites/resultats-de-lenquete-freins-aux-recrutements>.
- INSEE. « Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales de 1990 à 2021 | Insee ». Consulté le 13 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5020211>.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. « La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur ». la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°15. Consulté le 13 mars 2023. https://publication.enseignementsuprecherche.gouv.fr/eesr/FR/T496/la_depense_d_education_pour_l_enseignement_superieur/.
- « Universités et territoires ». Cour des comptes, 7 février 2023. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/universites-et-territoires>.
- Note Flash du SIES, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation "Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020", octobre 2020.